

doc
CA1
EA
89S71
EXF

.b 2251759 (E)
.b 2251760 (F)

THE SUMMIT OF THE ARCH

PARIS

JULY 14-16, 1989



CANADA



CANADA

43-753-222

The Summit of the Arch

Paris

July 14-16, 1989

NON - CIRCULATING /
CONSULTER SUR PLACE

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

AUG 11 1989

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTRE



External Affairs Affaires extérieures
Canada Canada

TABLE OF CONTENTS

Prime Minister of Canada, Brian Mulroney	1
Secretary of State for External Affairs, Joe Clark	2
Minister of Finance, Michael Wilson	3
The Summit of the Arch	4
The Economic Summit Process	5
Global Economic Situation	8
International Debt	9
Relations with Developing Countries	11
International Trade	13
Environment	15
Political Issues	17
Canada's Economic Performance	18
Statistical Summary by Country	19
Comparative Economic Charts	20
France	25
United States	26
United Kingdom	28
Federal Republic of Germany	29
Japan	30
Italy	31
European Community	32
International Economic Organizations and Institutions	33
Glossary of Economic Terms	35
Toronto Summit Declarations	38

PRIME MINISTER OF CANADA BRIAN MULRONEY

Born March 20, 1939 in Baie Comeau, Quebec, Brian Mulroney is a lawyer and former corporate executive.

He holds a B.A. (Honours) in Political Science from St. Francis Xavier University, Antigonish, Nova Scotia and a Bachelor of Law from l'Université Laval in Quebec City.

On June 11, 1983, Mr. Mulroney was elected Leader of the Progressive Conservative Party of Canada.

He subsequently won election to the House of Commons in a by-election on August 29, 1983 in the riding of Central Nova, Nova Scotia.

In the general election of 1984, he was elected in the riding of Manicouagan, Quebec. His party won the largest number of seats in Canadian parliamentary history. He was re-elected in the riding of Charlevoix, Quebec on November 21, 1988, and led his party to form a second majority government.

Mr. Mulroney has been active in public life and community affairs for many years. In May 1974, he was appointed to the Cliche Royal Commission investigating violence in the Quebec construction industry. In 1976, he was a candidate for the leadership of the Progressive Conservative Party of Canada.

Later that year, he joined the Iron Ore Company of Canada as executive vice-president; a year later, he became company president.

He has been active in charitable organizations such as the United Way of Greater Montreal, the Big Brothers Association of Canada, the Quebec Association for the Mentally Retarded, the Canadian Juvenile Diabetes Foundation and the Montreal Heart Fund.

Mr. Mulroney is married to the former Mila Pivnicki; they have four children, Caroline, Ben, Mark and Nicolas.



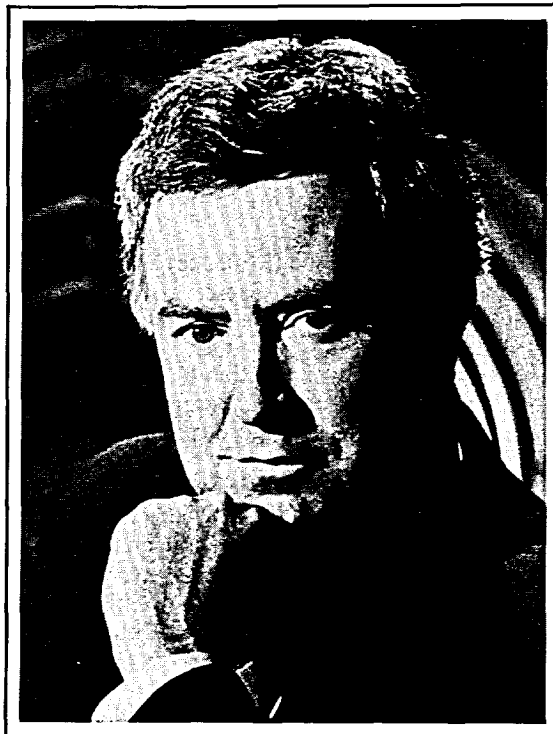
SECRETARY OF STATE FOR EXTERNAL AFFAIRS JOE CLARK

Born in High River, Alberta on June 5, 1939, Joe Clark holds a B.A. in History and an M.A. in Political Science from the University of Alberta, as well as an Honorary Doctor of Laws from the University of New Brunswick.

A former journalist and political advisor, Mr. Clark was first elected to the House of Commons in the general election of 1972. He has been re-elected to the House in all successive general elections up to and including 1988.

On February 22, 1976 he was elected Leader of the Progressive Conservative Party. He was sworn in as Prime Minister on June 4, 1979, following the May 22 general election. His government was defeated at the polls on February 18, 1980.

Mr. Clark has focused his attention on returning Canada to its traditional role of consistent and constructive internationalism since his appointment in 1984 and re-appointment in 1988 as Secretary of State for External Affairs. He is also Chairman of the Cabinet Committee on Foreign and Defence Policy.



MINISTER OF FINANCE MICHAEL WILSON

Michael Wilson was born in Toronto in 1937 and educated at Upper Canada College and the University of Toronto, where he received a Bachelor of Commerce degree. He is a former executive vice-president of the Canadian investment firm Dominion Securities.

First elected to the House of Commons in May 1979, Michael Wilson was appointed Minister of State for International Trade on June 4 of that year. Re-elected to Parliament on February 18, 1980, he subsequently served as party spokesperson for a number of portfolios including Industry, Trade and Commerce; Energy; Finance and Regional Industrial Expansion. In 1983 he was a candidate for the leadership of the federal Progressive Conservative Party.

Mr. Wilson was re-elected to the House in 1988 and is a member of the Cabinet committees for Priorities and Planning; Expenditure Review; and Operations. He is Vice Chairman of the Trade Executive Committee. He was chairperson of the Caucus committee for Economic Development and Job Creation and a member of Mr. Mulroney's Council of Economic Advisors.

This will be Mr. Wilson's fifth economic summit.



THE SUMMIT OF THE ARCH

This year's Economic Summit, "The Summit of the Arch," will take place in Paris from July 14 to 16. In announcing these dates last year in Toronto, the French timed the Summit to coincide with the celebrations surrounding the 200th anniversary of the storming of the Bastille, the event that triggered the French Revolution. Summit leaders, together with a number of leaders from the developing world and elsewhere, have also been invited to participate in these bicentenary ceremonies on July 13 and 14. (The Arch referred to in the Summit's official name is the recently completed *Arche de la Défense* complex, on the outskirts of Paris, where most of the Summit discussions will take place.)

The main Summit issues will include international economic coordination, trade, debt and development and the environment. A number of international political issues will also be addressed.

As in the past, the overriding concern in Paris will be for the seven major industrialized countries to achieve compatible economic policies that will encourage global non-inflationary growth. Leaders in Paris will be confronted with a challenging global economic situation. On the positive side, economic growth in Summit countries has remained buoyant, and 1988 saw a significant improvement in external imbalances among major industrialized countries. More recently, however, inflation rates have risen in a number of countries and the process of reducing imbalances has shown signs of slowing; the imbalances in turn have prompted domestic pressures for protectionist trade measures. Clearly the current economic situation will present Summit leaders with a full and challenging agenda for discussions.

In discussing trade, leaders can be expected to reaffirm their continued commitment to conclude the Uruguay Round of Multilateral Trade Negotiations (MTN) on schedule by the end of next year, to resist protectionism, and to maintain and strengthen the open multilateral trading system. Summit leaders will review the progress made in the MTN over the past year, including the successful conclusion in April of the mid-term review meeting in Montreal. The Canada-U.S. Free Trade Agreement will be considered as supportive of the multilateral trading system and the MTN. EC 1992 (which aims to eliminate, by 1992, all internal barriers to the free circulation of goods, services, persons and capital), now underway, should also be seen as a positive

influence in efforts to liberalize trade. Also, the U.S. Omnibus Trade Act and its effect on trade relations is also likely to be a matter for discussion.

Problems of debtor countries will be another focus of concern. Summit leaders will review the situation of middle-income debtors and will seek, in particular, the best way to strengthen the international strategy for managing the debt problem. They will emphasize within the case-by-case approach, the new proposals put forward by U.S. Treasury Secretary Nicholas Brady earlier this year.

Debt, development and adjustment in the poorest countries, especially in sub-Saharan Africa, remain particularly difficult challenges that require long-term commitments. Canada will seek to ensure that Summit leaders give special attention to the difficulties faced by the poorer countries.

At the Toronto Summit, leaders made a strong commitment to coordinated action on the environment, and there is every indication that the subject will be equally important at the Summit of the Arch. Attention is expected to focus, within the framework of sustainable development, on several specific issues such as the atmosphere, global warming, deforestation, and protection of the marine environment.

The serious problems associated with the international traffic in illicit drugs, both in terms of demand and supply, are also expected to be an issue for leaders' attention at the Summit.

Finally, while summit discussions centre on economic issues, they also provide the opportunity for leaders to review political questions facing them. The leaders have given particular attention to the strategic and political aspects of relations between their countries and the Soviet Union and Eastern Europe. Unsurprisingly it is very often the most urgent political problems that retain leaders' attention. We can expect that they might wish to address the recent events in China. Regional conflicts and problems, human rights and terrorism are among the other political issues that leaders will probably review.

THE ECONOMIC SUMMIT PROCESS

The annual Economic Summit is the most visible element of a broader process of international consultation and cooperation in the management of the world economy. Summit discussions are closely linked to work done in other international fora, including the International Monetary Fund (IMF), the World Bank, the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT), the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD), and the Group of Seven Finance Ministers (G-7).

Through these institutions, governments seek to manage an increasingly interdependent world economy.

The issues on the Summit agenda are also reviewed at several advance meetings of personal representatives of the Summit leaders (the "sherpas"). The sherpas, through their preparatory meetings, seek out areas of agreement that may form the elements of a Summit consensus approach on the main issues. Prime Minister Mulroney's Personal Representative is Mr. J.H. Taylor, Under Secretary of State for External Affairs.

History of Economic Summits

The first Economic Summit meeting was held in Rambouillet in 1975 at the invitation of the President of France. The original concept of the Summit was that leaders would exchange views in an informal, relatively unstructured setting, much along the lines of the so-called Library Group of Finance Ministers which first met in 1973 in the White House library. Many of the leaders at the first Summit were members of the Library Group.

The Rambouillet Summit was prompted by the leaders' shared concern about the pressing economic issues of the time. The Bretton Woods system of fixed exchange rates, established in the aftermath of World War II, had broken down. Its collapse had weakened the established order of international economic cooperation. At the same time, the effects of the oil crisis of 1973-1974 had led directly to a recession characterized by high unemployment, surging inflation in the industrialized countries and declining world trade.

The early summits focused on promoting economic recovery. Summit leaders agreed on measures to sustain stable economic expansion and to reduce high levels of unemployment

without adding to inflationary pressures. There was a recognition that domestic structural changes would have to be made to deal with rising oil prices and new economic realities.

At the 1978 Bonn Summit, leaders agreed to a program of concerted action — first devised by OECD ministers — to promote sustainable non-inflationary growth. The program called for an expansion of domestic demand, greater cooperation with the developing countries and cooperation to reduce dependence on imported oil.

The 1979 Summit in Tokyo and the 1980 Venice Summit were primarily devoted to responding to the second oil price shock. The Tokyo Summit established a group of experts to monitor oil price developments and the oil consumption patterns of the industrial nations. At Venice in 1980, leaders agreed to a 10-year strategy to break the link between economic growth and oil consumption.

In the early 1980s the world slipped into a recession characterized by persistent inflation, low growth, rising unemployment, current account deficits and high interest rates. The fight against inflation became a key concern and leaders agreed at subsequent summits on the need to restrain public borrowing and monetary growth.

Relations between developed and developing countries were a special theme of the 1981 Ottawa/Montebello Summit. The leaders' deliberations contributed to the preparations for the Cancun Summit between leaders of the North and South which took place later that year.

Following the steep recession of 1981-1982, the world economy has recovered. At subsequent summits, leaders have endeavoured to adopt compatible policies to broaden, strengthen and sustain this recovery.

At the 1983 Williamsburg Summit, leaders agreed to pursue policies conducive to low inflation, reduced interest rates and budget deficits, and enhanced employment opportunities. They also committed themselves to halting protectionism and to dismantling trade barriers. They agreed on a case-by-case approach to the international debt problem.

In Bonn in 1985, leaders agreed to implement a range of coordinated economic policy measures and to intensify efforts to launch new multilateral trade negotiations. The leaders also estab-

lished an experts group, which reported to the Summit foreign ministers in the fall of 1985 on the crisis in sub-Saharan Africa.

The 1986 Tokyo Summit saw leaders expand the Group of Five Finance Ministers (the successor to the Library Group), and create the Group of Seven (G-7), including Canada and Italy. Leaders requested the G-7 Finance Ministers to strengthen international economic policy coordination by undertaking periodic reviews of economic policies and performance, including exchange rate levels. This process led to the Louvre Accord of February 22, 1987, an agreement designed to achieve more balanced global growth and reduce trade imbalances.

At Canada's initiative and with strong support from the United States, leaders at Tokyo expressed for the first time their common concern about the subsidy practices and protectionist measures that are distorting world markets for agricultural products. Summit leaders secured a consensus on moving forward with the Uruguay Round of Multilateral Trade Negotiations (MTN), which was formally launched at Punta del Este, Uruguay, in September 1986.

The Tokyo Summit endorsed the cooperative debt strategy initiative, which welcomed closer cooperation among international financial institutions. The Tokyo Summit also called attention to the great importance of an early and substantial replenishment of the International Development Association (IDA VIII) — the concessional lending arm of the World Bank — to meet the growing needs of developing nations.

At the Venice Economic Summit in 1987, leaders were encouraged by continued, though lesser, economic growth; and by continued low rates of inflation and generally reduced interest rates. They endorsed the strategy adopted by the Group of Seven Finance Ministers in Paris in February 1987 (the Louvre Accord). The leaders reaffirmed their support for the multilateral trading system and the Uruguay Round, and advanced the call for an MTN mid-term review by ministers. They endorsed the OECD ministerial agreement on agriculture, which recognized that domestic support policies distort world agricultural trade. Leaders called for special treatment of the world's poorest countries and urged that agreement be reached on specific measures (expansion of the Structural Adjustment Facility of the IMF).

The 1988 Toronto Economic Summit was a highly productive and successful meeting which

made progress on a wide range of economic and political issues.

Canada achieved its main objectives for the Summit, including a continued commitment by Summit participants to cooperate to maintain non-inflationary economic growth while reducing global imbalances. Canada also sought, and achieved, forward movement on trade liberalization (including agriculture), on proposals to ease the debt burdens of the poorest developing countries, and on measures to protect the international environment. The changes made by Canada to the Summit format encouraged greater spontaneity in the discussions, and yet ensured a "business-like" meeting that focused on the key economic issues. At the same time, Canada was successful in working to affirm unity among Summit countries on a number of political issues, including East-West relations and South Africa.

In their Economic Declaration at the conclusion of the Toronto Summit, leaders "strongly welcomed" the Canada-U.S. Free Trade Agreement. They expressed their conviction that the Canada-U.S. agreement, and other regional developments, were steps towards a more open multilateral trading system and would catalyze the liberalizing impact of the Uruguay Round.

Finally, the Toronto Summit marked a turning point in international consideration of environmental issues. One concrete result was the convening of the Toronto Conference on the Changing Atmosphere, which was held following the Summit.

Leaders believe that economic summits have strengthened the political and economic ties of solidarity among their countries, and have thereby helped to sustain the values of democracy that underlie their economic and political systems. At Toronto the participants agreed to institute a further cycle of summits by accepting the invitation of the President of the French Republic to meet in France from July 14 to 16, 1989.

Global political issues frequently feature in Summit discussions. The 1979 Tokyo Summit focused world attention on the plight of Indo-Chinese refugees. The Soviet invasion of Afghanistan and its effects on East-West relations were highlighted at Venice in 1980. Leaders at Versailles in 1982 agreed on a general approach to East-West economic relations, which carried over into the development of more specific policies at

NATO and the OECD that year. Terrorism has been the subject of separate declarations at a number of summits, with Canada playing a major role in the adoption of the Declaration on International Air Hijacking at Bonn in 1978 and the Statement on International Terrorism at Tokyo in 1986. Also in Tokyo in 1986, leaders addressed the implications of the nuclear accident at Chernobyl. At Venice in 1987, the political situation in South Africa was discussed; leaders also took further steps to strengthen and extend the Bonn Declaration on International Air Hijacking.

At Toronto, leaders addressed a number of political questions: East-West relations, the Middle East, South Africa, terrorism and narcotics.

GLOBAL ECONOMIC SITUATION

The global economy performed surprisingly well in 1988. Growth remained buoyant despite the October 1987 global stock market correction; growth in the Summit countries accelerated above the pace set in 1987. Also, progress was made towards improved international economic policy coordination, and a significant improvement in external imbalances among the major industrial countries was evident. More recently, however, rising rates of inflation and a stalling of progress in reducing external imbalances suggests that 1989 will pose more difficult challenges for policy coordination.

The Summit economies experienced strong growth last year. Output growth in real terms expanded by 4.2 per cent according to the International Monetary Fund (IMF). Even more encouraging than the pace of growth was its composition. Investment spending provides a foundation for continued economic expansion, and was a principal contributor to rapid output growth. World trade expanded at its fastest pace since 1984, serving to ease some of the difficulties faced by many heavily indebted developing countries.

Conditions in global financial markets were relatively stable in 1988, compared to the turbulence of the previous year. A number of factors were responsible for the greater stability. First, the large external deficit of the United States declined through the first part of 1988. Second, monetary authorities tightened their policies in response to increased inflationary pressures. This reassured financial markets of the commitment to fight inflation. Third, internationally coordinated intervention, along with changes in underlying policies, helped produce relatively stable exchange rates.

Most major forecasts anticipate that the tightening of monetary policies in 1988 will be successful in preventing a further acceleration of inflation by reducing domestic demand growth to a pace compatible with supply constraints. The reduction in the average rate of unemployment for the Summit countries over recent years is expected to continue in 1989, although unemployment is expected to remain high in a number of European countries. On the basis of current policies and exchange rates, external imbalances are likely to remain large into the 1990s.

Recently, some uncertainties have arisen, making the outlook less optimistic. It is not certain that the monetary tightening over the second half of 1988 and early 1989 has been

sufficient to contain inflation. Signs of slowing demand have emerged in a number of Summit countries, although further evidence will be required to determine the extent of the slowdown. Monetary policy authorities must then remain vigilant, as there is a continued danger of an overheating of Summit economies giving rise to a further acceleration of inflation.

A second major risk is the prospect of a widening of the large external imbalances between the United States, Japan and the Federal Republic of Germany (F.R.G.). Large current account deficits in the United States and resulting heavy foreign financing requirements increase the threat of disruptive financial market reactions. Furthermore, if large trade imbalances continue, deficit countries may resort to protectionist measures as a means of attempting to restore balance.

The "soft landing" for the world economy implied in most forecasts will depend importantly on policy actions in a number of key areas and continued commitment to the process of international economic policy coordination. Controlling inflation must continue to be a top priority of monetary policy. However, fiscal policies, particularly in North America, must also provide greater support to monetary authorities. Achieving tighter fiscal policy through reducing domestic demand will help not only to contain inflation but also contribute to the reduction of external deficits.

Actions to reinforce the pace of structural reform will be important, especially in countries with large external surpluses such as Japan and the F.R.G. By ensuring that the price system sends the right signals and by removing restrictions on the private sector, such measures can enhance productivity and the growth potential of Summit economies.

INTERNATIONAL DEBT

The debt burden of developing countries has been a prominent issue of discussion at recent Summit meetings. This debt totals about US\$1.3 trillion.

The external debt of developing countries emerged as an acute problem in 1982, when Mexico announced that it could not meet its debt service payments. The situation of debtor countries had been deteriorating for some time. Growth in industrialized countries had declined and demand had weakened. This slowdown, combined with inappropriate policies in borrowing countries, induced a sharp downturn in the growth rates of debtor countries and weak export performance. To deal with the debt problem, the international community has adopted an evolving strategy based on stretching out repayment terms and providing new lending to enable debtors to allow their economies to grow and adjust. In 1988-1989 the strategy has evolved to include voluntary debt reduction by commercial banks.

The year 1985 marked a major turning point in the debt strategy. U.S. Treasury Secretary James Baker launched an initiative to strengthen the debt strategy with a call for new lending by commercial banks and international financial institutions (IFIs). The revised strategy reinforced the case-by-case approach adopted at the 1983 Williamsburg Summit. The distinguishing feature of this revised strategy was that policies to encourage domestic economic adjustment in debtor countries should also allow for adequate rates of economic growth. Specifically, the Baker initiative emphasized the essential need for debtor countries to implement economic policy reforms; a continued central role for the IMF and an enhanced role for the multilateral development banks, particularly the World Bank; and increased lending by commercial banks to debtor countries to facilitate their policy and economic growth reforms.

In Tokyo in 1986 and again in Venice in 1987, Summit leaders endorsed the cooperative debt strategy and called for closer cooperation among international financial institutions.

The Toronto Economic Summit in June 1988 saw a further evolution of the debt strategy regarding the debt of the poorest countries. The Summit countries approved a proposal based on a Canadian compromise for concessional Paris Club reschedulings of the poorest countries' debts. (The "Paris Club" is an informal group which coordinates rescheduling of debt owed to governments of industrialized countries.) Under

the Toronto agreement, individual creditor countries could choose from several options. Three options were defined by the creditor governments: partial write-offs, longer repayment terms and lower than market interest rates. To date such reschedulings have been granted to the Central African Republic, Equatorial Guinea, Guinea, Madagascar, Mali, Niger, Senegal, Tanzania and Uganda. It is expected that Mauritania, Benin, Zaire, Togo and Chad will also benefit from concessional reschedulings. In addition, a number of donor governments, notably the United Kingdom, the Federal Republic of Germany, France and Canada, have agreed to forgive the official development assistance debt owed by some or all sub-Saharan African countries.

At the annual meetings of the IMF and the World Bank in September 1988, the international community agreed to collaborate further to help resolve the problems posed by those countries which have failed to meet their financial obligations to these institutions. Canada agreed to chair the first support group which was set up to help Guyana marshal the necessary external financing to implement its adjustment program and clear its arrears to the IFIs. On May 5, 1989, the Government of Canada announced the successful completion of the special financing package for Guyana.

1988 saw the gradual development of a consensus that the international debt strategy would have to be adapted, once again, to make it easier for debtor countries to resort to voluntary debt reduction, as opposed to debt rescheduling or refinancing. To this end, various proposals were put forward including those of French President Mitterrand, of former Japanese Finance Minister Miyazawa and of the Group of Eight Latin American countries. On March 10, 1989, U.S. Treasury Secretary Nicholas Brady outlined a number of proposals for the further evolution of the debt strategy. On the basis of these proposals, both the IMF and World Bank have agreed to provide resources to indebted countries to encourage voluntary debt reduction by commercial banks. IMF programs have already been approved for Mexico, Costa Rica and the Philippines.

The newly revised debt strategy following on the Brady proposals reaffirms the central importance of sound economic policies in debtor countries. The commercial banks are expected to provide financial support through a wide array of new funding initiatives. Their participation in

voluntary debt reduction is considered essential. As part of this approach, creditor governments would also continue to reschedule or restructure their credits through the Paris Club; provide financial support through the IFIs and the export credit agencies for countries with sound economic reform programs; and consider ways to reduce in the creditor countries any unnecessary regulatory and tax impediments to voluntary debt reduction.

Meanwhile, negotiations between the banks and debtor countries seeking a restructuring of their debt, including actual reduction of the debt or of debt service payments, are making slow progress. This is due to the banks' reservations about accepting large losses, difficulties in getting all participant banks on side, and the high expectations of debtor countries. Summit leaders will review these issues in Paris. The Paris Summit is also expected to consider the debt situation of the poorer countries.

RELATIONS WITH DEVELOPING COUNTRIES

For many developing countries, the global economic environment of the late 1980s and the 1990s will remain difficult. The environment, population growth, urbanization and continued poverty are emerging as critical issues for those seeking to meet the challenge of Third World development. There is, moreover, a growing diversity among developing countries in terms of their capacity to move forward with their own development.

In dealing with these problems, developing countries themselves will continue to play the primary role. In recent years, many have been undertaking difficult economic policy reform efforts, aimed at restructuring their economies to improve efficiency and international competitiveness. These efforts deserve continued encouragement and support from both bilateral donors such as Canada, and from the international financial institutions, particularly the IMF and the World Bank.

There was a resumption in the growth path of global official development assistance in 1988. Canada believes that continued and enhanced cooperation among donors, with the Bretton Woods institutions providing appropriate coordination, will contribute to the most effective flow of policy advice and resources to developing countries. The recently agreed upon general capital increase for the World Bank and the general resource increase for the Inter-American Development Bank will allow these institutions to contribute increased financial resources to the efforts of developing countries. Canada will continue to play a strong role in the multilateral institutions to ensure that policy advice to developing countries is of the highest quality and takes into account the needs of the poorest people in the poorest countries.

Adequate and high-quality development assistance is an important contribution that donors can make to development. Canada's view is that every effort must be made to ensure that such resources are available in sufficient quantity, on appropriately concessional terms and in support of developmentally sound programs.

Canada's own development assistance program is a substantial one: over the next five years, Canada will provide \$16 billion. In 1988 Canada ranked first with France as the most generous donor on an Official Development Assistance/Gross National Product (ODA/GNP) basis among Summit countries, and the seventh most generous donor among OECD countries. After a

reduction this year, the Canadian program will begin to grow again next year. It will be linked to the growth of the Canadian economy, and the ODA/GNP ratio itself will be increased over time.

Canada's assistance will continue to be provided on an all-grant basis; thus Canadian aid will not add to developing countries' debt burdens.

Quality improvements were introduced into the Canadian aid program in the 1988 aid strategy, **Sharing our Future**. The central principles of the strategy focus on reaching the poorest countries and peoples, ensuring that development priorities prevail in the aid program, helping recipients to help themselves and fostering partnerships between Canada's people and institutions and those of the Third World.

Canada will continue to work to help developing countries, particularly the poorest, address their debt and development problems. Canada played an important role at both the 1987 Venice Summit and the 1988 Toronto Summit in this area. At Venice, leaders called for the creation of the Enhanced Structural Adjustment Facility (ESAF) of the IMF to provide concessional financing for the poorest countries implementing economic reforms. There was also agreement on improving the terms under which official debt is rescheduled at the Paris Club. At Toronto, leaders agreed on a "framework of comparability" — a compromise suggested by Canada — for rescheduling debt at the Paris Club, which allowed for more generous terms for the poorest countries. These "Toronto terms" are now being applied in the Paris Club.

At the same time, some donor governments, including Canada, have forgiven past official development assistance debts of a number of developing countries. Canada announced such action for 13 African countries at the 1987 Francophone Summit and the Commonwealth Heads of Government Meeting. This helps relieve debt burdens and is an appropriate action in the case of ODA debt, which is generally regarded as being of a special nature in comparison to commercial debt or even other official debt. More important, Canada's action served as an example that other donor governments might follow.

Over the coming months, development issues will continue to be an important feature of the international economic agenda. Some of the

highlights are the negotiation of the ninth replenishment of the International Development Association (IDA), which is the concessional lending arm of the World Bank; a special UN session on development; a conference in Paris on the least developed countries; and the preparation of a new UN international development strategy.

In such multilateral efforts, as well as in its own aid program, Canada will remain committed to working in support of the interests of developing countries.

Newly Industrializing Economies (NIEs)

Canada recognizes the growing economic influence of the Asia/Pacific NIEs — the Republic of Korea, Taiwan, Singapore, and Hong Kong — and is examining ways to involve them more closely in international discussions on global economic policy.

At the Venice Summit in 1987 and in Toronto in 1988, the growing importance of the NIEs was recognized by Summit leaders, who urged the NIEs to assume a greater responsibility in maintaining the open world-trading system by reducing trade barriers and pursuing other economic reforms.

At the urging of Canada, and other member countries, the OECD has recently launched an initiative to involve the NIEs more fully in the international discussions on the economic issues facing the world. The first step in the process was a joint NIEs/OECD seminar held in Paris in January 1989 to establish a non-confrontational dialogue with the NIEs on economic and trade issues of common concern. The next step will be a series of informal workshops dealing with globalization, financial markets, macroeconomic linkages and trade.

INTERNATIONAL TRADE

The issues of protectionism and world trade liberalization have been prominent at all economic summits. Thus discussions among leaders have served to demonstrate their commitment and will to resist protectionism, and to strengthen the multilateral trading framework. Summits have also provided stimulus to negotiations within GATT. In the late 1970s, leaders gave support and impetus to the Tokyo Round of Multilateral Trade Negotiations, which was successfully concluded in 1979. Following a commitment at the 1986 Tokyo Summit, the Ministers of the GATT Contracting Parties, including Canada's Secretary of State for External Affairs, Joe Clark, met in September 1986 at Punta del Este, Uruguay, to launch a new round of Multilateral Trade Negotiations. The negotiations of the Uruguay Round are the largest and most ambitious yet undertaken, and will establish the blueprint for international trade relations until the end of this century and beyond.

The Multilateral Trade Negotiations represent a challenge and an opportunity for Canada to help identify forward-looking solutions to the current and emerging problems facing the international trading system. Canada approaches the Uruguay Round with a sense of urgency, determined to fight protectionist threats, to enhance the rule of law in international trade and to restore the momentum towards further trade liberalization.

The ministerial declaration at Punta del Este demonstrated the participating countries' commitment to the process, and outlined the challenging negotiating agenda. The Declaration

- greatly strengthens the commitment to stop the introduction of new protectionist measures and to promote policies that will remove barriers to trade (standstill and rollback);
- includes for the first time specific objectives for across-the-board negotiations on agriculture that embrace not only improved market access but the application of multilateral disciplines to the use of all direct and indirect subsidies and other measures that distort trade;
- aims to reduce or eliminate tariff and non-tariff barriers, in order to improve market access conditions;
- includes new issues such as trade in services, intellectual property, trade-related investment measures;
- specifies a series of institution-building and rule-making measures to reinforce and extend the mandate of GATT.

When the Uruguay Round was launched in 1986, it was agreed that it would end in four years. The mid-term review conference of the MTN at the ministerial level in Montreal December 5-9, 1988, provided an opportunity to review and consolidate the achievements of the first two years of the talks and give added impetus for the decisive final phase. Following a break for informal negotiations, the discussions in Montreal were successfully concluded with the meeting in Geneva of the Trade Negotiating Committee in April 1989.

Canada, which derives 46 per cent of its gross domestic product from merchandise trade, is playing a constructive role in the MTN to help lower global trade barriers and create more transparent and effective rules of the game. It is important for Canada to have a strong GATT, credible both to trading countries and to business people involved in trade. To this end, Canada is working with its Summit partners to devise means of strengthening the GATT system and reinforcing its effectiveness.

Canada believes that all countries will benefit from global economic growth through liberalized trade. The Canadian government, which views the participation of developing countries as crucial to the success of the Uruguay Round, has strongly encouraged their full participation in the MTN. It has sought to help them to do so through projects funded by the Canadian International Development Agency (CIDA). These have included educational programs aimed at improving trade policy officials' abilities to develop policy positions and to defend their interests in the negotiations.

With the Uruguay Round now entering its final phase, other important unilateral, bilateral and plurilateral trade policy initiatives and developments are having a major impact on the international trade environment. Trade will remain an important issue for discussion at the Summit of the Arch.

Despite the successful conclusion of the Montreal MTN mid-term review and the generally healthy growth in trade and investment in recent years, large imbalances and structural difficulties persist. This situation has led some countries to respond by engaging in trade-restrictive practices. The Summit provides an opportunity for leaders to re-affirm their commitment to the open multilateral trading system, and to conduct their trade policies within, and in support of, international trade rules.

Another major development in the international trading environment is the Canada-U.S. Free Trade Agreement, which came into force on January 1, 1989. Leaders at the Toronto Summit strongly welcomed the agreement, which will lead to a more powerful and competitive Canadian economy and to increased international trade. As such it will support the multilateral trading system and give impetus to the liberalizing efforts of the MTN. The emergence of a more integrated European Community and increased cooperation in the Asia-Pacific region also hold the promise of increased trade and investment opportunities for all.

ENVIRONMENT

Global environmental problems, such as climate change, ozone depletion, hazardous wastes, deforestation, desertification and marine pollution have become priority issues for both political leaders and the general public.

While previous summits have been instrumental in shaping international thinking on the environment, the Toronto Summit was a landmark meeting at which leaders committed themselves to urgent collective action on global environmental problems. The Toronto Summit has provided political impetus for an extremely active international environmental agenda over the past year, involving significant and growing international policy coordination on environmental issues.

A significant event on this agenda was the signature of the Declaration of The Hague on the Protection of the Atmosphere by 24 heads of state or government on March 11, 1989. Of the Summit countries, Canada, France, the Federal Republic of Germany, Italy and Japan are signatories. The declaration calls for developing, within the framework of the United Nations, new institutional authority to combat further warming of the atmosphere — either by strengthening existing institutions or by creating a new institution. The declaration also supports the negotiation of international conventions on the atmosphere, one of Canada's key objectives.

The process of reviewing and strengthening the 1987 Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer has been launched by the U.K. Ozone Conference (hosted by Prime Minister Thatcher in March 1989) and by the first meeting of the Contracting Parties to the Montreal Protocol (Helsinki, May 2-5, 1989).

Other important developments include the negotiation of the United Nations Environment Program (UNEP) Convention on the Control of Transboundary Movements of Hazardous Wastes, signed by 34 countries in Basel on March 22, 1989; the conclusion of the Protocol on Nitrogen Oxides at Sofia on November 1, 1988; and the decision taken at the 43rd UN General Assembly to convene in 1992 a UN conference on environment and development.

An important policy question at the Summit of the Arch will be the integration of environmental considerations into economic decision making. The concept of sustainable development, as outlined in the report of the World Commission on Environment and Development (1987), could

well form the basis for a new era of economic development.

Priority issues for discussion at the Summit are the atmosphere, deforestation and the protection of the marine environment.

Atmosphere

International discussion and broader awareness of the climate change problem was stimulated in June 1988 at the Toronto Conference on The Changing Atmosphere: Implications for Global Security. In February 1989, Canada hosted an international follow-up meeting of legal and policy experts to work toward a global umbrella framework convention for the protection of the atmosphere. Canada is also an active participant in the Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC).

Canada actively promotes the development of a comprehensive international response to climate change through full utilization and strengthening, at least initially, of the existing network of international institutions, including the United Nations Environment Program, the World Meteorological Organization (WMO), the Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC) and OECD/International Energy Agency (IEA) energy-environment work. A top priority for Canada is the conclusion of a framework convention on climate change. In this regard, UNEP, in collaboration with the WMO, should begin preparations on an urgent basis for an international convention on climate change with negotiations starting as soon as the report of the IPCC has been released, and not later than October 1990. Canada has also urged the OECD and the IEA to accelerate their energy-environment work with emphasis on increased energy efficiency and conservation, development of non-fossil fuel technology to reduce greenhouse gas emissions (particularly with respect to the transportation sector), and nuclear power.

The Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer has been reviewed in light of scientific evidence that the original provisions of the protocol are insufficient to halt the depletion of the stratospheric ozone layer. In February 1989, Canada pledged to accelerate the national program to phase out controlled chlorofluorocarbons (CFCs) by announcing an 85 per cent reduction by 1999. Canada will look for progress by the Summit countries toward a common target of reduction of controlled CFCs, with the ultimate goal of a complete ban.

Deforestation

Global deforestation is an increasing concern. Canada believes that the Tropical Forestry Action Plan (TFAP) of the Food and Agriculture Organization (FAO) should be used as the main coordinating body to achieve the protection and the sustainable use of tropical forests. TFAP has a good track record and Canada has contributed significantly to its work. Although trade in tropical timber is not the major cause of tropical deforestation, the International Tropical Timber Organization (ITTO) should focus its work on ensuring that tropical timber resources have greater remunerative market value for the producers by means of activities such as improved access to developed countries markets for value added tropical timber exports. It could also develop industry codes of conduct.

Marine Environment

Oceans are indiscriminately being used as receptacles for refuse. Their living resources are not being well managed. Canada hopes to see leaders recognize the importance of international cooperation in protecting and conserving the marine environment.

In Canada the Prime Minister recently announced the creation of a public review panel on the safe movement of oil and chemicals in bulk through Canadian waters and fishing zones, with the focus on oil tanker spillage. Canada would welcome and participate actively in international discussions leading to an international convention on oil spills.

1992 UN Conference on Environment and Development

International discussion on global environmental issues is increasingly being directed towards the important 1992 UN Conference on Environment and Development. Canada strongly supports the convening of the conference and will participate actively in its preparations, including a regional preparatory conference entitled "Action for a Common Future" to be held in Bergen, Norway in May 1990.

Assistance to Least Developed Countries (LDCs)

Industrialized countries must ensure that their development assistance policies reflect sustainable development principles and practices, both in bilateral programs and in multilateral development institutions. Canada is pressing multilateral development banks to devote more attention to environmental concerns in the design and implementation of projects. In addition, more than \$900 million per year of CIDA's program is allocated to projects designed to improve the management of renewable and non-renewable resources in developing countries. This is another aspect of the environmental question which Summit leaders may discuss.

POLITICAL ISSUES

Economic summits have always had an important political aspect. East-West relations have often constituted the main element in the political discussions. For example, at the 1982 Versailles Summit and the 1984 London Summit, the leaders agreed on a general approach to East-West economic relations. At the 1983 Williamsburg Summit, Japan joined in a declaration on the indivisibility of the security of Summit countries. At the Bonn Summit of 1985, the Political Declaration on the 40th Anniversary of the End of the Second World War enumerated the democratic values held in common by the Summit countries, as did the Tokyo Declaration of 1986, "Looking Forward to a Better Future."

In 1988, the participants in the Toronto Summit indicated that they would adopt a positive attitude toward the current change in relations between the Western countries and the Soviet Union. The seven heads of state and government also voiced their approval of the Soviet troop withdrawal from Afghanistan and of the INF Treaty, and expressed their desire to achieve a global prohibition of chemical weapons. Again in Toronto, the leaders encouraged the U.S.S.R. to continue seeking progress in the area of human rights.

The leaders will often discuss crises that arise at the time of the summits. Freedom of shipping in the Persian Gulf has been a subject in the past three summits, and the political stocktaking in Paris is expected to include the recent events in China, among other things.

Terrorism has also been on the Summit agendas since 1978. The Bonn Declaration of that year was an important step in the fight against air piracy. In Toronto in 1988, the leaders emphatically reaffirmed their condemnation of terrorism and their continued adherence to previous Summit declarations on terrorism. The leaders also expressed renewed support for the International Civil Aviation Organization's work against terrorism.

The foreign ministers involved in the Summits exchange their views on a large number of political questions. In addition to East-West and North-South issues, they generally discuss regional conflicts such as those in the Middle East, Southern Africa, Central America, Afghanistan, Cambodia and Iran-Iraq. They report to the leaders, and help them to finalize their political declarations.

In the political declaration of the Toronto Summit, three paragraphs were devoted to the problem of narcotics. Reference was made to the urgent need to improve international cooperation, in every suitable forum, in dealing with the problem of illicit drugs, a question which may resurface in Paris.

In Paris, the leaders will discuss East-West relations, especially on the economic level, as they have in the past. The groundwork for these discussions was laid at the NATO Summit at the end of May and during Mr. Gorbachev's visits to Bonn in June and to Paris in July. The question of human rights will be the subject of special interest in this bicentenary year of France's 1789 Declaration of the Rights of Man and the Citizen.

CANADA'S ECONOMIC PERFORMANCE

The Canadian economy continued to expand at a robust pace in 1988 as real gross domestic product (GDP) advanced 4.5 per cent, a rate that is among the highest of the Summit countries. For the fourth consecutive year, growth in final domestic demand exceeded that of real GDP in 1988, registering its largest annual increase since 1973. All categories of final domestic demand posted strong gains. Growth in consumption and housing, which slowed following the October 1987 stock market downturn, rebounded strongly in the second half of 1988. Business non-residential investment continued to serve as the primary engine of growth in 1988. Buoyed by high and rising rates of capacity utilization and healthy corporate financial positions, real business investment in plant and equipment has increased by more than 30 per cent over the past two years, with machinery and equipment spending being particularly strong.

The robust growth in domestic demand, particularly in the import sensitive categories of machinery and equipment investment and consumer durables spending, contributed to a deterioration in the merchandise trade surplus in 1988. The current account deficit also increased in 1988, but this was due in large part to several special dividend payments by Canadian corporations to foreign shareholders at the end of last year.

The continued, above-potential growth in the Canadian economy in 1988 contributed to a further tightening in labour and product markets. Capacity utilization rates approached 100 per cent in several industries. Employment grew by 3.2 per cent in the year, the fastest annual rate of growth during the recovery. After a marked slowing in the May to October period, employment again increased strongly late in the year. The unemployment rate dropped to 7.7 per cent in the fourth quarter, a level comparable to the average rate that prevailed prior to the recession. In the first quarter of 1989, the unemployment rate remained largely unchanged.

The tightening in labour and product markets has heightened inflationary pressures. After fluctuating between 3.8 and 4.2 per cent in 1988, the all-items Consumer Price Index (CPI) rate of inflation rose to 4.6 per cent in February 1989 and remained at that level through April. The underlying rate of inflation, as measured by the CPI (excluding food and energy components), rose to 5.4 per cent in February, from 4.2 per cent at the end of 1987, and remains above 5 per

cent. The increase in inflation occurred in spite of the moderating influence of the sharp appreciation in the Canadian dollar and declining world oil prices in 1988.

As in other Summit countries, short-term interest rates have risen significantly in Canada in 1988 and early 1989 as monetary policy has responded to the emergence of inflationary pressures. Long-term interest rates, on the other hand, have declined from 1987 and 1988 levels, reflecting investor confidence that inflation will remain in check. Since early 1988, the Canadian dollar has appreciated sharply against all major currencies including the U.S. dollar, moving from US\$0.77 in early 1988 to above US\$0.83.

In its June 1989 economic forecasts, the OECD anticipates that Canada's economic growth rate (for real GDP) will slow to 3.25 per cent in 1989 and further, to 2.25 per cent in 1990. It foresees consumer prices rising by 4.25 per cent this year and next, with unemployment stable at 7.75 per cent over the coming 18 months. These figures are somewhat more optimistic on unemployment and inflation than the Canadian government forecasts used as the basis for the April 1989 budget. The OECD has in its recent forecasts been moving closer to the Canadian government's assessment of the economic outlook.

STATISTICAL SUMMARY BY COUNTRY

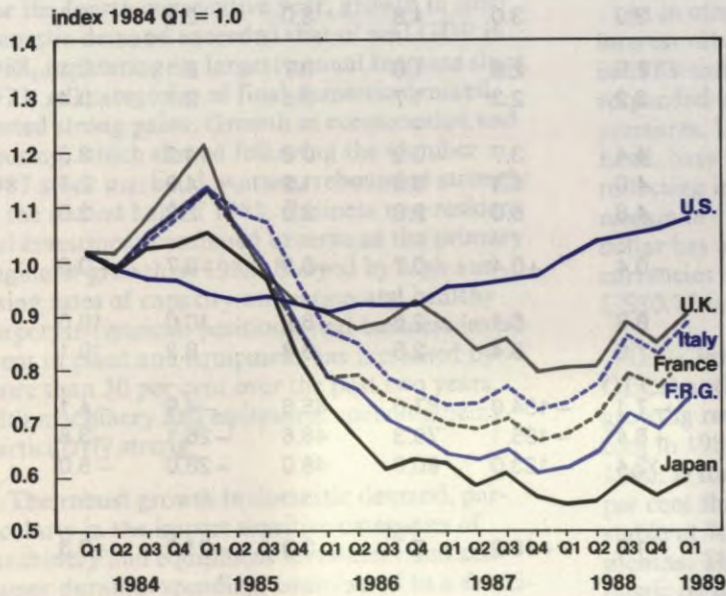
		Canada	U.S.	Japan	F.R.G.	U.K.	France	Italy
GNP/GDP (percentage change)	1987	4.5	3.4	4.4	1.8	4.6	1.9	3.1
	1988	5.0	3.9	5.8	3.4	4.5	3.4	3.7
	1989	3.0	3.0	4.8	3.0	2.3	3.0	3.5
Employment (percentage change)	1987	2.9	2.6	1.0	0.7	2.1	0.1	0.2
	1988	3.2	2.3	1.7	0.6	2.1	0.4	0.8
CPI inflation (per cent)	1987	4.4	3.7	-0.2	0.3	4.2	3.3	4.7
	1988	4.0	4.1	0.5	1.2	4.9	2.7	5.1
	1989	4.8	5.0	2.0	3.0	2.3	3.0	3.5
Change: 1987 to 1988		-0.4	+0.4	+0.7	+0.9	+0.7	-0.6	+0.4
Unemployment rate (per cent)	1987	8.8	6.1	2.8	8.9	10.0	10.5	12.0
	1988	7.8	5.4	2.5	8.8	8.2	10.1	12.0
Current account balance (billions of U.S. dollars)	1987	-7.1	-154.0	87.0	45.6	-4.9	-4.1	-1.1
	1988	-8.4	-135.1	79.3	48.6	-26.1	-3.8	-4.2
	1989	-12.4	-123.0	80.0	48.0	-28.0	-5.0	-8.0
Change: 1987 to 1988 (billions of U.S. dollars)		-1.3	+18.9	-7.7	+3.0	-21.2	+0.3	-3.1
ODA (per cent of GNP/GDP)	1987	0.47	0.20	0.31	0.39	0.28	0.51	0.35
	1988	0.50	0.20	0.32	0.39	0.32	0.50	0.37
Change: 1987 to 1988 (unch: unchanged)		+	unch	+	unch	+	-	+
Central government fiscal balance (per cent of GNP/GDP)	1984	-6.7	-5.1	-4.7	-1.6	-3.1	-3.4	-13.1
	1985	-6.6	-5.3	-3.9	-1.3	-2.4	-3.3	-13.8
	1986	-4.8	-4.8	-3.4	-1.2	-2.1	-2.8	-12.2
	1987	-4.3	-3.4	-2.7	-1.4	-1.1	-2.3	-11.6
	1988	-3.4	-3.3	-2.1	-1.7	+0.5	-1.8	-11.5
	1989	-3.9	-3.1	-1.6	-1.3	+1.7	-1.6	-11.7
Change in fiscal balance 1984 to 1988 (per cent of GNP/GDP)		+3.3	+1.8	+2.6	-0.1	+3.6	+1.6	+1.6
Savings ratio	1987	9.7	3.3	15.1	12.3	5.6	11.5	22.2
	1988	8.7	4.4	15.2	12.6	4.1	12.3	22.8
	1989	9.5	5.0	15.3	12.0	4.3	12.0	21.8
Central government net debt interest payments (as a percentage of total expend- iture) (na: not available)	1987	19.5	13.3	17.7	5.2	5.4	6.4	17.9
	1988	20.8	13.8	na	na	na	na	18.4
	1989	23.8	na	na	na	na	na	na

Date: June 26, 1989

Data Sources: Department of Finance (Canada); IMF World Economic Outlook, April 1989; OECD Economic Outlook 45, June 1989.

COMPARATIVE ECONOMIC CHARTS

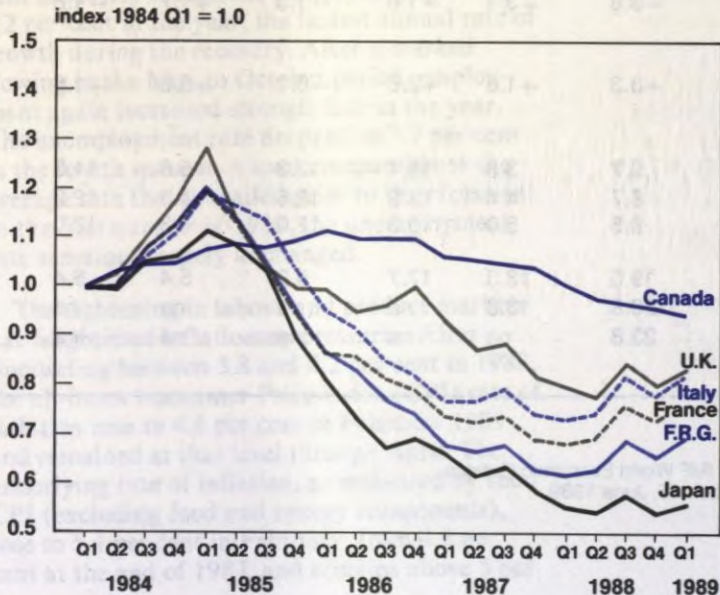
Chart 1
Canadian Dollar Movements
against G-7 Currencies



As in 1987, the Canadian dollar continued to appreciate against the U.S. dollar through 1988, driven by a high level of confidence in the Canadian economy, rising commodity prices and interest rate differentials with the United States. The appreciation against the U.S. dollar continued in the early part of 1989, though by midyear the strength of the U.S. dollar against all currencies led to some decline for the Canadian dollar.

After declining against overseas currencies from early 1985 through 1987, the Canadian dollar rebounded through most of 1988 and into 1989. On a trade-weighted basis, the Canadian dollar ended the year up 9.6 per cent compared to the end of 1987 and rose about another 2.0 per cent from the end of 1988 to May 1989.

Chart 2
U.S. Dollar Movements
against G-7 Currencies

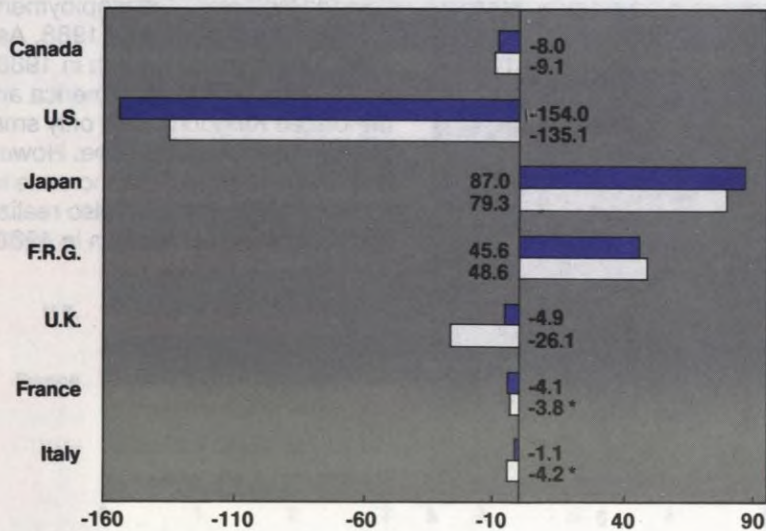


Over the past year and a half, the U.S. dollar has fluctuated in value against foreign currencies. In response to a tightening of monetary policy by the Federal Reserve in early 1988, the U.S. dollar began to reverse the decline against overseas currencies it had been undergoing since February 1985. After reaching a peak in the autumn of 1988, the dollar began to decline once more, only to rebound in early 1989.

Chart 3
Current Account Balances

billions of U.S. dollars

■ 1987 □ 1988



* IMF estimates from WEO April 1989

The U.S. current account deficit narrowed in 1988. While the Japanese surplus declined, most of the decline was in the first half of the year. In the second half and into early 1989, Japanese surpluses began to widen once more.

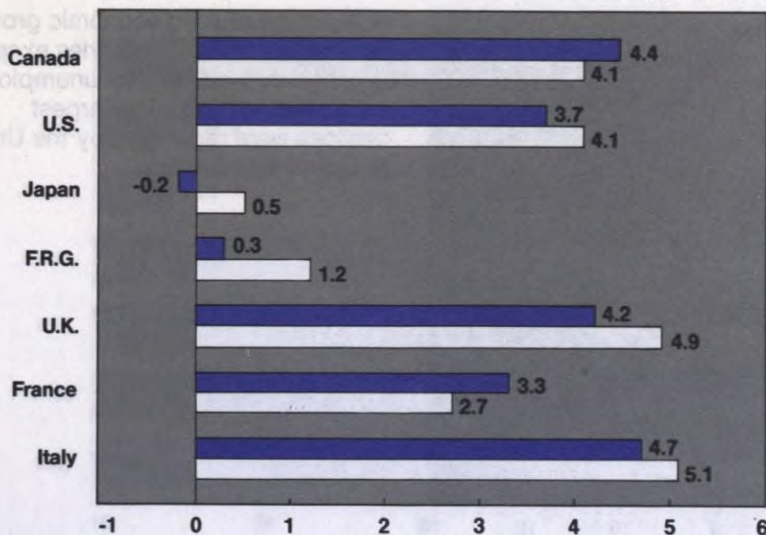
The F.R.G. surplus increased somewhat in 1988, despite a reduced surplus in trade with the United States. Strong growth in domestic demand, particularly investment, among its principal European trading partners has contributed to vigorous growth in F.R.G. exports. Of the major European economies, the United Kingdom has experienced the largest deterioration in its current account balance.

Strong growth in domestic demand in Canada also led to a deterioration in its current account deficit.

Chart 4
Growth of Consumer Price Index in 1987 and 1988

per cent

■ 1987 □ 1988

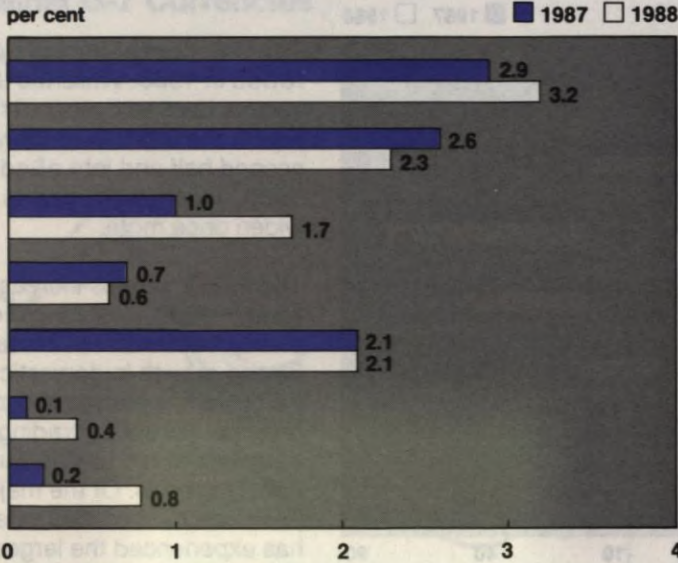


Inflation rates increased in most of the G-7 countries in 1988. With 1988 being the sixth year of the current expansion, strains on productive capacity began to emerge in some of the G-7 economies, and inflation increased. Although the Canadian inflation rate was lower on an annual basis, there was a marked increase by the end of the year and into early 1989. By April 1989, inflation was running at a 4.6 per cent rate compared to 4.0 per cent a year earlier.

Exchange rate depreciation and higher commodity prices contributed to higher inflation in Japan and F.R.G. in 1988.

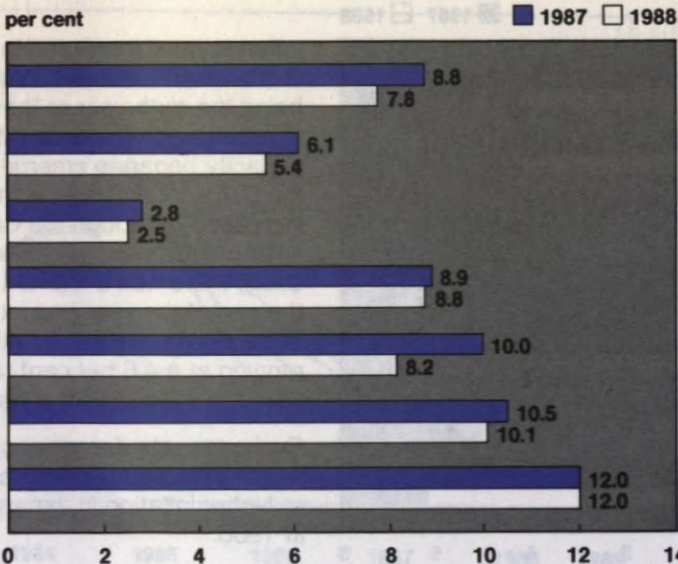
COMPARATIVE ECONOMIC CHARTS

Chart 5
Growth of Employment in 1987 and 1988



Canada led the G-7 in employment growth in both 1987 and 1988. As in 1987, employment growth in 1988 was strongest in North America and the United Kingdom, with only small gains in continental Europe. However, employment growth did increase in France and Italy. Japan also realized a faster pace of job creation in 1988.

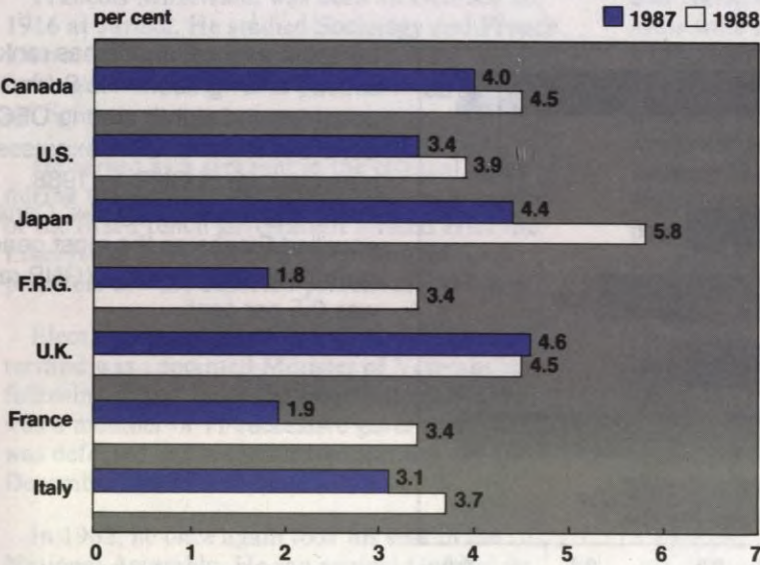
Chart 6
Unemployment Rates



In the wake of solid economic growth in 1988, all the G-7 countries except Italy had declines in their unemployment rates in 1988. The largest declines were registered by the United Kingdom and Canada.

FRANCE

Chart 7
Growth of Real GNP / GDP in 1987 and 1988

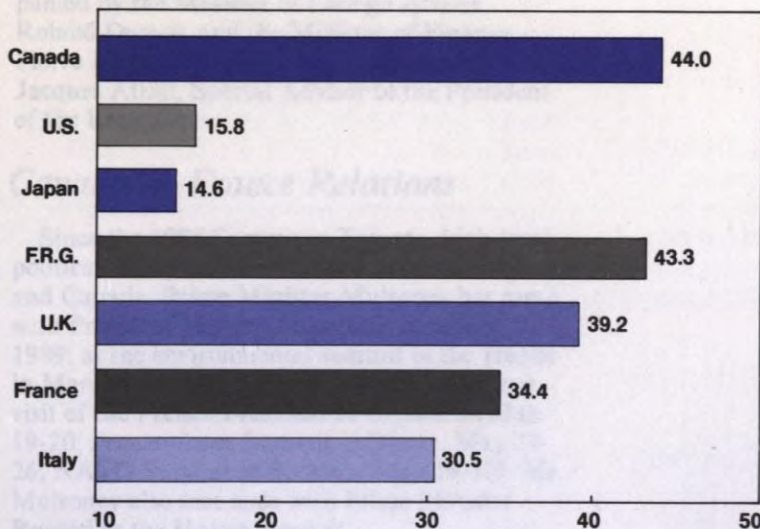


Contrary to the expectations of many in the aftermath of the stock market crisis in October 1987, growth in the G-7 countries increased in 1988. Canada was second only to Japan in its growth performance.

In all of the G-7 countries, investment was a major contributor to growth.

Chart 8
Total Merchandise Trade in 1988
(Exports plus Imports)

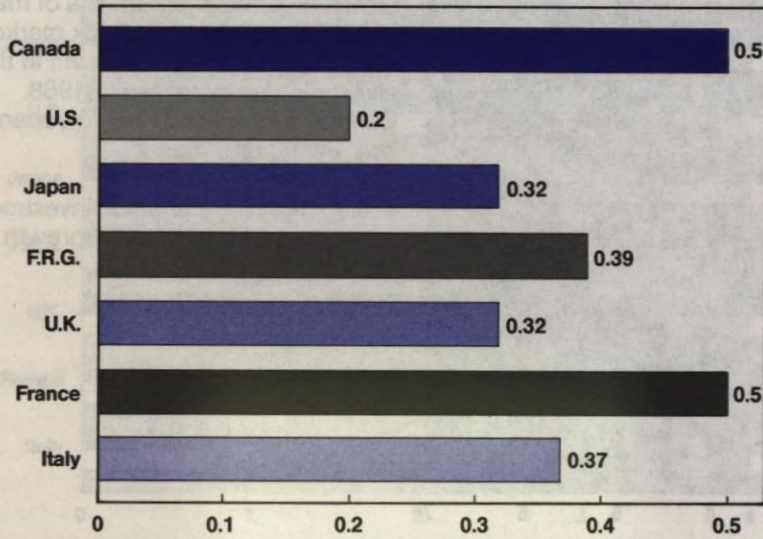
as a percentage of nominal GNP / GDP



While factors such as growth differentials and exchange rate movements cause considerable fluctuations in annual measured trade flows, the chart provides an indication of the relative importance of international trade in the economies of the Summit countries. The chart shows clearly the contrast between the large external sectors of the Canadian and European countries, and the relatively small volume of external trade (as a percentage of GNP/GDP) in the U.S. and Japan.

Chart 9
ODA as Per Cent of GNP in 1988

per cent



In recent years, Canada has ranked second among Economic Summit countries and eighth among OECD donors in terms of ODA expressed as a percentage of GNP. In 1988, according to OECD figures, Canada equalled France as the most generous summit donor. Our ODA/GNP ratio was 0.5 per cent.

Source: OECD - DAC. (N.B. Figures for France exclude DOM - TOM.)

FRANCE

President François Mitterrand

François Mitterrand was born on October 26, 1916 at Jarnac. He studied Sociology and French Literature and obtained a degree in Law. He also holds graduate degrees in Public Law and Political Science.

He served as a sergeant in the colonial infantry during the Second World War; and, as a member of the first French government formed after the Liberation, served as Secretary General for prisoners of war, deported persons and refugees.

Elected Deputy for Nièvre in 1946, Mr. Mitterrand was appointed Minister of Veterans the following year. Under the Fourth Republic, he was a member of 11 successive governments but was defeated in the legislative elections of December 1958.

In 1962, he once again took his seat in the National Assembly. He ran against General de Gaulle in the presidential election of December 5, 1965, and came in a close second.

After uniting several left-wing parties, Mr. Mitterrand was elected First Secretary of the Socialist Party in 1971. In the 1974 presidential election, he was narrowly defeated by Valéry Giscard d'Estaing.

Mr. Mitterrand was elected President of the Republic on May 10, 1981, first Socialist President of the Fifth Republic. He was re-elected on May 8, 1988.

President Mitterrand will be attending his ninth Economic Summit. He will be accompanied by the Minister of Foreign Affairs, Roland Dumas, and the Minister of Finance, Pierre Bérégovoy. His personal representative is Jacques Attali, Special Advisor to the President of the Republic.

Canada — France Relations

Since the 1988 Summit in Toronto, high-level political dialogue has continued between France and Canada. Prime Minister Mulroney has met with President Mitterrand on four occasions in 1989: at the environmental summit in the Hague in March and three times in May (pre-Summit visit of the French President to Ottawa on May 19-20; Francophone Summit in Dakar, May 24-26; NATO Summit in Brussels, May 29-30). Mr. Mulroney also met once with Prime Minister Rocard at the Hague Summit.

The past year has also seen official visits to France by Robert Bourassa, Premier of Quebec, and David Peterson, Premier of Ontario. These visits were marked by expressions of greater willingness on both sides to promote expanded economic and trade relations between the two countries. Canada's trade deficit, which amounted to some \$455 million in 1987, increased again in 1988 as a result of deliveries of French aeronautical equipment. In 1988, our imports from France were worth \$2.8 billion, and our exports to that country \$1.2 billion.

Our cultural relations have intensified, both in the artistic and audiovisual realm and in terms of exchanges among young people and university relations. The new international French-language television network (TV-5), which has been accessible to Canadians since September 1988, is a concrete example of these relations.

One of the most important events of the past year in Canada-France relations was the signing on March 31, 1989 of the general agreement on temporary fishing arrangements and the compromise concerning the offshore maritime boundary between Canada and Saint-Pierre and Miquelon. It should also be noted that at the same time the French government announced its decision to dispense with the visa requirement for Canadian citizens visiting France for periods of less than three months.

UNITED STATES

President George Bush

George Herbert Walker Bush was born on June 12, 1924 in Milton, Massachusetts.

Following World War II, in which he fought as a Navy pilot in the Pacific, he entered Yale University, completing his degree in Economics in 1948. After graduation, he moved to Texas where he joined the oil industry and was a co-founder of three firms, Bush-Overbey Oil in 1951, Zapata Petroleum Corporation in 1953, and Zapata Offshore Company in 1954.

George Bush began his public service career in 1966 when he was elected from the Texas 7th District to the U.S. House of Representatives. In December 1970, he was appointed Ambassador to the United Nations, a position he held for two years. From January 1973 to September 1974, he was chairman of the Republican National Committee. In October 1974, he went to Peking to serve as Chief of the U.S. Liaison Office in the People's Republic of China. From 1976 to 1977, he was Director of the Central Intelligence Agency.

Selected as Ronald Reagan's running mate in the November 1980 presidential election, George Bush served two terms as Vice-President of the United States. On January 20, 1989, he was sworn in as 41st President of the United States.

The Summit of the Arch will be President Bush's first Economic Summit. He will be accompanied by Secretary of State James Baker, and Treasury Secretary Nicholas Brady. President Bush's personal representative is Richard McCormack, Under Secretary of State for Economic Affairs.

Canada — U.S. Relations

Canada and the United States have a complex and extensive relationship. They are partners in the largest bilateral trading relationship in the world. They are allies in the defence of North America and Europe. They share a common responsibility for the preservation of the environmental quality of the continent.

Canada and the United States are each other's most important customer. In 1988, Canada exported goods worth C\$101.6 billion to the United States, a 5.2 per cent increase over 1987, and imported U.S. merchandise worth C\$88 billion, 11.2 per cent more than in 1987. The

resulting merchandise trade surplus of C\$13.6 billion in Canada's favour was the smallest since 1982.

Non-merchandise trade, including tourism, services, investment income and transfers, is a growing element of the full bilateral economic relationship. In 1988, Canadian non-merchandise payments of C\$32.9 billion and receipts worth C\$18.4 billion were registered, giving the United States a surplus on non-merchandise transactions with Canada of C\$14.5 billion. Therefore, the 1988 current account balance is, for the first time in seven years, in favour of the United States by C\$952 million.

The United States absorbed 74.1 per cent of Canadian exports in 1988 and about 69 per cent of Canadian imports came from the American market. In terms of American trade volumes for 1988, the value of goods traded with Canada represented 22 per cent of all U.S. exports and almost 18 per cent of all U.S. imports. The U.S. Commerce Department has concluded that Canada is the most important single-country market for generating U.S. export-related jobs, supporting 1.2 million of them in 1987.

Canada and the United States are also major investors in each other's economy. At the end of 1988, the United States had an estimated C\$76.3 billion in direct investment in Canada compared to an estimated C\$42.5 billion in direct Canadian investment in the United States. In 1988, Canadians invested US\$10.4 billion in the United States, making Canada the third largest foreign investor after the United Kingdom and Japan.

The conclusion of the Canada-U.S. Free Trade Agreement (FTA), which came into force on January 1, 1989, was the most important bilateral achievement of recent years. It provides for the elimination of all bilateral tariffs and other border restrictions within 10 years; special measures to enhance market access for each other's exporters in the areas of agriculture, energy, automotive products and wine and distilled spirits; liberalization of the regulatory framework surrounding government procurement, investment and financial services; a precedent-setting code providing for national treatment in future legislation in a broad range of service sectors; and institutional provisions for the impartial resolution of disputes.

The implementation of the FTA is supervised by the Canada-U.S.A. Trade Commission, headed on the Canadian side by John Crosbie,

the Minister for International Trade, and on the U.S. side by Trade Representative Carla Hills. Among its responsibilities, the commission attempts to resolve disputes at an early stage and oversees the further elaboration of the Agreement.

It was to Canada that President Bush made his first official visit outside the United States, meeting with Prime Minister Mulroney in Ottawa on February 10, 1989. The Prime Minister and the President met again in Washington on May 5, 1989. At both meetings, they reaffirmed the commitment of their governments to negotiating an accord on transboundary air pollution (acid rain), which remains the major bilateral challenge between Canada and the United States; and to establishing the Free Trade Agreement as an effective tool for managing the bilateral trade and economic relationship. The meetings were also the occasion to acknowledge common security concerns, to review issues both countries wanted to see addressed at the Economic Summit in Paris and to reaffirm their shared commitment to a rejuvenated Western Alliance on the occasion of NATO's 40th anniversary.

UNITED KINGDOM

Prime Minister Margaret Thatcher

Margaret Thatcher, Conservative Member of Parliament for Barnet, Finchley, was appointed Prime Minister, First Lord of the Treasury and Minister for the Civil Service on May 4, 1979. She is Britain's first woman prime minister and, after winning two subsequent elections, the longest serving British prime minister in this century.

Born in 1925 in Grantham, Mrs. Thatcher was educated at Oxford, obtaining a degree in Natural Science and a Master of Arts. She spent four years as a research chemist and read for the Bar in her spare time. She was called to the Bar by Lincoln's Inn in 1954 and practised as a barrister, specialising in taxation law.

Mrs. Thatcher contested two parliamentary elections for the Conservative Party before being elected to the House of Commons in 1959. Her first ministerial appointment came in 1961, as Parliamentary Secretary to the then Minister of Pensions and National Insurance. She was a front-bench spokesperson for the Conservative party in opposition and became a member of the shadow cabinet. On her party's return to office in 1970, Mrs. Thatcher was appointed Secretary of State for Education and Science and was made a Privy Counsellor. She was chosen Leader of the Opposition in February 1975.

This will be Prime Minister Thatcher's 11th economic summit. She will be accompanied by Foreign and Commonwealth Secretary Sir Geoffrey Howe and Chancellor of the Exchequer Nigel Lawson. Mrs. Thatcher's personal representative is Nigel Wicks, Second Permanent Treasury Secretary.

Canada — U.K. Relations

Canada's relations with the U.K. are especially close, although they have changed considerably over the years. Two important events — the British entry into the Common Market in 1973 and, on the Canadian side, the growing concentration of trade with the United States and the Pacific Rim countries — have influenced the relationship. The development of the single European market and the Canada-U.S. Free Trade Agreement have heightened interest in the opportunities presented.

The United Kingdom remains Canada's most important trading partner in Europe, and third-largest trading partner overall after the United States and Japan. Two-way merchandise trade with the United Kingdom for 1988 grew to \$8.1 billion, an increase of 12 per cent over 1987. The U.K. enjoyed a trade surplus of about \$1.2 billion due largely to North Sea oil exports to Canada. Canadian exports to the U.K. rose by some 21 per cent to \$3.5 billion (still dominated by forest products, metals, ores and fish, but showing healthy increases in electrical, machinery, telecommunications and optical equipment), representing 32 per cent of all Canadian exports to the European Community.

FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY

Chancellor Helmut Kohl

Helmut Kohl was born on April 3, 1930 in Ludwigshafen. He studied Law, Political Science and History at the universities of Frankfurt and Heidelberg. He was a research fellow at the Alfred Weber Institute of the University of Heidelberg and received his doctorate in 1958.

Dr. Kohl joined the Christian Democratic Union (CDU) in 1947; and by 1955 he had become a member of the CDU Executive for the Land Rheinland-Pfalz. In 1959, Dr. Kohl was elected to the Land's State Assembly; and between 1969 and 1976 he served as the Minister President (Premier) of the Land. He has been a member of the Bundestag (federal lower house) since 1976, the same year in which he was the CDU candidate for Chancellor and became Chairman of the CDU/CSU Bundestag caucus.

Chancellor Kohl made his first official visit to Canada in June 1988.

Paris will be Chancellor Kohl's seventh economic summit. He will be accompanied by Foreign Minister and Vice-Chancellor, Hans-Dietrich Genscher; the federal Minister of Finance, Theo Waigel; and the federal Minister of Economics, Dr. Helmut Hausmann. Chancellor Kohl's personal representative is Dr. Hans Tietmeyer, State Secretary in the federal finance ministry.

Canada — F.R.G. Relations

Canada-F.R.G. relations are close and cooperative. The F.R.G. is one of Canada's most important defence partners, the third largest source of foreign direct investment, fourth largest trading partner and the most important Western European partner in science and technology. Cooperation within NATO has created a unique relationship through the commitment of nearly 7,500 Canadian troops and their families to Canadian bases in the F.R.G., and the training of 5,500 German soldiers and airmen annually in Canada at Shilo and Goose Bay.

Two-way trade has grown dramatically over the last decade to its present level of over \$5.5 billion. However, bilateral trade and economic activities still capture only about 1 per cent of each country's total exports. The F.R.G. has consistently enjoyed a trade surplus with Canada, which in 1988 amounted to \$2 billion. Particularly promising sectors for future market

development are high technology and manufacturing. F.R.G. direct investment in Canada reached approximately \$3 billion in 1988, with Canada investing roughly one sixth of this amount in the F.R.G. last year.

JAPAN

Prime Minister Sousuke Uno

Sousuke Uno was born in 1922, the son of a prominent sake brewer. He attended business college before being drafted into the Japanese Imperial Army. He served in Korea where he was captured by Soviet forces and spent two years in a prisoner-of-war camp in Siberia before being repatriated to Japan.

In 1951 he began his political life in a prefectural assembly. In 1960 he successfully ran for the House of Representatives to which he has been returned nine times in all subsequent elections. Among others, he has held the portfolios of the Defence Agency and the Science and Technology Agency.

In 1983 he became Minister of International Trade and Industry and, in that capacity, attended the quadrilateral trade ministers' meeting held in London. In 1987, Mr. Uno was appointed Foreign Minister by former Prime Minister Takeshita. He visited Canada in 1988 for the Toronto Economic Summit. On June 2, 1989, he became Prime Minister. Paris will be his first economic summit as Prime Minister. He will be accompanied by Foreign Minister Hiroshi Mitsuzuka and Finance Minister Tatsuo Murayama. His Personal Representative is Michiko Kunihiro, Deputy Minister in the Foreign Ministry.

Canada — Japan Relations

Japan is the Western world's second greatest economic power, and Canada's most important trading partner after the United States. In turn, Canada is Japan's eighth largest trading partner. Canadian exports to Japan increased in 1988 by 23 per cent to reach a total of \$8.7 billion concentrated in energy, forestry, mineral, agricultural and fisheries products. Exports of fully manufactured goods are on the increase.

In 1988, cumulative direct Japanese investment in Canada had reached an estimated \$3.8 billion. Many of these investment flows are concentrated in the pulp and paper and automotive sectors.

The importance and diversity of Canada-Japan relations is underlined by the more than 22 consultative mechanisms providing official fora for discussion. These have facilitated the expansion of bilateral relations in economic, cultural and political areas.

Canada and Japan show a mutual interest in cooperation in high technology. Canadians are focusing more attention and resources on cooperation with Japan in the acquisition and application of technology. A study on complementarity in science and technology undertaken by the Canadian and Japanese science councils is expected to form the basis for strengthened cooperation in key sectors.

ITALY

Prime Minister Ciriaco De Mita

Ciriaco De Mita was born on February 2, 1928 near Avellino in the south of Italy. Following his secondary education, Mr. De Mita was awarded a scholarship to the Catholic University of Milan where he obtained a degree in Law.

Mr. De Mita joined the Christian Democratic Party (CD) in the 1950s and he was elected national advisor of the CD in 1956. In 1962, having served in other public functions at the regional level, he became Secretary of his party for the region of Campania.

Elected Deputy for the first time in 1963, Mr. De Mita has been re-elected in every subsequent election. From 1968-1969 he was Under-Secretary for Regional Affairs. From 1969-1973, Mr. De Mita was Associate Secretary General of the CD. Then, from July 1973 to January 1979 he directed, in succession, the ministries of Industry, Foreign Trade and Southern Italy in six different cabinets. In 1979, he was re-elected Associate Secretary General of the CD where he served until 1982 when he became Secretary General. He occupied this position until last February. He has been President of the Council (Prime Minister) since April 1988.

Toronto was Prime Minister De Mita's first economic summit. In Paris, he will be accompanied by the Italian Foreign Minister, Giulio Andreotti, and the Minister of the Treasury, Giuliano Amato. His personal representative is Ambassador Umberto Vattani.

Canada — Italy Relations

The Italian-Canadian community of nearly one million provides considerable support for Canada's vigorous relationship with Italy. The community accounts in large measure for tourism from Canada to Italy and was a dominant factor in the conclusion of the bilateral Social Security Agreement in 1979 and the Cultural Accord in 1984.

Two-way trade increased from \$2.5 billion in 1987 to a little more than \$2.9 billion in 1988. Italian exports to Canada reached \$2 billion while Canadian exports to Italy rose to \$995 million in 1988 from \$836 million in 1987. The Canadian trade imbalance, therefore, remained approximately at its current level of \$1 billion.

Three important trade and industrial missions to Italy have taken place in the past two years. Canada signed a protocol of cooperation with the Italian National Office of Hydrocarbons (ENI) in 1987. As well, the Italian Corporation ANSALDO Transporti (IRI Group) and the Canadian UTDC Company (Lavalin Group) entered into an agreement that provides for technological exchanges in the area of transportation. Finally, an economic and industrial cooperation agreement was signed on August 1, 1988.

EUROPEAN COMMUNITY

President of the Commission of the European Communities, Jacques Delors

Jacques Delors, a French citizen born in 1925, has been President of the Commission of the European Communities since January 1985. Previously he was a banker, public servant, university professor and politician. He served as Economics and Finance Minister of France from 1982 to 1984.

The Commission is the executive branch of the European Community (EC) and, as President of the Commission, Mr. Delors has campaigned vigorously for reform and renewal of the EC. His presidency has been marked by such an initiative as the Europe 1992 Program, which aims to eliminate, by 1992, all internal barriers to the free circulation of goods, services, persons and capital. Mr. Delors has also maintained a direct and deep interest in monetary affairs and advocates greater central coordination within the community in support of the Europe 1992 program.

Mr. Delors will be accompanied by Frans Andriessen, Vice-President and Commissioner for External Relations and Trade Policy; and Henning Christophersen, Commissioner for Economic and Financial Affairs. Mr. Delors' personal representative is Pascal Lamy, Chef de Cabinet.

European Community

The European Community is a supranational entity joining 12 member states in three communities: the European Economic Community (Common Market); the European Coal and Steel Community; and the European Atomic Energy Community.

The 12 member states are France, Italy, the F.R.G., the U.K., Belgium, Denmark, the Netherlands, Greece, Ireland, Spain, Portugal, and Luxembourg.

These countries have yielded certain sovereign powers to the EC, notably external and internal trade, agriculture and fisheries.

Canada — EC Relations

The European Community is our second largest trading partner. In 1988, the growth of our exports to the EC (C\$10.7 billion) remained very vigorous, increasing by 18 per cent; and our imports (C\$16 billion) increased by 18 per cent as well. Our trade deficit therefore rose to C\$5.2 billion.

Relations between Canada and the EC are both diverse and dynamic. They show particular strength in the areas of trade and investment; and Canada is currently expanding its programs for industrial, scientific and technological cooperation. There are some differences of opinion, especially in the areas of agricultural trade and fisheries. Canada is opposed to the EC's export subsidy policies, which distort its domestic and foreign markets.

The fisheries issue concerns the size of catches by vessels of member countries of the EC in waters bordering the Canadian economic zone. This has resulted in the closure of Canadian ports to community fishing vessels and the arrest of those illegally fishing in the Canadian zone.

INTERNATIONAL ECONOMIC ORGANIZATIONS AND INSTITUTIONS

Cairns Group

The Cairns Group of agricultural exporters is a group of 13 countries (Argentina, Australia, Brazil, Canada, Chile, Colombia, Hungary, Indonesia, Malaysia, New Zealand, Philippines, Thailand and Uruguay) whose common goal is to promote agricultural trade reform.

The Cairns Group was named after Cairns, Australia, the site of its first ministerial level meeting, held in August 1986. Its efforts are credited with establishing far-reaching objectives for agriculture in the Uruguay Round.

General Agreement on Tariffs and Trade (GATT)

The General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) is a multilateral trade agreement that came into force in 1948. GATT is the international instrument which lays down trade rules accepted by countries responsible for most of the world's trade. The GATT Secretariat has its headquarters at the United Nations in Geneva. GATT's basic aim is to liberalize world trade. Under its auspices there have been seven rounds of trade liberalization talks (Multilateral Trade Negotiations). In September 1986, agreement was reached to launch the new round of multilateral trade negotiations known as the Uruguay Round. In December 1988, Canada hosted in Montreal a mid-term conference of trade ministers to review progress made and provide new impetus to the negotiations. GATT has 96 member states, including Canada. The Director-General is Arthur Dunkel (Switzerland).

Group of Seven (G-7)

The Group of Seven Finance Ministers (G-7) was created at the 1986 Tokyo Economic Summit. G-7, consisting of the finance ministers of the Summit countries (Canada, United States, United Kingdom, Federal Republic of Germany, France, Italy and Japan), was formed in order to enhance the surveillance and coordination of international economic policies, with a view to improving the economic performance of member countries.

Since its inception, G-7 has met regularly, often with the participation of the Managing Director of the IMF. In February 1987, G-7 adopted the Louvre Accord, expressing the commitment of the members to intensified policy

coordination to promote more balanced economic growth and to reduce existing fiscal and external imbalances.

International Development Association (IDA)

The International Development Association (IDA) is the concessional financing arm of the World Bank. IDA loans are concentrated in the very poor developing countries and are issued at no interest, with very long grace and repayment periods. The IDA obtains its funds mainly from the contributions of its richer members. Replenishments are arranged every three years through negotiations among the IDA's donors.

To the end of 1987, Canada had paid US\$2,343,800 to the IDA.

International Monetary Fund (IMF)

The International Monetary Fund (IMF) was established in December 1945. Its purpose is to promote international monetary cooperation and, through enhancing the openness and stability of the international payments system, to promote international trade. The IMF makes financing available to member countries in balance-of-payments difficulties and assists them in improving their economic management. It also oversees the functioning of the international monetary system.

The Interim Committee of the Board of Governors, established in 1974, usually meets twice a year. It comprises 22 members representing the same countries or groups of countries ("constitutions") as those on the Board of Executive Directors. The Development Committee (the Joint Ministerial Committee of the Board of Governors of the World Bank and the IMF on the Transfer of Real Resources to Developing Countries) was also set up in 1974 with a structure similar to that of the Interim Committee. It reviews development policy issues and financing requirements. There are 151 member nations of the IMF, including Canada. The IMF Managing Director is Michel Camdessus (France). The Governor for Canada is Finance Minister Michael Wilson.

Organization for Economic Co-operation and Development (OECD)

The Organization for Economic Co-operation and Development (OECD) was founded in 1961 and replaced the Organization for European Economic Cooperation (OEEC), which was established in 1948 in connection with the Marshall Plan. The OECD, which has its headquarters in Paris, is the forum where representatives of the governments of the industrialized democracies share information on their domestic economies and consult on approaches to international economic issues. It also discusses social policy. The OECD Council, comprising all 24 member states, including Canada, usually meets once a year at the ministerial level. The last ministerial meeting took place May 31- June 1, 1989. The Secretary-General is Jean-Claude Paye (France).

Paris Club

The Paris Club is an informal group of representatives of official creditors who meet under the chairmanship of the French Treasury. They reschedule direct government credits and government-guaranteed commercial credits provided to other countries. While the Club has been in existence since the 1950s, its meetings were irregular until the onset of widespread debt-servicing difficulties among developing countries in the early 1980s. Since then, its meetings have been monthly. Standard Paris Club procedures involve stretching out a country's payment of principal — and in many cases, of interest — over a period of 10 years; for the poorest countries, however, this period has been extended to 15-20 years. In return, the debtor country is required to adopt a program of economic reform, generally adjusted to IMF specifications, which will improve its economic and financial situation so that the debt can eventually be paid.

United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD)

The United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD) meets every four years at the ministerial level to consider international economic questions that affect the development plans and prospects of the developing countries. It has a permanent secretariat and a number of

bodies and committees that meet on a regular basis in Geneva. UNCTAD VII, held in 1987, produced for the first time an agreed assessment of the world economic situation along with some practical policy and work orientations for the international community.

Canada supports UNCTAD financially through an annual assessed contribution to the UN budget. In addition, Canada provides approximately \$1.2 million per year for trade development and promotion training projects implemented by the UNCTAD/GATT International Trade Centre. The Secretary-General is Kenneth Dadzie (Ghana).

World Bank

The World Bank is a group of four institutions: the International Bank for Reconstruction and Development (IBRD), established in 1945; the International Development Association (IDA); the International Finance Corporation (IFC); and a fourth institution, the Multilateral Investment Guarantee Agency (MIGA) launched officially on June 8, 1988. The common objective of the four institutions is to help raise standards of living in developing countries by channelling financial resources to those countries from developed countries. There are 151 member nations of the IBRD, including Canada. The President is Barber Conable (U.S.). Tradition has it that the President of the IBRD comes from the U.S. while the Managing Director of the IMF comes from Europe.

The Governor for Canada is Michael Wilson, Minister of Finance. Canada is the Bank's ninth largest contributor, providing about \$285 million to the World Bank group in 1986-1987.

GLOSSARY OF ECONOMIC TERMS

Aid Quality

Aid quality refers to the effectiveness of development assistance in promoting and sustaining economic and social development. It is often measured by the terms of assistance financing, whether the assistance is targeted at the poorest countries and peoples, and by the extent to which the assistance is not tied to procurement in the donor country.

Balance of Payments

A tabulation of a country's credit and debit transactions with other countries and international institutions. These transactions are divided into two broad groups: current account and capital account.

Balance of Trade

A component of the balance of payments; the surplus or deficit that results from the difference between a country's expenditures on merchandise imports and receipts derived from its merchandise exports.

Capital Account

The portion of a country's balance of payments that records capital transactions including financial flows related to international direct investment, investment in government and private securities, international bank transactions, and changes in official gold holdings and foreign exchange reserves.

Common Agricultural Policy (CAP)

A set of policies and devices by which member states of the European Community (EC) seek to merge their individual agricultural programs into a unified effort to promote regional agricultural development, fair and rising standards of living for the farm population, stable agricultural markets, increased agricultural productivity, and methods of dealing with security of food supply.

Current Account

The portion of a country's balance of payments that records visible trade (exports and imports), invisible trade (income and expenditures for services), profits earned from foreign operations, interest and transfer payments.

Current Account Imbalances

The surplus or deficit in a country's aggregate total transactions in merchandise trade, services, private and official transfers. A structural imbalance is said to exist when the current account of a country remains in a chronic surplus or deficit situation over an extended period of time.

Enhanced Structural Adjustment Facility (ESAF)

(See Structural Adjustment Facility)

European Currency Unit (ECU)

A "basket" of specified amounts of each EC currency. Its value is determined by using the current market rate of each member currency. The ECU is also the EC's accounting unit. Each EC currency is included in the "basket" of currencies.

European Monetary System (EMS)

Established in 1979, it was designed to create a zone of monetary stability to minimize wild currency fluctuations. The EMS is based on a system of fixed but adjustable exchange rates, resting on a variety of intervention and credit mechanisms. Its core is the European Currency Unit (ECU), which is used to fix bilateral central rates for the eight participating EC currencies.

Export Credit

An export credit is a line of credit offered by the exporting country to the importing country for the purchase of the export good.

External Imbalances

Another term for a chronic surplus or deficit in a country's current account or balance of payments.

Functioning of the GATT System (FOGS)

A negotiating group established in the Uruguay Round to improve the operation of GATT as a trade policy organization, including enhanc-

ing the role of ministers, improving surveillance and fostering better links with the IMF and World Bank.

Louvre Accord

The agreement achieved at the Group of Seven Finance Ministers meeting in Paris on February 22, 1987. The ministers agreed that there was a need to intensify economic policy coordination efforts in order to promote more balanced global growth and to reduce existing fiscal and external imbalances. To this end, each country undertook specific policy commitments. The accord contained measures to stimulate domestic demand in the economies of Japan and the Federal Republic of Germany and to reduce the U.S. fiscal deficit.

Macroeconomic Policy

Policy geared toward influencing the overall aggregates of the economy, such as employment, production, and the rate of inflation, through measures affecting the fiscal balance and the supply of money and credit.

Multilateral Trade Negotiations (MTN)

The negotiations of the Contracting Parties of the General Agreement on Tariffs and Trade (See GATT in previous section).

Multilateral Surveillance

The use of economic indicators to compare economic policies among countries and the analysis of the interaction of those economic policies.

The Group of Seven Finance Ministers has developed and implemented strengthened arrangements for multilateral surveillance and coordination. As was noted in the Venice Summit Economic Declaration, the new process of coordination, involving the use of economic indicators, will enhance efforts to achieve more consistent and mutually compatible policies by Summit countries. (See Group of Seven in previous section.)

Newly Industrializing Economies (NIEs)

Developing economies that have sustained rapid growth (over 6 per cent per annum) of their gross national product over the past 15 years, and have a high proportion of manufactured products as a percentage of total exports. Currently, the economies identified as NIEs are the Republic of Korea, Singapore, Taiwan and Hong Kong.

Plaza Agreement

The Group of Five Finance Ministers (from France, the Federal Republic of Germany, Japan, the United States and the United Kingdom) met at the Plaza Hotel in New York in September 1985. The formal communiqué prepared at the meeting was the first public statement released by G-5.

The G-5 ministers agreed to a coordinated exchange market intervention that would drive down the value of the U.S. dollar, as it was too strong in relation to other currencies and no longer reflected fundamental economic conditions.

Punta Del Este

A city in Uruguay that hosted the conference that launched the Uruguay Round of Multilateral Trade Negotiations.

Sherpas

The personal representatives of the leaders of the Summit countries. These representatives are responsible for overseeing the preparatory process for the Summit meetings and advising their leaders on Summit matters. The sherpas, at their preparatory meetings, seek out areas of agreement which may form the elements of a Summit consensus approach on the main issues. Prime Minister Mulroney's personal representative is Mr. J.H. Taylor, Under Secretary of State for External Affairs.

Special Drawing Rights (SDRs)

These were created in 1969 by the International Monetary Fund (IMF) as a supplemental international monetary reserve asset. SDRs are available to governments through the Fund and may be used in transactions between the IMF

and member governments. IMF member countries have agreed to regard SDRs as complementary to gold and reserve currencies in settling their international accounts. The SDR has become the unit of account used by the Fund and several national currencies are pegged to it.

Structural Adjustment

The adjustment of economies and institutions to microeconomic factors and to regulatory and institutional reforms. Structural features of national economies include the supply and allocation of factors of production; the market for goods and services; and the taxing, spending and regulatory functions of the public sector.

Structural Adjustment Facility (SAF) and Enhanced Structural Adjustment Facility (ESAF)

SAF, established in 1986, is a funding facility of the International Monetary Fund. It provides loans to low-income member countries facing protracted balance of payments problems in support of medium-term macroeconomic and structural adjustment programs.

The Enhanced Structural Adjustment Facility, established in December 1987, strengthens the ability of the international financial community to support the structural adjustment growth-oriented programs of eligible countries by increasing significantly the resources available to low-income countries.

Sustainable Development

On May 25, 1989, the General Conference of the United Nations Environment Program adopted a definition of sustainable development which included the following:

- sustainable development meets the needs of the present, without compromising the ability of future generations to meet their own needs.
- it implies progress towards national and international equity, inducing assistance to developing countries.

- it implies the existence of a supportive international economic environment resulting in sustained economic growth and development in all countries, particularly developing ones, which is of major importance for sound management of the environment.
- it implies incorporation of environmental concerns and considerations into development planning and policies.

Trade-Related Investment Measures (TRIMS)

A Uruguay Round negotiating group established to examine the trade-restrictive and distorting effects of investment measures. The group will develop, as appropriate, GATT provisions that would avoid such adverse effects.

Trade-Related Intellectual Property (TRIPS)

A Uruguay Round negotiating group that classifies GATT provisions and develops new rules on intellectual property.

TORONTO SUMMIT DECLARATIONS

ECONOMIC DECLARATION, JUNE 21, 1988

1. We, the Heads of State or Government of seven major industrial nations and the President of the Commission of the European Communities, have met in Toronto for the fourteenth annual Economic Summit. We have drawn lessons from the past and looked ahead to the future.

2. Over the past fourteen years, the world economy and economic policy have undergone profound changes. In particular, the information-technology revolution and the globalization of markets have increased economic interdependence, making it essential that governments consider fully the international dimensions of their deliberations.

3. We observed a sharp contrast between the 1970s and 1980s. The former was a decade of high and rising inflation, declining productivity growth, policies dominated by short-term considerations, and frequently inadequate international policy cooperation. In the 1980s inflation has been brought under control, laying the basis for sustained strong growth and improved productivity. The result has been the longest period of economic growth in post-war history. However, the 1980s have seen the emergence of large external imbalances in the major industrial economies, greater exchange rate volatility, and debt-servicing difficulties in a number of developing countries. Our response to these developments has been an increased commitment to international cooperation, resulting in the intensified process of policy coordination adopted at the 1986 Tokyo Summit and further strengthened at the Venice Summit and in the Group of Seven.

4. Summits have proven an effective forum to address the issues facing the world economy, promote new ideas and develop a common sense of purpose. Especially in the 1980s they have helped bring about an increasing recognition that the eradication of inflation and of inflationary expectations is fundamental to sustained growth and job creation. That recognition has been underpinned by a shift from short-term considerations to a medium-term framework for the development and implementation of economic policies, and a commitment to improve efficiency and adaptability through greater reliance on competitive forces and structural reform. Over this period we have also singled out for concerted attention a number of other issues of decisive

importance: the overriding need to resist protectionism and strengthen the open, multilateral trading system; to maintain and strengthen an effective strategy to address the challenge of development and alleviate the burden of debt; and to deal with the serious nature of the world agricultural problem.

5. Since we last met, our economies have kept up the momentum of growth. Employment has continued to expand generally, inflation has been restrained, and progress has been made toward the correction of major external imbalances. These encouraging developments are cause for optimism, but not for complacency. To sustain non-inflationary growth will require a commitment to enhanced cooperation. This is the key to credibility and confidence.

International Economic Policy Cooperation

Macroeconomic Policies and Exchange Rates

6. The Tokyo and Venice Summits have developed and strengthened the process of coordination of our economic policies. Developments in the wake of the financial strains last October demonstrate the effectiveness and resilience of the arrangements that have emerged. The policies, the short-term prospects, and the medium-term objectives and projections of our economies are being discussed regularly in the Group of Seven. The policies and performance are assessed on the basis of economic indicators. We welcome the progress made in refining the analytical use of indicators, as well as the addition to the existing indicators of a commodity-price indicator. The progress in coordination is contributing to the process of further improving the functioning of the international monetary system.

7. Fiscal, monetary and structural policies have been undertaken to foster the adjustment to more sustainable economic and financial positions in the context of non-inflationary growth. Efforts in those directions, including continued reduction of budgetary deficits, will continue. We need to maintain vigilance against any resurgence of inflation. We reaffirm our determination to follow and, wherever feasible, strengthen our agreed strategy of coordinated efforts to reduce the growth of spending in countries with large external deficits and to sustain the momentum of domestic demand in those with large external surpluses. The reduction of large external imbalances, however, will require not only our coopera-

tive efforts, but also those of smaller economies, including newly industrializing economies, with large external surpluses.

8. The exchange rate changes in the past three years, especially the depreciation of the U.S. dollar against the Japanese yen and the major European currencies, have played a major role in the adjustment of real trade balances. We endorse the Group of Seven's conclusion that either excessive fluctuation of exchange rates, a further decline of the dollar, or a rise in the dollar to an extent that becomes destabilizing to the adjustment process, could be counterproductive by damaging growth prospects in the world economy.

Structural Reforms

9. International cooperation involves more than coordination of macroeconomic policies. Structural reforms complement macroeconomic policies, enhance their effectiveness, and provide the basis for more robust growth. We shall collectively review our progress on structural reforms and shall strive to integrate structural policies into our economic coordination process.

10. We will continue to pursue structural reforms by removing barriers, unnecessary controls and regulations; increasing competition, while mitigating adverse effects on social groups or regions; removing disincentives to work, save, and invest, such as through tax reform; and by improving education and training. The specific priorities that each of us has identified are outlined in the attached Annex on Structural Reforms.

11. We welcome the further development of the OECD's surveillance of structural reforms. Such surveillance would be particularly useful in improving public understanding of the reforms by revealing their impact on government budgets, consumer prices, and international trade.

12. One of the major structural problems in both developed and developing countries is in the field of agricultural policies. It is essential that recent significant policy reform efforts undertaken by a number of parties be continued through further positive action by all Summit participants. More market-oriented agricultural policies should assist in the achievement of important objectives such as preserving rural areas and family farming, raising quality standards and protecting the environment. We wel-

come the OECD's increased emphasis on structural adjustment and development in the rural economy.

13. Financial and technological innovations are rapidly integrating financial markets internationally, contributing to a better allocation of capital but also increasing the speed and extent to which disturbances in one country may be transmitted to other countries. We will continue to cooperate with other countries in the examination of the functioning of the global financial system, including securities markets.

Multilateral Trading System— Uruguay Round

14. A successful Uruguay Round will assure the integrity of an open, predictable multilateral trading system based on clear rules and will lead to trade expansion and enhanced economic growth. At Punta del Este, Ministers committed themselves to further trade liberalization across the wide range of goods and services, including such new areas as trade-related intellectual property and trade-related investment measures, to strengthen the multilateral trading system, and to allow for early agreements where appropriate. Countries must continue to resist protectionism and the temptation to adopt unilateral measures outside the framework of GATT rules. In order to preserve a favourable negotiating climate, the participants should conscientiously implement the commitments to standstill and rollback that they have taken at Punta del Este and subsequent international meetings.

15. We strongly welcome the Free Trade Agreement between Canada and the USA, and the steady progress towards the target of the European community to complete the internal market by 1992. It is our policy that these developments, together with other moves towards regional cooperation in which our countries are involved, should support the open, multilateral trading system and catalyze the liberalizing impact of the Uruguay Round.

16. We attach major importance to strengthening the GATT itself. It is vital that the GATT become a more dynamic and effective organization, particularly in regard to the surveillance of trade policies and dispute settlement procedures, with greater Ministerial involvement, and strengthened linkages with other international organizations. GATT disciplines must be

improved so that members accept their obligations and ensure that disputes are resolved speedily, effectively and equitably.

17. Trade plays a key role in development. We encourage the developing countries, especially the newly industrializing economies, to undertake increased commitments and obligations and a greater role in the GATT, commensurate with their importance in international trade and in the international adjustment process, as well as with their respective stages of development. Equally, developed countries should continue to strive to ensure more open markets for the exports of developing countries.

18. In agriculture, continued political impetus is essential to underpin the politically difficult efforts at domestic policy reform and to advance the equally difficult and related process of agricultural trade reform. Although significant progress was made in 1987 in the Uruguay Round negotiations, with the tabling of major proposals, it is necessary to ensure that the Mid-Term Review in Montreal in December 1988 adds impetus to the negotiations in this as in other fields. We support efforts to adopt a framework approach, including short- as well as long-term elements which will promote the reform process as launched last year and relieve current strains in agricultural markets. This would be facilitated by a device for the measurement of support and protection. Also, ways should be developed to take account of food security and social concerns. To move the issue forward, and noting among other things the diversity of our agricultural situations, our negotiators in Geneva must develop a framework approach which includes short-term options in line with long-term goals concerning the reduction of all direct and indirect subsidies and other measures affecting directly or indirectly agricultural trade. The objective of the framework approach would be to make the agricultural sector more responsive to market signals.

19. As the Uruguay Round enters a more difficult phase, it is vital to ensure the momentum of these ambitious negotiations. The Mid-Term Review will provide a unique opportunity to send a credible political signal to the trading world. The greatest possible advance must be made in all areas of the negotiations, including, where appropriate, decisions, so as to reach before the end of the year the stage where tangible progress can be registered. To this end, we support efforts to adopt a framework approach on all issues in the negotiations, i.e. reform of the

GATT system and rules, market access, agriculture and new issues (such as trade in services, trade-related intellectual property rights, and trade-related investment measures). For our part, we are committed to ensure that the Mid-Term Review establishes a solid base for the full and complete success of the negotiations, in accordance with the Punta del Este Declaration.

20. We all recognize the critical and expanding role of international investment in the world economy and share a deep concern that increased protectionism would undermine the benefits of open investment policies. We resolve to progressively liberalize international investment policies and urge other countries to do likewise.

Newly Industrializing Economies

21. Certain newly industrializing economies (NIEs) in the Asia-Pacific region have become increasingly important in world trade. Although these economies differ in many important respects, they are all characterized by dynamic, export-led growth which has allowed them to treble their share of world trade since 1960. Other outward-oriented Asian countries are also beginning to emerge as rapidly-growing exporters of manufactures. With increased economic importance come greater international responsibilities and a strong mutual interest in improved constructive dialogue and cooperative efforts in the near term between the industrialized countries and the Asian NIEs, as well as the other outward-oriented countries in the region. The dialogue and cooperative efforts could centre on such policy areas as macroeconomic, currency, structural and trade to achieve the international adjustment necessary for sustained, balanced growth of the world economy. We encourage the development of informal processes which would facilitate multilateral discussions of issues of mutual concern and foster the necessary cooperation.

Developing Countries and Debt

22. The performance of developing countries is increasingly important to the world economy. Central to the prospects of the developing countries are a healthy global economic environment and an open trading system, adequate financial flows and, most important, their commitment to appropriate economic reform. The problems of many heavily-indebted developing countries are a cause of economic and political concern and can

be a threat to political stability in developing countries. Several countries find themselves in that situation in various regions of the world: Latin America, Africa and the Pacific, particularly the Philippines, and that merits our special attention.

Middle-Income Countries

23. A number of highly-indebted middle-income countries continue to have difficulties servicing their external debt and generating the investment necessary for sustainable growth. The market-oriented, growth-led strategy based on the case-by-case approach remains the only viable approach for overcoming their external debt problems.

24. We are encouraged that many indebted countries have begun the difficult process of macroeconomic adjustment and structural reform necessary for sustained progress, encouraging the return of flight capital and new investment flows. The success of these efforts is essential for improving the economic performance and strengthening the creditworthiness of these countries.

25. Official financing has played a central role in the debt strategy through the Paris Club (US \$73 billion of principal and interest have been consolidated since 1983) and the flexible policies of export credit agencies. The international financial institutions will continue to have a pivotal role. We endorse the recent initiatives taken by the International Monetary Fund to strengthen its capacity to support medium-term programs of macroeconomic adjustment and structural reform and to provide greater protection for adjustment programs from unforeseen external developments. We strongly support the full implementation of the World Bank's US \$75 billion General Capital Increase to strengthen its capacity to promote adjustment in middle-income countries. We also support greater awareness by international financial institutions of the environmental impact of their development programs.

26. Commercial banks have played an important role in supporting debtor countries' reform efforts through an expanded menu of financing options which has facilitated the channelling of commercial bank lending into productive uses. Their continued involvement is indispensable to the debt strategy. In this regard, the World Bank and IMF can play an important catalytic role in

mobilizing additional financing from private (and official) sources in support of debtor countries' adjustment programs.

27. We note that in recent years there has been increasing recourse to innovative financing techniques. The important characteristics of these techniques are that they are voluntary, market-oriented, and applied on a case-by-case basis. The "menu approach" has engendered new financial flows and, in some cases, reduced the existing stock of debt. The flexibility of the present strategy would be enhanced by the further broadening of the menu approach and the encouragement of innovative financing techniques to improve the quality for new lending, but particular initiatives would have to be carefully considered.

28. International direct investment plays an important role in spurring economic growth and structural adjustment in developing countries. Thus it contributes to alleviating debt problems. Developing countries should welcome and encourage such investment by creating a favourable investment climate.

Debt of the Poorest

29. An increase in concessional resource flows is necessary to help the poorest developing countries resume sustained growth, especially in cases where it is extremely difficult for them to service their debts. Since Venice, progress in dealing with the debt burden of these countries has been encouraging. Paris Club creditors are rescheduling debt at extended grace and repayment periods. In addition, the recent enhancement of the IMF's Structural Adjustment Facility; the World Bank and Official Development Assistance (ODA) agencies' enhanced program of co-financing; and the fifth replenishment of the African Development Fund will mobilize a total of more than US \$18 billion in favour of the poorest and most indebted countries undertaking adjustment efforts over the period 1988/90. Out of this total, US \$15 billion will be channelled to sub-Saharan African countries.

30. We welcome proposals made by several of us to ease further the debt service burdens of the poorest countries that are undertaking internationally-approved adjustment programs. We have achieved consensus on rescheduling official debt of these countries within a framework of comparability that allows official creditors to choose among concessional interest rates usually on

shorter maturities, longer repayment periods at commercial rates, partial write-offs of debt service obligations during the consolidation period, or a combination of these options. This approach allows official creditors to choose options consistent with their legal or budgetary constraints. The Paris Club has been urged to work out necessary technicalities to ensure comparability by the end of this year at the very latest. This approach will provide benefits over and above the impressive multilateral agreements to help the poorest countries over the past year. We also welcome the action taken by a number of creditor governments to write-off or otherwise remove the burden of ODA loans, and also urge countries to maintain a high grant element in their future assistance to the poorest.

Environment

31. We agree that the protection and enhancement of the environment is essential. The report of the World Commission on Environment and Development has stressed that environmental considerations must be integrated into all areas of economic policy-making if the globe is to continue to support humankind. We endorse the concept of sustainable development.

32. Threats to the environment recognize no boundaries. Their urgent nature requires strengthened international cooperation among all countries. Significant progress has been achieved in a number of environmental areas. The Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer is a milestone. All countries are encouraged to sign and ratify it.

33. Further action is needed. Global climate change, air, sea and fresh water pollution, acid rain, hazardous substances, deforestation, and endangered species require priority attention. It is, therefore, timely that negotiations on a protocol on emissions of nitrogen oxides within the framework of the Geneva convention on Long-range Transboundary Air Pollution be pursued energetically. The efforts of the United Nations Environment Program (UNEP) for an agreement on the transfrontier shipment of hazardous wastes should also be encouraged as well as the establishment of an inter-governmental panel on global climate change under the auspices of UNEP and the World Meteorological Organization (WMO). We also recognize the potential impact of agriculture on the environment, whether negative through over-intensive use of

resources or positive in preventing desertification. We welcome the Conference on the Changing Atmosphere to be held in Toronto next week.

Future Summits

34. We, the Heads of State or Government, and the representatives of the European Community, believe that the Economic Summits have strengthened the ties of solidarity, both political and economic, that exist between our countries and that thereby they have helped to sustain the values of democracy that underlie our economic and political systems. Our annual meetings have provided the principal opportunity each year for the governments of the major industrialized countries to reflect, in an informal and flexible manner, upon their common responsibility for the progress of the world economy and to resolve how that responsibility should have practical manifestation in the years ahead. We believe that the mutual understanding engendered in our meetings has benefitted both our own countries and the wider world community. We believe, too, that the opportunities afforded by our meetings are becoming even more valuable in today's world of increasing interdependence and increasing technological change. We have therefore agreed to institute a further cycle of Summits by accepting the invitation of the President of the French Republic to meet in France, July 14-16, 1989.

Other Issues

Human Frontier Science Program

1. We note the successful conclusion of Japan's feasibility study on the Human Frontier Science Program and are grateful for the opportunities our scientists were given to contribute to the study. We look forward to the Japanese Government's proposal for the implementation of the program in the near future.

Bioethics

2. We note that, as part of the continuing review of the ethical implications of developments in the life sciences, the Italian Government hosted the fifth conference on bioethics in April 1988, and we welcome the intention of the European Communities to host the sixth conference in the spring of 1989.

ANNEX ON STRUCTURAL REFORMS

- Europe** is pursuing structural reforms to complement macroeconomic policies in order to spur job creation, enhance growth potential, and achieve a sustainable pattern of external balances. Structural reform measures are being put into place in the framework of the Communities' program for a unified internal market by 1992; including full liberalization of capital movements; removal of physical, administrative and technical barriers to allow the full mobility of persons, goods and services and an improvement of competition policy. However, full achievement will depend on complete and timely implementation of the measures and on complementary policies including those in the fields of regional, social and environmental policies and of technological cooperation.
- The main elements of **Germany's** structural reforms are tax reform and reduction, deregulation and privatization, reform of the postal and telecommunications system, increased flexibility in the labour market, and reform of the social security system.
- In **France**, the main structural reforms will deal with improving the level of education and professional training and development for workers, and with major improvements in the functioning of financial markets in order to facilitate the financing of the economy at the lowest possible cost.
- Italy** will seek to promote training and education, increase the flexibility of the labour market to spur employment, improve the functioning of financial markets, revise the tax system to promote efficiency and eliminate distortions, and enhance public sector efficiency.
- In the **United Kingdom**, there has already been a substantial program of tax reform, trade union law reform, deregulation, opening up of markets and privatization of state industries. This will continue. Further measures are being introduced to improve both the quality of education and the flexibility of the housing market.
- Japan** will pursue further structural reforms to support and sustain the greater reliance on domestic demand-led growth which has quickened remarkably. Japan will promote reform of government regulations in key sectors

including land use policies and the distribution system, and reform of the tax system.

- For the **United States**, where recent indications that the declining trend in private savings may have bottomed out are encouraging, it is nonetheless a priority to increase incentives to save. Also the United States will strengthen the international competitiveness of its industrial sector.
- The most promising areas of structural reform in **Canada** are implementation of the second stage of tax reform, the proposed liberalization of the financial services sector, and, most important, the implementation of the Free Trade Agreement with the United States.

POLITICAL DECLARATION, JUNE 20, 1989

East-West

1. We the leaders of our seven countries, and the representatives of the European Community, uphold common principles of freedom, respect for individual rights, and the desire of all men to live in peace under the rule of law. Our peoples stand in solidarity within the framework of our existing alliances for the cause of freedom, to safeguard democracy and the prosperity which it has produced. In our discussions we considered how these goals and values could be pursued in the field of foreign affairs, particularly with regard to East-West relations.

2. We discussed a wide range of regional questions and these discussions are continuing throughout the Summit.

3. We confirmed our belief in constructive and realistic dialogue and cooperation, including arms control, human rights and regional issues, as the way to build stability between East and West and enhance security at lower levels of arms. We also reaffirmed that for the foreseeable future nuclear deterrence and adequate conventional strength are the guarantees of peace in freedom.

4. In several important respects changes have taken place in relations between Western countries and the Soviet Union since we last met. For our part this evolution has come about because the industrialized democracies have been strong and united. In the Soviet Union greater freedom and openness will offer opportunities to reduce

mistrust and build confidence. Each of us will respond positively to any such developments.

5. We welcome the beginning of the Soviet withdrawal of its occupation troops from Afghanistan. It must be total and apply to the entire country. The Afghan people must be able to choose their government freely. Each of us confirms our willingness to make our full contribution to the efforts of the international community to ensure the return of the refugees to their homeland, their resettlement, and the reconstruction of their country. We now look to the Soviet Union to make a constructive contribution to resolving other regional conflicts as well.

6. Since our last meeting, progress has been made between the United States and the Soviet Union in agreeing to reduce nuclear weapons in a manner which accords fully with the security interests of each of our countries. The INF Treaty, the direct result of Western firmness and unity, is the first treaty ever actually to reduce nuclear arms. It sets vitally important precedents for future arms control agreements: asymmetrical reductions and intrusive verification arrangements. We now look for deep cuts in U.S. and Soviet strategic offensive arms. We congratulate President Reagan on what he has already accomplished, along with General Secretary Gorbachev, towards this goal.

7. Nonetheless, the massive presence of Soviet conventional forces in Eastern Europe, the ensuing conventional superiority of the Warsaw Pact, and its capacity to launch surprise attacks and large scale offensive operations, lie at the core of the security problem in Europe. The Soviet military buildup in the Far East is equally a major source of instability in Asia. These threats must be reduced. Our goal is enhanced security and stability at lower levels of forces, after having eliminated the present symmetries. We seek the early establishment of a comprehensive, effectively verifiable and truly global ban on chemical weapons.

8. Genuine peace cannot be established solely by arms control. It must be firmly based on respect for fundamental human rights. We urge the Soviet Union to move forward in ensuring human dignity and freedoms and to implement fully and strengthen substantially its commitments under the Helsinki process. Recent progress must be enshrined in law and practice, the painful barriers that divide people must come down, and the obstacles to emigration must be removed.

9. We pay special attention to the countries in Eastern Europe. We encourage them to open up their economies and societies, and to improve respect for human rights. In this context we support the continuation and strengthening of the Helsinki process.

10. We take positive note of Eastern countries' growing interest in ending their economic isolation, for example in the establishment and development of relations with the European Community. East-West economic relations can be expanded and serve our common interests so long as the commercial basis is sound, they are conducted within the framework of the basic principles and the rules of the international trade and payments system, and are consistent with the security interests of each of our countries.

Terrorism

11. We strongly reaffirm our condemnation of terrorism in all its forms, including the taking of hostages. We renew our commitment to policies and measures agreed at previous Summits, in particular those against state-sponsored terrorism.

12. We strongly condemn recent threats to air security, in particular the destruction of a Korean airliner and the hijacking of a Kuwaiti airliner. We recall the principle affirmed in previous declarations that terrorists must not go unpunished. We appeal to all countries who are not party to the international conventions on civil aviation security, in particular the Hague Convention, to accede to those conventions.

13. We express support for work currently under way in the International Civil Aviation Organization aimed at strengthening international protection against hijackings. We welcome the most recent declaration adopted by the ICAO Council which endorses the principle that hijacked aircraft should not be allowed to take off once they have landed, except in circumstances as specified in the ICAO declaration.

14. We welcome the adoption this year in Montreal and Rome of two international agreements on aviation and maritime security to enhance the safety of travellers.

15. We reaffirm our determination to continue the fight against terrorism through the application of rule of law, the policy of no concessions to terrorists and their sponsors, and international cooperation.

Narcotics

16. The illegal use of drugs and the illicit trafficking in them poses grave risks to the peoples of Summit countries as well as the peoples of source and transit countries. There is an urgent need for improved international cooperation in all appropriate fora on programs to counter all facets of the illicit drug problem, in particular production, trafficking, and financing of the drug trade. The complexity of the problem requires additional international cooperation, in particular to trace, freeze and confiscate the proceeds of drug traffickers, and to curb money laundering.

17. We look forward to successful negotiation in Vienna in November of a United Nations Convention on illicit trafficking.

18. We supported the initiative of the Government of the United States for a special task force to be convened to propose methods of improving cooperation in all areas including national, bilateral and multilateral efforts in the fight against narcotics.

CHAIRMAN'S SUMMARY OF POLITICAL ISSUES, JUNE 20, 1988

The following represents an agreed summary of the discussions on the Middle East, South Africa and Cambodia.

Middle East

We express our deep concern at the increasing instability in the Near East. The current violence in the Occupied Territories is a clear sign that the status quo is not sustainable. An early negotiated settlement to the underlying Arab/Israeli dispute is essential. We declare our support for the convening of a properly structured international conference as the appropriate framework for the necessary negotiations between the parties directly concerned. In this perspective we salute current efforts aimed at achieving a settlement, particularly the initiative pursued by Mr. Shultz since February. We urge the parties to cooperate fully in the search for a solution.

We have pursued our consultations about the continuing war between Iran and Iraq, which remains a source of profound concern to us. We

reaffirm our support for Security Council Resolution 598, which was adopted unanimously. We express our warm appreciation for the efforts of the Secretary General to work for a settlement on this basis and reiterate our firm determination to ensure implementation of this mandatory resolution by a follow-up resolution. We condemn the use of chemical weapons by either party, deplore proliferation of ballistic missiles in the region, and renew our commitment to uphold the principle of freedom of navigation in the Gulf.

South Africa

We declare our abhorrence of apartheid, which must be replaced through a process of genuine national negotiations by a non-racial democracy.

We expressed our urgent opinion on three particular matters:

- (1) all legal options available in South Africa should be used to secure clemency for the Sharpeville Six;
- (2) the enactment of legislation designed to deprive anti-apartheid organisations of overseas aid would place severe strain on the relations each of us has with South Africa;
- (3) we strongly support the current negotiations seeking national reconciliation within Angola, an end to the Angola/Namibia conflict, and early implementation of UN Security Council Resolution 435.

Cambodia

As the recent message from Prince Sihanouk has reminded us, the continuing Cambodian conflict and the suffering of the Cambodian people is of deep concern. We join the vast majority of the nations of the world in calling for the prompt withdrawal of all Vietnamese troops. We support a political settlement in Cambodia which will provide for Cambodian self-determination and lead to the re-emergence of a free and independent Cambodia.

NOTES

LE SOMMIET DE L'ARCHE

PARIS

DU 14 AU 16 JUILLET 1989



CANADA

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20024695 0

DOCS

CA1 EA 89S71 EXF

The Summit of the Arch : Paris J

14-16, 1989. --

43253222



60984 81800



CANADA

43-253-220

Le Sommet de l'Arche

Paris
du 14 au 16 juillet 1989



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

TABLE DES MATIÈRES

Le Premier ministre du Canada Brian Mulroney	1
Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark	2
Le ministre des Finances Michael Wilson	3
Le Sommet de l'Arche	4
Les Sommets économiques	5
La situation économique mondiale	8
L'endettement international	9
Les relations avec les pays en développement	11
Le commerce international	13
L'environnement	15
Les questions politiques	17
La performance économique du Canada	18
Résumé des statistiques nationales	19
Tableaux comparatifs	20
France	25
États-Unis	26
Royaume-Uni	28
République fédérale d'Allemagne	29
Japon	30
Italie	31
La Communauté européenne	32
Institutions et organismes économiques internationaux	33
Glossaire de termes économiques	35
Déclarations faites au Sommet de Toronto	38

LE PREMIER MINISTRE DU CANADA BRIAN MULRONEY

M. Mulroney est né à Baie-Comeau (Québec) le 20 mars 1939. Il est avocat et a été dirigeant d'entreprise.

Il détient un baccalauréat spécialisé en sciences politiques de l'Université Saint-François-Xavier d'Antigonish (Nouvelle-Écosse) et une licence en droit de l'Université Laval de Québec.

Le 11 juin 1983, M. Mulroney a été élu Chef du Parti progressiste-conservateur.

Il est ensuite entré à la Chambre des communes en remportant une élection partielle tenue le 29 août 1983 dans la circonscription de Central Nova (Nouvelle-Écosse).

Lors des élections générales de 1984, il a été élu député de la circonscription de Manicouagan (Québec). Son parti a alors remporté le plus grand nombre de sièges de toute l'histoire parlementaire du Canada. Il a été réélu dans la circonscription de Charlevoix (Québec) le 21 novembre 1988, menant son parti à une deuxième victoire majoritaire.

M. Mulroney joue un rôle actif sur la scène publique et au sein de la collectivité depuis bon nombre d'années. En mai 1974, il a été nommé à la Commission Cliche, chargée d'enquêter sur la violence dans l'industrie de la construction au Québec. En 1976, il a été candidat à la direction du Parti progressiste-conservateur du Canada.

Plus tard cette année-là, il est entré au service de la Compagnie Iron Ore du Canada, en tant que vice-président exécutif; un an plus tard, il est devenu président de la compagnie.

Il a œuvré dans de nombreux organismes de charité tels que Centraide de Montréal, l'Association des Grands frères du Canada, l'Association du Québec pour les déficients mentaux, la Fondation canadienne de diabète juvénile et la Fondation des maladies du coeur de Montréal.

M. Mulroney a épousé Mila Pivnicki, avec qui il a eu quatre enfants, Caroline, Ben, Mark et Nicolas.



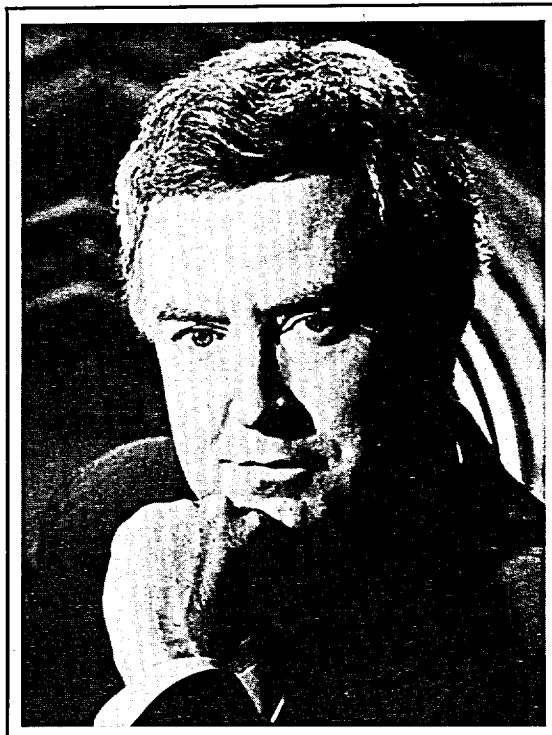
LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES JOE CLARK

M. Clark est né à High River (Alberta) le 5 juin 1939. Il détient un baccalauréat en histoire et une maîtrise en sciences politiques de l'Université de l'Alberta ainsi qu'un doctorat honorifique en droit de l'Université du Nouveau-Brunswick.

M. Clark, qui a été journaliste et conseiller politique avant de se lancer en politique, a été élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1972 et y a été réélu à chacune des élections subséquentes, dont celle de 1988.

M. Clark est devenu Chef du Parti progressiste-conservateur le 22 février 1976 et a mené son parti à la victoire aux élections du 22 mai 1979; il a été assermenté comme Premier ministre le 4 juin suivant. Son gouvernement a été défait aux élections du 18 février 1980.

Depuis sa nomination au poste de secrétaire d'État aux Affaires extérieures en 1984, M. Clark s'est consacré à redonner au Canada son rôle traditionnel dans un internationalisme constructif et conséquent. Il est également président du Comité du Cabinet chargé de la politique étrangère et de la défense.



LE MINISTRE DES FINANCES MICHAEL WILSON

M. Wilson est né à Toronto en 1937. Il a étudié au Upper Canada College et est diplômé en commerce de l'Université de Toronto. Il a été vice-président de la firme canadienne de courtiers en placements Dominion Securities.

Élu pour la première fois à la Chambre des communes en mai 1979, il est nommé ministre d'État chargé du Commerce international le 4 juin suivant. Réélu le 18 février 1980, il sera le porte-parole de son parti dans divers secteurs, dont ceux de l'Industrie et du Commerce, de l'Énergie, des Finances et de l'Expansion industrielle régionale. En 1983, il est candidat à la direction du Parti progressiste-conservateur du Canada.

Réélu à la Chambre des communes aux élections de 1988, M. Wilson est membre des comités du Cabinet chargés des priorités et de la planification, de l'examen des dépenses, et des opérations et vice-président du Comité exécutif sur le commerce. Il a été président du Comité du Caucus pour le développement économique et la création d'emplois et membre de l'équipe de conseillers économiques du Premier ministre Mulroney.

M. Wilson en sera à son cinquième Sommet économique.



LE SOMMET DE L'ARCHE

Le Sommet économique de cette année, «Le Sommet de l'Arche» (du nom de l'Arche de la Défense, cet immeuble récemment achevé en périphérie de Paris où se tiendront la plupart des réunions), aura lieu à Paris du 14 au 16 juillet. Le gouvernement français a voulu faire coïncider l'événement avec les célébrations entourant le 200^e anniversaire de la prise de la Bastille, qui a déclenché la Révolution française. Les leaders des pays du Sommet de même qu'un certain nombre de dirigeants du monde en développement et d'autres pays ont été invités à assister aux cérémonies des 13 et 14 juillet.

Au nombre des grandes questions inscrites à l'ordre du jour du Sommet figurent la coordination des politiques économiques internationales, le commerce, la dette et le développement et l'environnement. Divers grands dossiers politiques seront également abordés.

Comme par le passé, les sept grandes nations industrialisées voudront d'abord et avant tout discuter des moyens d'harmoniser leurs politiques économiques de façon à encourager une croissance non inflationniste à l'échelle mondiale. À Paris, les Sept devront se pencher sur les problèmes que pose la conjoncture économique actuelle. Par contre, la croissance dans les pays du Sommet est restée dynamique, et les déséquilibres commerciaux entre les grandes nations industrialisées se sont sensiblement redressés en 1988, mais, plus récemment, le taux d'inflation a grimpé et le processus de réduction des déséquilibres a montré des signes d'essoufflement; les déséquilibres ont, pour leur part, ajouté aux pressions dans les différents pays en faveur de l'adoption de mesures protectionnistes. À l'évidence, la situation économique actuelle sera pour les leaders des pays du Sommet l'occasion de discussions stimulantes.

Lorsqu'ils aborderont les questions commerciales, les leaders voudront sans doute réaffirmer leur volonté de voir s'achever les Négociations commerciales multilatérales (NCM) de l'Uruguay Round dans les délais impartis (d'ici à la fin de l'année prochaine), de résister au protectionnisme et de maintenir et renforcer le système commercial multilatéral actuel, qui favorise l'ouverture des marchés. D'autre part, ils passeront en revue les progrès réalisés dans les NCM durant l'année, y compris à la réunion d'examen à mi-parcours tenue à Montréal. L'Accord canado-américain de libre-échange sera perçu comme une initiative venant appuyer le système commercial multilatéral et les NCM. Le processus d'intégration des Communautés européennes en un seul marché (Europe 1992), maintenant

engagé, devrait lui aussi être considéré comme un complément des efforts de libéralisation du commerce. L'objectif est d'éliminer, d'ici à 1992, toutes les barrières internes à la libre circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux. Le projet américain de loi générale sur le commerce (Omnibus Trade Act) et ses effets sur les relations commerciales seront probablement aussi à l'ordre du jour.

Les problèmes des pays débiteurs retiendront également l'attention. Les Sept examineront la situation des débiteurs à revenu moyen et s'emploieront en particulier à définir la meilleure façon de renforcer la stratégie internationale de gestion de la dette. Ils adopteront une approche au cas par cas, en s'arrêtant particulièrement aux nouvelles propositions faites plus tôt cette année par le secrétaire au Trésor des États-Unis, M. Nicholas Brady.

La dette, le développement et l'ajustement dans les pays les plus pauvres, spécialement en Afrique subsaharienne, sont des défis de taille qui exigent des engagements à long terme. Le Canada cherchera à faire en sorte qu'on leur accorde une attention particulière lors du Sommet.

Au Sommet de Toronto, les leaders se sont engagés à coordonner leurs politiques en matière d'environnement, et tout porte à croire que cette question occupera une place tout aussi importante au Sommet de l'Arche. On s'attend à ce que le débat se déroule sous le thème du développement viable et soit axé sur plusieurs dossiers spécifiques comme l'atmosphère, le réchauffement de la planète, le déboisement et la protection du milieu marin.

Les graves problèmes associés au trafic des stupéfiants, en ce qui concerne tant l'offre que la demande, devraient également figurer à l'ordre du jour.

Enfin, même s'ils sont centrés sur les questions économiques, les Sommets donnent aux participants la possibilité de débattre de questions politiques. Les Sept ont jusqu'ici accordé une attention particulière aux aspects stratégiques et politiques des relations entre leurs pays et l'Union soviétique et l'Europe de l'Est. Comme on peut le prévoir, ce sont très souvent les grands dossiers de l'heure qui retiennent leur attention. Ainsi, on peut s'attendre à ce qu'ils veuillent s'entretenir des événements survenus récemment en Chine. Les conflits et problèmes régionaux, les droits de la personne et le terrorisme sont au nombre des autres sujets d'ordre politique qui seront probablement abordés.

LES SOMMETS ÉCONOMIQUES

Les Sommets économiques annuels sont la composante la plus visible d'un vaste processus de consultation et de coopération internationales dans la gestion de l'économie mondiale. Les discussions qui s'y déroulent sont étroitement liées aux travaux effectués dans d'autres instances internationales, dont le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Groupe des sept ministres des Finances (G-7).

Ces instances sont autant d'instruments avec lesquels les gouvernements s'efforcent de gérer une économie mondiale de plus en plus interdépendante.

Les questions inscrites à l'ordre du jour du Sommet sont également examinées lors de plusieurs rencontres préalables des représentants personnels des leaders participants, les «sherpas». Ceux-ci s'efforcent de délimiter des terrains d'entente susceptibles de favoriser un consensus sur les grandes questions débattues pendant le Sommet. Le représentant personnel du Premier ministre Mulroney est M. J.H. Taylor, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Historique des Sommets économiques

Le premier Sommet économique s'est tenu en 1975, à Rambouillet, à l'invitation du Président de la France. L'idée initiale était de permettre aux leaders participants de discuter de sujets économiques dans un cadre informel et relativement peu structuré, à la manière du groupe de ministres des Finances qui s'était réuni pour la première fois dans la bibliothèque de la Maison-Blanche en 1973 et qu'on avait alors appelé le «Library Group». Plusieurs des leaders qui ont participé au premier Sommet étaient de ce groupe.

Le Sommet de Rambouillet a été motivé par un souci commun d'apporter des solutions aux problèmes économiques pressants de l'heure. L'effondrement du système de fixité des taux de change établi à Bretton Woods avait affaibli le système de coopération économique internationale et le choc pétrolier de 1973-1974 avait provoqué une récession caractérisée par une forte augmentation du chômage, une flambée de l'inflation dans les pays industrialisés et un ralentissement du commerce international.

Les premiers Sommets économiques furent axés sur le redressement de l'économie. Les leaders participants s'y mirent d'accord sur des mesures visant à soutenir une expansion économique stable et à réduire les forts niveaux de chômage sans accroître les pressions inflationnistes. On y reconnut qu'il fallait apporter des modifications structurelles aux économies nationales pour faire face à l'augmentation des prix du pétrole et aux nouvelles réalités économiques.

Au Sommet de Bonn, en 1978, les participants entérinèrent un programme d'action concertée mis au point par les ministres de l'OCDE en vue de favoriser une croissance non inflationniste soutenue. Ce programme préconisait une augmentation de la demande intérieure, une plus grande coopération avec les pays en développement et une action commune en vue de réduire la dépendance à l'égard du pétrole importé.

Les Sommets de 1979 et de 1980, tenus respectivement à Tokyo et à Venise, furent surtout consacrés à la recherche de solutions aux problèmes engendrés par le second choc pétrolier. À Tokyo, on créa un groupe d'experts chargé de surveiller l'évolution des prix du pétrole et les tendances de la consommation d'hydrocarbures dans les pays industrialisés. À Venise, en 1980, les leaders adoptèrent une stratégie décennale visant à rompre le lien entre la croissance économique et la consommation de pétrole.

Au début des années 80, l'économie mondiale connut une récession caractérisée par une inflation persistante, un ralentissement de la croissance, une augmentation du chômage, une détérioration des soldes des comptes courants et une forte hausse des taux d'intérêt. La lutte contre l'inflation devint une préoccupation primordiale, et aux Sommets subséquents, les leaders convinrent de la nécessité de restreindre les emprunts publics et la croissance de la masse monétaire.

Au Sommet d'Ottawa/Montebello en 1981, les leaders accordèrent une attention particulière à la question des relations entre pays développés et ceux en développement, et leurs délibérations contribuèrent à la préparation du Sommet Nord-Sud qui eut lieu quelques mois plus tard à Cancun.

L'économie mondiale s'étant redressée après la grave récession des années 1981-1982, les leaders s'efforcèrent, lors des Sommets ultérieurs, d'harmoniser leurs politiques de façon à élargir, renforcer et soutenir cette relance.

Au Sommet de Williamsburg en 1983, les leaders convinrent d'adopter des politiques axées sur la réduction de l'inflation, des taux d'intérêt et des déficits budgétaires et l'amélioration des possibilités d'emploi. Ils s'engagèrent également à mettre fin au protectionnisme et à démanteler les barrières commerciales et s'entendirent pour traiter individuellement les problèmes de dette extérieure.

À Bonn en 1985, les leaders s'entendirent pour appliquer une série de mesures économiques coordonnées et convinrent d'intensifier leurs efforts en vue du lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales. Ils créèrent également un groupe d'experts qui, à l'automne, présenta aux ministres des Affaires étrangères un rapport sur la crise en Afrique subsaharienne.

Au Sommet de Tokyo en 1986, les leaders élargirent le Groupe des cinq ministres des Finances (le successeur du «Library Group»), pour en faire le Groupe des sept ministres des Finances (G-7) en y admettant le Canada et l'Italie, et demandèrent à ce dernier de renforcer la coordination des politiques économiques internationales en examinant périodiquement les politiques et les performances économiques, y compris les tendances des taux de change. Ce processus mena à l'Accord du Louvre, conclu le 22 février 1987 en vue de favoriser une croissance mondiale plus équilibrée et une réduction des déséquilibres commerciaux.

À l'initiative du Canada et avec le ferme appui des États-Unis, les leaders exprimèrent pour la première fois à Tokyo leur inquiétude au sujet des pratiques de subventionnement et des mesures de protection qui faussent les marchés mondiaux des produits agricoles. Ils parvinrent également à un consensus sur la nécessité d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales (NCM), qui fut lancé officiellement à Punta del Este, en Uruguay, en septembre de la même année.

Toujours au Sommet de Tokyo, encouragés par le resserrement de la collaboration entre les institutions financières internationales, les leaders adoptèrent une stratégie de coopération en vue de régler le problème de l'endettement. Ils y réaffirmèrent également l'importance de reconstituer rapidement et largement les réserves de l'Association internationale de développement (IDA VIII) (filiale de la Banque mondiale qui consent des prêts à des conditions de faveur) afin de répondre aux besoins croissants des pays en développement.

À Venise en 1987, encouragés par l'augmentation soutenue (quoique moins rapide) de la croissance économique, par le maintien de l'inflation à des niveaux raisonnables et par la baisse générale des taux d'intérêt, les leaders ont entériné la stratégie adoptée à Paris par le Groupe des sept ministres des Finances en février 1987 (l'Accord du Louvre). Ils ont en outre réaffirmé leur soutien au système commercial multilatéral et à l'Uruguay Round, et préconisé la tenue d'une Réunion ministérielle d'examen à mi-parcours des NCM. Ils ont aussi souscrit à l'accord ministériel sur l'agriculture intervenu à l'OCDE, lequel reconnaissait que les politiques nationales de soutien faussent le commerce mondial des produits agricoles. Enfin, ils ont demandé qu'un traitement spécial soit accordé aux pays les plus pauvres du monde et réclamé avec insistance la conclusion d'un accord sur des mesures précises (élargissement de la Facilité d'ajustement structurel du FMI).

Le Sommet de Toronto en 1988 a été une rencontre hautement productive qui a permis de réaliser des progrès sur un grand nombre de questions économiques et politiques.

Le Canada a réalisé ses grands objectifs pour le Sommet, notamment un nouvel engagement des leaders de coopérer pour maintenir une croissance économique non inflationniste tout en réduisant les déséquilibres globaux. Le Canada a aussi recherché, et obtenu, des progrès sur la libéralisation du commerce (y compris celui des produits agricoles), sur des propositions visant à alléger le fardeau de la dette des pays en développement les plus pauvres, et sur des mesures destinées à protéger l'environnement international. Les changements que le Canada a apportés au cadre du Sommet ont favorisé davantage la spontanéité des discussions tout en maintenant «le climat de travail» d'une rencontre axée sur les grandes questions économiques. Le Canada a par ailleurs réussi à faire l'unité entre les participants sur un certain nombre de questions politiques, y compris les relations Est-Ouest et l'Afrique du Sud.

Dans la Déclaration économique qu'ils ont publiée à la fin du Sommet de Toronto, les leaders ont «accueilli avec grande satisfaction» la conclusion de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Ils se sont dit conyaincus que cet accord et d'autres initiatives de coopération régionale constituaient autant d'étapes vers une plus grande couverture du système commercial multilatéral et qu'ils accentueraient l'incidence libéralisatrice de l'Uruguay Round.

Enfin, le Sommet économique de Toronto a constitué un point tournant en ce qui a trait à l'étude internationale des questions environnementales. Un de ses résultats concrets a été la convocation de la Conférence de Toronto sur l'atmosphère en évolution, qui a eu lieu quelque temps après le Sommet.

Les leaders croient que les Sommets économiques ont renforcé les liens de solidarité politique et économique entre leurs pays et qu'ils ont par conséquent contribué à soutenir les valeurs démocratiques qui sous-tendent leurs régimes économiques et politiques. À Toronto, ils ont convenu d'instituer un nouveau cycle de Sommets en acceptant l'invitation du Président de la République française de se retrouver en France du 14 au 16 juillet 1989.

Dans ces rencontres, les discussions portent souvent sur des questions politiques d'intérêt mondial. Le Sommet tenu à Tokyo en 1979 a attiré l'attention du monde sur la situation précaire des réfugiés indochinois. L'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique et ses effets sur les relations Est-Ouest ont occupé une place importante au Sommet de Venise en 1980. À Versailles en 1982, les leaders se sont mis d'accord sur une approche générale des relations économiques Est-Ouest qui s'est traduite, cette année-là, par la formulation de politiques plus précises à l'OTAN et à l'OCDE. Le terrorisme a fait l'objet de déclarations distinctes à divers Sommets, le Canada jouant un rôle majeur dans l'adoption de la Déclaration sur la piraterie aérienne internationale à Bonn en 1978 et de la Déclaration sur le terrorisme international à Tokyo en 1986. À Tokyo également, les leaders se sont penchés sur les répercussions de l'accident nucléaire de Tchernobyl. À Venise en 1987, ils ont débattu la situation politique en Afrique du Sud. Les leaders ont également pris de nouvelles mesures pour renforcer la Déclaration de Bonn sur la piraterie aérienne internationale.

À Toronto, les leaders ont abordé un certain nombre de questions politiques, dont les relations Est-Ouest, le Moyen-Orient, l'Afrique du Sud, le terrorisme et le trafic des stupéfiants.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE MONDIALE

L'économie mondiale a connu une performance remarquable en 1988. La croissance est restée ferme malgré la crise des marchés boursiers mondiaux en octobre 1987; dans les pays du Sommet, la croissance s'est accélérée par rapport à son rythme de 1987. Par ailleurs, la politique économique internationale est mieux coordonnée qu'elle ne l'était et une amélioration notable des déséquilibres extérieurs s'est fait sentir parmi les grands pays industriels. Plus récemment, toutefois, les taux d'inflation ont augmenté et la réduction des déséquilibres extérieurs a ralenti, ce qui donne à penser que 1989 posera des défis plus grands en matière de coordination des politiques.

Les économies des pays du Sommet ont connu une forte croissance l'an dernier. Selon le Fonds monétaire international (FMI), la production a connu une croissance réelle de 4,2 pour 100, et la nature de cette augmentation est encore plus encourageante. Les dépenses d'investissement permettent de poursuivre l'expansion économique, et elles ont constitué un des facteurs importants de la croissance rapide de la production. La croissance du commerce mondial a connu son rythme le plus rapide depuis 1984, ce qui a atténué certaines des difficultés auxquelles font face de nombreux pays en développement lourdement endettés.

Les marchés financiers globaux sont restés relativement stables en 1988, par rapport à la turbulence de l'année précédente. Cela est dû à un certain nombre de facteurs. Premièrement, le fort déficit extérieur des États-Unis a diminué pendant la première partie de 1988. Deuxièmement, un resserrement de la politique monétaire en réaction à l'intensification des pressions inflationnistes a rassuré les marchés financiers quant à la détermination des autorités à lutter contre l'inflation. Troisièmement, une intervention coordonnée à l'échelle internationale, accompagnée de changements dans les politiques sous-jacentes, a contribué à rendre les taux de change relativement stables.

La plupart des grands organismes de prévision estiment que le resserrement des politiques monétaires en 1988 réussira à empêcher une nouvelle accélération de l'inflation en réduisant la croissance de la demande intérieure à un rythme compatible avec les contraintes de l'offre. La réduction du taux de chômage moyen dans les pays du Sommet ces dernières années devrait se maintenir en 1989, même si le sous-emploi devrait rester élevé dans certains pays européens. Si l'on se fie aux politiques et aux taux de change

actuels, les déséquilibres extérieurs resteront vraisemblablement importants dans les années 90.

Certaines incertitudes sont apparues dernièrement, qui assombrissent quelque peu les perspectives. Il n'est pas certain que le resserrement monétaire du second semestre de 1988 et du début de 1989 ait été suffisant pour contenir l'inflation. On a constaté des signes d'un ralentissement de la demande dans un certain nombre de pays du Sommet, mais il faudra d'autres données pour établir l'importance du phénomène. Les autorités monétaires doivent donc rester vigilantes, car une éventuelle surchauffe des économies des pays du Sommet risque toujours d'entraîner une nouvelle poussée inflationniste.

Un deuxième risque majeur est la perspective d'un accroissement des grands déséquilibres extérieurs entre les États-Unis, le Japon et la République fédérale d'Allemagne (RFA). Les importants déficits du compte courant des États-Unis et les importants besoins de financement étranger qui en résultent accroissent la menace de réactions perturbatrices des marchés financiers. En outre, la persistance de forts déséquilibres commerciaux pourrait pousser les pays déficitaires à recourir à des mesures protectionnistes afin de corriger la situation.

L'«atterrissage en douceur» de l'économie mondiale, qui est implicite dans la plupart des prévisions, dépendra en grande partie des politiques mises en oeuvre dans un certain nombre de domaines clés et du maintien de l'adhésion au processus de coordination internationale des politiques économiques. La politique monétaire doit continuer d'être axée prioritairement sur la lutte contre l'inflation. Toutefois, les politiques budgétaires, particulièrement en Amérique du Nord, doivent aussi mieux soutenir les autorités monétaires. Le resserrement de la politique budgétaire grâce à une réduction de la demande intérieure contribuera non seulement à contenir l'inflation, mais aussi à réduire les déficits extérieurs.

Les mesures visant à accélérer le rythme de la réforme structurelle seront importantes, particulièrement dans des pays comme le Japon et la RFA, qui ont d'importants surplus extérieurs. En permettant au système des prix d'envoyer les bons signaux et en levant les restrictions qui pèsent sur le secteur privé, ces mesures peuvent améliorer la productivité et le potentiel de croissance des économies des pays du Sommet.

L'ENDETTEMENT INTERNATIONAL

Le fardeau de la dette des pays en développement, qui totalise environ 1,3 billion \$US, a été un grand sujet de discussion lors des dernières rencontres au Sommet.

La dette extérieure des pays en développement est devenue un problème grave en 1982, après que le Mexique eut annoncé qu'il ne pouvait s'acquitter du service de sa dette. La situation des pays débiteurs s'était détériorée depuis un certain temps déjà. La croissance dans les pays industrialisés avait baissé, et avec elle, la demande. Et ce ralentissement, combiné à la mise en oeuvre de politiques inadéquates dans les pays emprunteurs, a eu un impact très sérieux sur le taux de croissance économique des pays débiteurs ainsi que sur leur performance à l'exportation. Depuis, la communauté internationale a adopté une stratégie souple pour remédier au problème de la dette. Celle-ci est fondée sur une extension des périodes d'amortissement et sur l'octroi de nouveaux prêts visant à permettre à l'économie des pays débiteurs de croître et de s'adapter. En 1988-1989, cette stratégie a évolué pour inclure la réduction volontaire de dettes par les banques commerciales.

En 1985, la stratégie de la dette a pris un tournant majeur. Cette année-là, le secrétaire au Trésor des États-Unis, M. James Baker, a lancé une initiative de renforcement de cette stratégie en demandant aux banques commerciales et aux institutions financières internationales (IFI) de consentir de nouveaux prêts. Cette initiative a renforcé l'approche au cas par cas adoptée au Sommet de Williamsburg en 1983, la principale caractéristique de la nouvelle stratégie étant d'établir pour principe que les politiques favorisant l'ajustement intérieur devaient également permettre un taux de croissance économique adéquat dans les pays débiteurs. Plus précisément, le plan Baker insistait sur l'absolue nécessité pour les pays débiteurs de réformer leurs politiques économiques, sur l'importance de prévoir un rôle central continu pour le FMI et un rôle accru pour les banques multilatérales de développement, particulièrement la Banque mondiale, et sur le besoin d'augmenter les prêts des banques commerciales aux pays débiteurs pour les aider à procéder aux réformes nécessaires de leurs politiques et favoriser leur croissance économique.

À Tokyo en 1986 et à Venise en 1987, les leaders ont approuvé la stratégie de coopération à l'égard de la dette et préconisé une collaboration plus étroite entre les institutions financières internationales.

Au Sommet économique de Toronto en juin 1988, la stratégie de la dette a encore évolué, en ce qui concerne cette fois l'endettement des pays les plus pauvres. Les pays du Sommet ont approuvé une proposition fondée sur un compromis du Canada voulant que le Club de Paris rééchelonne à des conditions de faveur les dettes des pays les plus pauvres. (Le Club de Paris est un groupe informel qui coordonne le rééchelonnement de la dette due aux gouvernements des pays industrialisés.) Selon ce compromis, chaque pays créancier pourrait choisir parmi un certain nombre de possibilités. Les États créanciers ont défini trois options : la radiation partielle, l'allongement des calendriers d'amortissement, et des taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché. Jusqu'ici, de tels rééchelonnements ont été accordés à la République centrafricaine, à la Guinée équatoriale, à la Guinée, à Madagascar, au Mali, au Niger, au Sénégal, à la Tanzanie et à l'Ouganda. On prévoit que la Mauritanie, le Bénin, le Zaïre, le Togo et le Tchad profiteront aussi d'un rééchelonnement à conditions de faveur. Un certain nombre d'États donateurs, notamment le Royaume-Uni, la RFA, la France et le Canada, ont consenti à effacer la dette liée à l'aide publique au développement d'une partie ou de l'ensemble des pays d'Afrique sub-saharienne.

Lors des assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale en septembre 1988, la communauté internationale a consenti à accroître sa collaboration pour aider à résoudre les problèmes posés par les pays qui n'ont pas réussi à respecter leurs obligations financières à l'égard de ces institutions. Le Canada a consenti à présider le premier groupe de soutien qui a été établi pour aider le Guyana à trouver le financement extérieur nécessaire pour mettre en oeuvre son programme d'adaptation et acquitter ses arriérés aux IFI. Le 5 mai 1989, le gouvernement du Canada a annoncé que le plan spécial de financement pour le Guyana avait été mené à bon terme.

En 1988 a émergé graduellement un consensus sur la nécessité d'adapter de nouveau la stratégie concernant la dette internationale afin de faciliter aux pays débiteurs le recours à la réduction volontaire de leur dette, plutôt qu'à son rééchelonnement ou refinancement. Diverses propositions ont été faites à cet effet, dont celles du président de la République française, M. Mitterrand, de l'ancien ministre des Finances du Japon, M. Miyazawa, et du Groupe des huit pays d'Amérique latine. Le 10 mars 1989, le secrétaire au Trésor des États-Unis, M. Brady, a esquissé un certain nombre de propositions quant

à l'évolution de la stratégie de la dette. Sur la base de ces propositions, le FMI et la Banque mondiale ont accepté de fournir des ressources aux pays endettés afin d'encourager les banques commerciales à réduire volontairement la dette. Les programmes du FMI ont déjà été approuvés pour le Mexique, le Costa Rica et les Philippines.

La nouvelle stratégie de la dette inspirée des propositions du secrétaire Brady réaffirme l'importance cruciale de bonnes politiques économiques dans les pays débiteurs. On s'attend à ce que les banques commerciales offrent un soutien financier par toutes sortes de nouvelles initiatives de financement. Leur participation à la réduction volontaire de la dette est considérée comme essentielle. Dans le cadre de cette approche, les États créanciers continueraient aussi à rééchelonner ou à restructurer les créances par l'intermédiaire du Club de Paris, à offrir un soutien financier par l'entremise des IFI et des organismes de crédit à l'exportation pour les pays qui ont adopté de bons programmes de réforme, et à envisager des moyens de réduire dans les pays créanciers les entraves réglementaires et fiscales superflues en matière de réduction volontaire de la dette.

Entre-temps, les négociations entre les banques et les pays débiteurs qui cherchent à obtenir une restructuration de leur dette, y compris une réduction réelle de leur dette ou des paiements sur celle-ci, progressent lentement à cause de la réticence des banques à accepter de lourdes pertes, des difficultés d'amener toutes les banques participantes à s'entendre et des attentes élevées des pays débiteurs. Les Sept examineront ces questions à Paris. On prévoit que le Sommet de Paris se penchera sur l'endettement des pays les plus pauvres.

LES RELATIONS AVEC LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Pour de nombreux pays en développement, la situation économique mondiale de la fin des années 80 et des années 90 restera difficile. L'environnement, la croissance démographique, l'urbanisation et la pauvreté deviennent des questions cruciales pour les personnes qui cherchent à relever le défi du développement du tiers monde. Il existe en outre une différenciation de plus en plus nette entre les pays en développement pour ce qui est de leur capacité d'assurer leur propre développement.

Les pays en développement eux-mêmes continueront de jouer un rôle primordial dans la recherche de solutions à ces problèmes. Nombre d'entre eux ont entrepris ces dernières années de difficiles réformes de leur politique économique visant à restructurer leur économie afin d'améliorer l'efficacité et la compétitivité internationale. Ces efforts méritent d'être encouragés et soutenus tant par les donateurs bilatéraux comme le Canada que par les institutions financières internationales, et particulièrement le FMI et la Banque mondiale.

En 1988, dans l'ensemble, il y a eu reprise de la croissance de l'aide publique au développement. Le Canada considère que la poursuite et l'amélioration de la coopération entre les donateurs, avec une coordination appropriée par les institutions de Bretton Woods, contribueront à canaliser de façon efficace et efficiente les conseils et les ressources vers les pays en développement. L'augmentation générale du capital de la Banque mondiale et l'augmentation générale des ressources de la Banque interaméricaine de développement, acceptées récemment, permettront à ces institutions de consacrer de plus importantes ressources financières aux efforts des pays en développement. Le Canada continuera de jouer un rôle actif dans les institutions multilatérales pour garantir que les conseils de politique donnés aux pays en développement sur l'orientation de leurs politiques demeurent de très haute qualité et tiennent compte des besoins des populations les plus démunies des pays les plus pauvres.

Une aide au développement adéquate et de haute qualité constitue une contribution importante que les donateurs peuvent apporter au développement. Le Canada considère qu'il faut faire tous les efforts possibles pour voir à ce que de telles ressources soient offertes, en quantité suffisante et à des conditions suffisamment avantageuses pour soutenir des programmes qui contribueront véritablement au développement.

Le programme canadien d'aide au développement demeure important : au cours des cinq prochaines années, le Canada y consacrera 16 milliards \$. En 1988, le Canada et la France étaient les donateurs les plus généreux des pays du Sommet selon le ratio APD/PNB (volume de l'aide publique au développement par rapport au produit national brut), et le Canada se classait au septième rang des donateurs de l'OCDE. Malgré une réduction cette année, le programme canadien recommencera à croître l'an prochain. Il sera lié à la croissance de l'économie canadienne, et le ratio APD/PNB sera graduellement relevé.

Le Canada continuera d'accorder cette aide entièrement en subventions; par conséquent, l'aide canadienne n'ajoutera pas à l'endettement des pays en développement.

La qualité du Programme d'aide du Canada a été améliorée dans la Stratégie de 1988 intitulée «Partageons notre avenir». Les principes centraux de la Stratégie sont les suivants : aider plus particulièrement les pays et les peuples les plus pauvres, voir à ce que les priorités de développement dominant dans le programme d'aide, aider les bénéficiaires à s'aider eux-mêmes et favoriser des partenariats entre peuples et institutions du Canada et du tiers monde.

Le Canada continuera à travailler pour aider les pays en développement, particulièrement les plus pauvres, à résoudre leurs problèmes d'endettement et de développement. Il a joué un rôle important à cet égard aux sommets de Venise en 1987 et de Toronto en 1988. À Venise, les leaders ont demandé la création de la Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) du FMI pour accorder un financement de faveur aux pays les plus pauvres qui mettent en oeuvre des réformes économiques. Ils se sont également entendus sur l'amélioration des conditions de rééchelonnement de la dette publique au Club de Paris. À Toronto, les leaders se sont entendus sur un «modèle de comparabilité», un compromis suggéré par le Canada, pour le rééchelonnement de la dette au Club de Paris, ce qui a permis d'offrir des conditions plus généreuses aux pays les plus pauvres. Ces «conditions de Toronto» sont maintenant appliquées par le Club de Paris.

Par ailleurs, certains donateurs, y compris le Canada, ont annulé les dettes qu'un certain nombre de pays du tiers monde avaient contractées au titre de l'aide publique au développement. Le Canada a annoncé une telle mesure pour 13 pays africains au Sommet de la Francophonie

et à la Réunion de 1987 des chefs de gouvernement du Commonwealth. C'est là une contribution utile à l'allégement de la dette et une mesure appropriée dans le cas de la dette au titre de l'APD, qui est généralement considérée comme étant de nature particulière par rapport à la dette commerciale ou même à toute autre dette publique. Qui plus est, la mesure prise par le Canada a servi d'exemple à d'autres gouvernements donateurs.

Dans les prochains mois, les problèmes de développement continueront de dominer les activités économiques internationales. Mentionnons notamment la négociation de la neuvième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA), un organisme de la Banque mondiale qui accorde des prêts à des conditions de faveur), une session spéciale des Nations Unies consacrée au développement, une conférence (à Paris) sur les pays les moins avancés et la préparation à l'ONU d'une nouvelle Stratégie internationale du développement.

Dans ces efforts multilatéraux comme dans son propre programme d'aide, le Canada maintiendra son engagement de promouvoir les intérêts des pays en développement.

Les économies nouvellement industrialisées (ENI)

Le Canada reconnaît l'influence économique croissante des ENI de l'Asie et du Pacifique (la République de Corée, Taiwan, Singapour et Hong Kong) et il cherche des moyens de les faire participer plus étroitement aux discussions internationales sur la politique économique mondiale.

Aux sommets de Venise en 1987 et de Toronto en 1988, les participants ont reconnu l'importance croissante des ENI et ont demandé à ces ENI d'assumer une plus grande responsabilité dans le maintien d'un système commercial mondial ouvert en réduisant leurs barrières commerciales et en procédant à d'autres réformes économiques.

À la demande instante du Canada et d'autres pays membres, l'OCDE a récemment donné le coup d'envoi à une initiative destinée à donner aux ENI un rôle plus actif dans les discussions internationales sur les grandes questions écono-

miques. Dans un premier temps, les ENI et l'OCDE ont participé conjointement à un colloque à Paris en janvier dernier pour établir un dialogue ouvert avec les ENI sur les problèmes économiques et commerciaux d'intérêt commun. La prochaine étape sera une série d'ateliers informels traitant de la mondialisation, des marchés financiers, des liens macro-économiques et du commerce.

LE COMMERCE INTERNATIONAL

Le protectionnisme et la libéralisation du commerce mondial ont été à l'avant-plan de tous les Sommets économiques. Ainsi, les discussions entre les leaders ont servi à démontrer leur engagement et leur désir de résister au protectionnisme et de renforcer le système commercial multilatéral. Les Sommets ont aussi stimulé les négociations au GATT. À la fin des années 70, les leaders ont donné leur appui et une nouvelle impulsion aux Négociations commerciales multilatérales (NCM) du Tokyo Round, qui s'est achevé en 1979. Après l'engagement pris au Sommet économique de Tokyo en 1986, les ministres des Parties contractantes au GATT, dont le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, M. Joe Clark, se sont retrouvés à Punta del Este (Uruguay) en septembre 1986 pour lancer un nouveau Cycle de Négociations commerciales multilatérales. Les négociations d'Uruguay sont les plus vastes et les plus ambitieuses jamais entreprises; elles serviront de modèle pour les relations commerciales internationales jusqu'à la fin du siècle et au-delà.

Les Négociations commerciales multilatérales présentent au Canada le défi et la possibilité de contribuer à trouver des solutions prospectives aux problèmes courants et naissants posés au système commercial international. Le Canada aborde l'Uruguay Round avec un sentiment d'urgence, déterminé à contrer les menaces protectionnistes, à renforcer la règle de droit dans le commerce international et à relancer le processus de libéralisation du commerce.

La Déclaration ministérielle de Punta del Este soulignait l'engagement des participants envers ce processus et esquissait un audacieux programme de négociations. La Déclaration :

- renforce grandement l'engagement de faire cesser l'imposition de nouvelles mesures protectionnistes et de promouvoir des politiques qui élimineront les obstacles au commerce (statu quo et démantèlement);
- énonce pour la première fois des objectifs précis pour des négociations globales sur l'agriculture qui englobent non seulement l'élargissement de l'accès aux marchés, mais aussi la réglementation internationale du recours à toute forme de subvention directe ou indirecte et aux autres mesures qui faussent les échanges;
- vise à réduire ou à éliminer les barrières tarifaires et non tarifaires afin d'améliorer l'accès aux marchés;

—englobe de nouveaux thèmes comme le commerce des services, la propriété intellectuelle ainsi que les mesures concernant l'investissement qui sont liées au commerce;

—prévoit diverses mesures d'ordre institutionnel et réglementaire destinées à renforcer et à élargir le mandat du GATT.

Lorsque l'Uruguay Round a été lancé, en 1986, il a été convenu qu'il s'achèverait dans quatre ans. La Conférence ministérielle d'examen à mi-parcours des résultats des NCM tenue à Montréal du 5 au 9 décembre 1988 a fourni une occasion de revoir et de consolider les réalisations des deux premières années de l'Uruguay Round et de donner un nouvel élan à leur dernière phase, qui a une importance décisive. Après une période de négociations informelles, les discussions engagées à Montréal se sont achevées avec succès à la réunion d'avril 1989, à Genève, du Comité des négociations commerciales.

Le Canada, qui tire 46 pour 100 de son produit intérieur brut du commerce des marchandises, contribue positivement dans les NCM à l'abaissement des barrières au commerce mondial et à l'application de règles commerciales plus transparentes et plus efficaces. Le Canada a besoin d'un GATT qui soit solide et respecté par les nations commerçantes et leurs exportateurs. C'est pourquoi il collabore avec ses partenaires du Sommet pour trouver des moyens de renforcer le système du GATT et d'en améliorer l'efficacité.

Le Canada croit que tous les pays profiteront de la croissance économique globale qu'entraînera la libéralisation du commerce. Le gouvernement canadien a fortement encouragé les pays en développement à participer pleinement aux NCM, étant convaincu que leur participation est essentielle au succès de l'Uruguay Round. Il s'est efforcé de les y aider par le biais de projets financés par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Ces initiatives comprenaient notamment des programmes éducatifs visant à améliorer la capacité des responsables de la politique commerciale d'élaborer des politiques et de défendre leurs intérêts dans les négociations.

Au moment où l'Uruguay Round entre dans sa phase finale, d'autres grandes initiatives unilatérales, bilatérales et multilatérales exercent un fort impact sur l'environnement commercial international. Le commerce restera un important point de discussion au Sommet de l'Arche.

Malgré le succès de l'examen à mi-parcours de Montréal et la croissance généralement bonne du commerce et de l'investissement ces dernières années, il subsiste d'importants déséquilibres et des difficultés structurelles qui ont amené certains pays à réagir en adoptant des pratiques qui restreignent les échanges. Le Sommet donne aux leaders l'occasion de réaffirmer leur engagement de maintenir un système commercial multilatéral ouvert et d'établir leurs politiques commerciales en respectant et en appuyant les règles du commerce international.

Une autre grande nouveauté sur la scène commerciale internationale est l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1989. Au Sommet de Toronto, les leaders ont accueilli avec grande satisfaction cet accord qui rendra l'économie canadienne plus forte et plus concurrentielle et qui accroîtra le commerce international, appuyant ainsi le système commercial multilatéral et les efforts de libéralisation du commerce entrepris aux NCM. L'émergence d'une Communauté européenne mieux intégrée et d'une plus grande coopération dans la région Asie-Pacifique laissent aussi envisager de nouvelles possibilités commerciales et financières.

L'ENVIRONNEMENT

Les problèmes écologiques mondiaux, comme les changements climatiques, l'appauvrissement de la couche d'ozone, les déchets dangereux, le déboisement, la désertification et la pollution marine sont devenus des dossiers prioritaires tant pour les dirigeants politiques que pour le grand public.

Même si les sommets précédents ont grandement contribué à façonner l'opinion internationale à ce sujet, le Sommet de Toronto, à l'occasion duquel les leaders ont reconnu que les problèmes écologiques mondiaux appelaient d'urgence une action collective, semble avoir plus que tout autre donné l'impulsion politique nécessaire à la réalisation partout dans le monde de très nombreux progrès dans ce domaine au cours de l'année écoulée, notamment au niveau de la coordination des politiques environnementales.

La signature, le 11 mars dernier, de la Déclaration de La Haye sur la protection de l'atmosphère par 24 chefs d'État et de gouvernement (notamment ceux de pays du Sommet comme la République fédérale d'Allemagne, le Canada, la France, l'Italie et le Japon) a été un élément important de cet effort collectif. La Déclaration prévoit la mise en place, dans le cadre des Nations Unies, d'une nouvelle autorité institutionnelle chargée de lutter contre le réchauffement de la planète, soit par le renforcement d'institutions existantes, soit par la création d'une institution nouvelle. En outre, cet instrument favorise la négociation de conventions internationales relatives à la protection de l'atmosphère, l'un des objectifs clés du Canada.

Le processus de réexamen et de consolidation du Protocole signé à Montréal en 1987 sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone a été mis en branle à la Conférence sur l'ozone tenue au Royaume-Uni en mars dernier sous la présidence du Premier ministre Thatcher et à la première réunion des Parties contractantes au Protocole de Montréal, qui s'est déroulée à Helsinki du 2 au 5 mai dernier.

Au nombre des autres progrès importants figurent la négociation de la convention du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement) sur le contrôle du déplacement transfrontière de substances dangereuses, signée à Bâle par 34 pays le 22 mars, la conclusion du protocole sur les oxydes d'azote à Sofia le 1^{er} novembre 1988 et la décision prise à la Quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies d'organiser en 1992 une conférence sur l'environnement et le développement sous l'égide de l'ONU.

L'intégration des considérations environnementales dans la prise de décisions économiques sera un point important de l'ordre du jour du Sommet de l'Arche. Le concept du développement viable, exposé dans le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (1987), pourrait bien marquer le début d'une nouvelle ère de développement économique.

La pollution atmosphérique, le déboisement et la protection de l'environnement marin seront des sujets de discussion prioritaires au Sommet.

La pollution atmosphérique

La conférence tenue à Toronto en juin 1988 sous le thème «L'atmosphère en évolution : implications pour la sécurité du globe» a contribué à stimuler le débat international sur les changements climatiques et à accroître la sensibilisation à ce problème. En février dernier, le Canada a été l'hôte d'une réunion de suivi au cours de laquelle des spécialistes des politiques environnementales et des experts juridiques ont discuté d'une convention-cadre mondiale relative à la protection de l'atmosphère. En outre, le Canada participe activement aux travaux du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Pour faire face au problème des changements climatiques, le Canada préconise une stratégie internationale qui miserait, dans un premier temps du moins, sur la pleine utilisation et le renforcement du réseau d'organisations internationales en place, et notamment sur le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le GIEC et les travaux effectués par l'OCDE et l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans le domaine de l'énergie et de l'environnement. Pour le Canada, la conclusion d'une convention-cadre sur les changements climatiques est hautement prioritaire. Dans cette optique, le PNUE devrait, en collaboration avec l'OMM, préparer d'urgence une convention sur les changements climatiques, les négociations devant débuter dès la publication du rapport du GIEC et au plus tard en octobre 1990. Le Canada a en outre vivement encouragé l'OCDE et l'AIE à accélérer leurs travaux sur l'énergie et l'environnement, en mettant l'accent sur une efficacité et une conservation énergétiques accrues, sur le développement d'une technologie faisant appel à des combustibles non fossiles pour

réduire les émissions de gaz responsables de l'effet de serre (particulièrement dans le secteur des transports), et sur l'énergie nucléaire.

Le Protocole de Montréal sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone a été ré-évalué à la lumière de données scientifiques qui démontrent que les dispositions originelles du Protocole ne suffiraient pas à freiner l'érosion de la couche d'ozone de la stratosphère. En février, le Canada s'est engagé à accélérer le programme national d'élimination progressive des chlorofluorocarbones (CFC) contrôlés en annonçant qu'il en réduira l'usage de 85 pour 100 d'ici à 1999. Le Canada invitera les autres participants du Sommet à envisager un plan commun de réduction de ces substances, l'objectif ultime étant d'en interdire l'utilisation.

Déboisement

La destruction des forêts du globe est un problème de plus en plus sérieux. Le Canada estime que le Plan d'action pour les forêts tropicales, mis en oeuvre par l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), devrait être le principal instrument de coordination des efforts visant à protéger les forêts tropicales et à en assurer l'exploitation viable. Ce plan d'action donne de bons résultats et le Canada a contribué de façon importante à sa réalisation. Même si le commerce du bois d'oeuvre n'est pas la cause première du déboisement des forêts tropicales, l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) devrait chercher à faire en sorte que les ressources en bois d'oeuvre tropical rapportent davantage aux producteurs, notamment en améliorant l'accès aux marchés des pays industrialisés pour les exportations de bois d'oeuvre tropical à valeur ajoutée. L'Organisation pourrait en outre élaborer des codes de conduite pour l'industrie.

Milieu marin

Les océans servent de plus en plus de dépotoirs et les ressources biologiques qu'ils renferment ne sont pas bien gérées. Le Canada espère que les leaders reconnaîtront l'importance de la coopération internationale en ce qui concerne la protection et la conservation du milieu marin.

Au Canada, le Premier ministre Mulroney a récemment annoncé la création d'un groupe d'examen public chargé d'étudier la question du transport sécuritaire des hydrocarbures et des

produits chimiques dans les eaux et les zones de pêche canadiennes en mettant l'accent sur les déversements par des pétroliers. Le Canada serait heureux de participer activement à tout débat international menant à la conclusion d'une convention sur les déversements d'hydrocarbures.

Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (1992)

Les discussions internationales sur les questions environnementales d'intérêt mondial sont de plus en plus orientées en fonction de l'importante Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement prévue pour 1992. Le Canada appuie fortement la convocation de cette conférence et participera activement à sa préparation, y compris à une conférence préparatoire régionale (Action for a Common Future) qui aura lieu à Bergen (Norvège) en mai 1990.

Aide aux pays les moins développés

Les pays industrialisés doivent faire en sorte que leurs politiques d'aide au développement reflètent des principes et des pratiques favorisant un développement viable et ce, tant dans leurs programmes bilatéraux que par l'action des institutions multilatérales de développement. Le Canada encourage vivement les banques multilatérales de développement à consacrer plus d'attention aux considérations environnementales au niveau de la conception et de l'exécution des projets. En outre, une tranche de plus de 900 millions \$ du budget affecté au programme de l'ACDI est affectée chaque année à des projets destinés à améliorer la gestion des ressources renouvelables et non renouvelables dans les pays du tiers monde. C'est là un autre aspect du dossier de l'environnement dont les leaders pourraient discuter pendant le Sommet.

LES QUESTIONS POLITIQUES

Les Sommets économiques ont toujours eu un volet politique important et les relations Est-Ouest ont souvent constitué l'élément principal de cet aspect des discussions. Par exemple, les leaders réunis à Versailles en 1982 et à Londres en 1984 se sont mis d'accord sur une approche générale en ce qui concerne les relations économiques entre l'Est et l'Ouest. Au Sommet de Williamsburg en 1983, le Japon a souscrit à une déclaration sur l'indivisibilité de la sécurité des pays du Sommet. À Bonn en 1985, la «Déclaration politique à l'occasion du 40^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale», énonçait les valeurs démocratiques communes aux pays du Sommet, et il en a été de même dans la Déclaration de Tokyo, en 1986, «Pour un avenir meilleur».

En 1988, les participants au Sommet de Toronto ont indiqué qu'ils adopteraient une attitude positive face à l'évolution actuelle des relations entre les pays occidentaux et l'Union soviétique. Ils ont aussi constaté avec satisfaction le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan. Les Sept se sont également réjouis de la conclusion du Traité FNI et ont fait part de leur volonté d'en arriver à une interdiction globale des armes chimiques. Enfin, toujours à Toronto, les leaders ont encouragé l'Union soviétique à poursuivre ses efforts au titre du respect des droits de la personne.

Il arrive souvent que les leaders discutent d'événements graves survenus dans les mois précédant leur réunion. La question de la liberté de navigation dans le Golfe persique a été soulevée lors des trois derniers Sommets, et on doit s'attendre à ce que les événements survenus récemment en Chine, fassent partie des sujets politiques abordés à Paris.

Le terrorisme figure à l'ordre du jour des Sommets depuis 1978. Cette année-là, la Déclaration de Bonn a constitué une étape marquante dans la lutte contre la piraterie aérienne. À Toronto, en 1988, les leaders ont vigoureusement réaffirmé leur condamnation du terrorisme et leur adhésion aux déclarations des Sommets précédents à ce sujet. Les Sept ont aussi renouvelé leur soutien aux initiatives antiterroristes de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Les ministres des Affaires étrangères qui participent aux Sommets échangent leurs points de vue sur un grand nombre de questions politiques. En plus des relations Est-Ouest et Nord-Sud, ils discutent généralement des conflits

régionaux comme ceux du Moyen-Orient, de l'Afrique australe, de l'Amérique centrale, de l'Afghanistan, du Cambodge et de l'Iran-Iraq. Ils font rapport de leurs discussions aux leaders et mettent au point avec eux le texte final des déclarations politiques.

Dans la déclaration politique du Sommet de Toronto, trois paragraphes ont été consacrés au problème des stupéfiants. On y a notamment souligné l'urgente nécessité d'améliorer la coopération internationale, partout où l'occasion s'y prête, dans la recherche de solutions au problème des drogues illicites, question qui pourrait ressurgir à Paris.

À Paris, les leaders, comme aux sommets précédents, discuteront des relations Est-Ouest, particulièrement sur le plan économique. Le terrain de ces discussions a été préparé par le Sommet de l'OTAN à la fin du mois de mai et par les visites de M. Gorbachev à Bonn en juin et à Paris en juillet. La question des droits de la personne fera l'objet d'un intérêt particulier en cette année du bicentenaire de la Déclaration française des Droits de l'Homme et du citoyen de 1789.

LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DU CANADA

L'économie canadienne a continué de progresser allègrement en 1988, avec une augmentation de 4,5 pour 100 du produit intérieur brut (PIB) réel, une des plus élevées parmi les pays du Sommet. Pour la quatrième année consécutive, la croissance de la demande intérieure finale a dépassé celle du PIB réel en 1988, affichant sa plus forte augmentation annuelle depuis 1973. Toutes les catégories de la demande intérieure finale ont enregistré des gains importants. La croissance dans les secteurs de la consommation et de l'habitation, qui avait ralenti à la suite du krach boursier d'octobre 1987, a repris fortement au second semestre de 1988. L'investissement commercial non résidentiel est resté le principal moteur de la croissance en 1988. Favorisé par des taux élevés et croissants d'utilisation de la capacité de production et la bonne situation financière des entreprises, l'investissement réel des entreprises dans des usines et de l'équipement a augmenté de plus de 30 pour 100 depuis deux ans, les dépenses au titre des machines et de l'équipement étant particulièrement élevées.

La croissance vigoureuse de la demande intérieure, particulièrement dans les catégories vulnérables aux importations que sont les machines et l'équipement et les biens de consommation durables, a contribué à la détérioration du surplus du commerce de marchandises en 1988. Le déficit du compte courant a aussi augmenté en 1988, mais cela s'explique en grande partie par plusieurs versements spéciaux de dividendes par des sociétés canadiennes à des actionnaires étrangers à la fin de l'an dernier.

La poursuite de la croissance de l'économie canadienne à un rythme supérieur aux prévisions en 1988 a contribué à un resserrement des marchés du travail et des produits. Les taux d'utilisation de la capacité de production se sont rapprochés de 100 pour 100 dans plusieurs industries. L'emploi a augmenté de 3,2 pour 100 pendant l'année, le plus fort taux de croissance annuel pendant la reprise. Après un ralentissement marqué de mai à octobre, l'emploi a augmenté à nouveau fortement à la fin de l'année. Le taux de chômage est tombé à 7,7 pour 100 au quatrième trimestre, niveau comparable au taux moyen qui existait avant la récession. Au premier trimestre de 1989, le taux de chômage est resté à peu près inchangé.

Le resserrement des marchés du travail et des produits a accru les pressions inflationnistes. Après avoir fluctué entre 3,8 et 4,2 pour 100 en 1988, le taux d'inflation de l'Indice des prix à la

consommation (IPC) pour tous les articles est monté à 4,6 pour 100 en février 1989 et est resté à ce niveau jusqu'en avril. Le taux d'inflation sous-jacent, mesuré au moyen de l'IPC en excluant les composantes alimentaires et énergétiques, est passé de 4,2 pour 100 à la fin de 1987 à 5,4 pour 100 en février et s'est maintenu depuis au-dessus de 5 pour 100. L'inflation a augmenté malgré l'influence modératrice de la forte appréciation du dollar canadien et de la baisse des prix mondiaux du pétrole en 1988.

Comme dans les autres pays du Sommet, les taux d'intérêt à court terme ont augmenté sensiblement au Canada en 1988 et au début de 1989 par suite de l'intensification des pressions inflationnistes. Les taux d'intérêt à long terme, par ailleurs, ont diminué par rapport aux niveaux de 1987 et 1988, car les investisseurs ont confiance qu'il n'y aura pas de flambée inflationniste. Depuis le début de 1988, le dollar canadien a vu sa valeur augmenter fortement par rapport à toutes les grandes monnaies, y compris le dollar US, passant de 0,77 \$US au début de 1988 à plus de 0,83 \$US.

Dans ses prévisions économiques de juin 1989, l'OCDE estime que le taux de croissance économique du Canada (pour ce qui est du PIB réel) ralentira à 3,25 pour 100 en 1989 et à 2,25 pour 100 en 1990. L'OCDE prévoit que les prix à la consommation augmenteront de 4,25 pour 100 cette année et l'année suivante et que le taux de chômage restera stable à 7,75 pour 100 au cours des 18 prochains mois. Ces chiffres sont légèrement plus optimistes en ce qui concerne le chômage et l'inflation que les prévisions du gouvernement canadien sur lesquelles a été fondé le budget d'avril 1989. Dans ses dernières prévisions, l'OCDE s'est rapprochée des évaluations du gouvernement canadien quant aux perspectives économiques.

RÉSUMÉ DES STATISTIQUES NATIONALES

		Canada	É.-U.	Japon	RFA	R.U.	France	Italie
PNB/PIB (% de variation)	1987	4,5	3,4	4,4	1,8	4,6	1,9	3,1
	1988	5,0	3,9	5,8	3,4	4,5	3,4	3,7
	1989	3,0	3,0	4,8	3,0	2,3	3,0	3,5
Emploi (% de variation)	1987	2,9	2,6	1,0	0,7	2,1	0,1	0,2
	1988	3,2	2,3	1,7	0,6	2,1	0,4	0,8
Inflation de l'IPC (%)	1987	4,4	3,7	-0,2	0,3	4,2	3,3	4,7
	1988	4,0	4,1	0,5	1,2	4,9	2,7	5,1
	1989	4,8	5,0	2,0	3,0	2,3	3,0	3,5
Variation de 1987 à 1988		-0,4	+0,4	+0,7	+0,9	+0,7	-0,6	+0,4
Taux de chômage (%)	1987	8,8	6,1	2,8	8,9	10,0	10,5	12,0
	1988	7,8	5,4	2,5	8,8	8,2	10,1	12,0
Solde du compte courant (milliards \$US)	1987	-7,1	-154,0	87,0	45,6	-4,9	-4,1	-1,1
	1988	-8,4	-135,1	79,3	48,6	-26,1	-3,8	-4,2
	1989	-12,4	-123,0	80,0	48,0	-28,0	-5,0	-8,0
Variation de 1987 à 1988 (milliards \$US)		-1,3	+18,9	-7,7	+3,0	-21,2	+0,3	-3,1
APD (% du PNB/PIB)	1987	0,47	0,20	0,31	0,39	0,28	0,51	0,35
	1988	0,50	0,20	0,32	0,39	0,32	0,50	0,37
Variation de 1987 à 1988 (inchangé = inch.)		+	Inch.	+	inch.	+	-	+
Solde fiscal des gouvernements centraux (% du PNB/PIB)	1984	-6,7	-5,1	-4,7	-1,6	-3,1	-3,4	-13,1
	1985	-6,6	-5,3	-3,9	-1,3	-2,4	-3,3	-13,8
	1986	-4,8	-4,8	-3,4	-1,2	-2,1	-2,8	-12,2
	1987	-4,3	-3,4	-2,7	-1,4	-1,1	-2,3	-11,6
	1988	-3,4	-3,3	-2,1	-1,7	+0,5	-1,8	-11,5
	1989	-3,9	-3,1	-1,6	-1,3	+1,7	-1,6	-11,7
Variation du solde fiscal de 1984 à 1988 (% du PNB/PIB)		+3,3	+1,8	+2,6	-0,1	+3,6	+1,6	+1,6
Taux d'épargne	1987	9,7	3,3	15,1	12,3	5,6	11,5	22,2
	1988	8,7	4,4	15,2	12,6	4,1	12,3	22,8
	1989	9,5	5,0	15,3	12,0	4,3	12,0	21,8
Paiements sur les intérêts de dettes des gou- vernements centraux (% des dépenses totales) (non disponible = n.d.)	1987	19,5	13,3	17,7	5,2	5,4	6,4	17,9
	1988	20,8	13,8	(n.d.)	(n.d.)	(n.d.)	(n.d.)	18,4
	1989	23,8	(n.d.)	(n.d.)	(n.d.)	(n.d.)	(n.d.)	(n.d.)

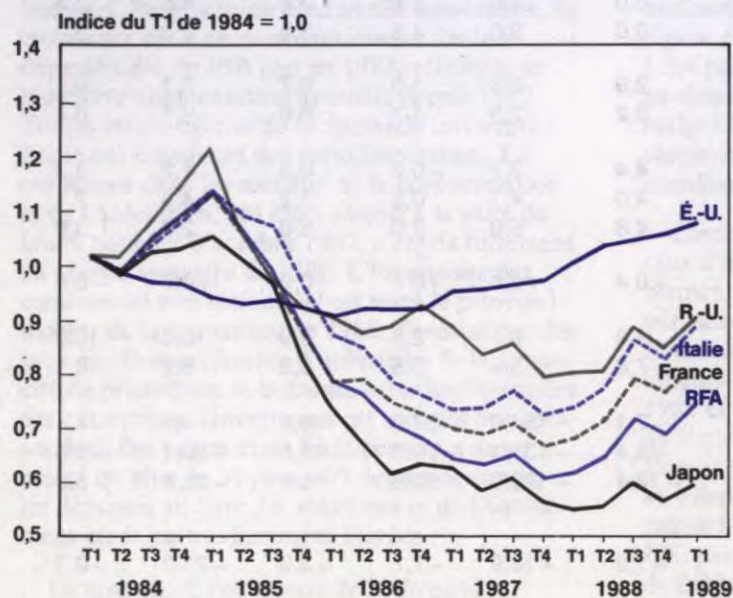
Date : Le 26 juin 1989

Sources des données : Ministère des Finances Canada; FMI World Economic Outlook, avril 1989; Perspectives économiques de l'OCDE 45, juin 1989.

TABLEAUX COMPARATIFS

Graphique 1

Fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport aux devises des autres pays du G-7

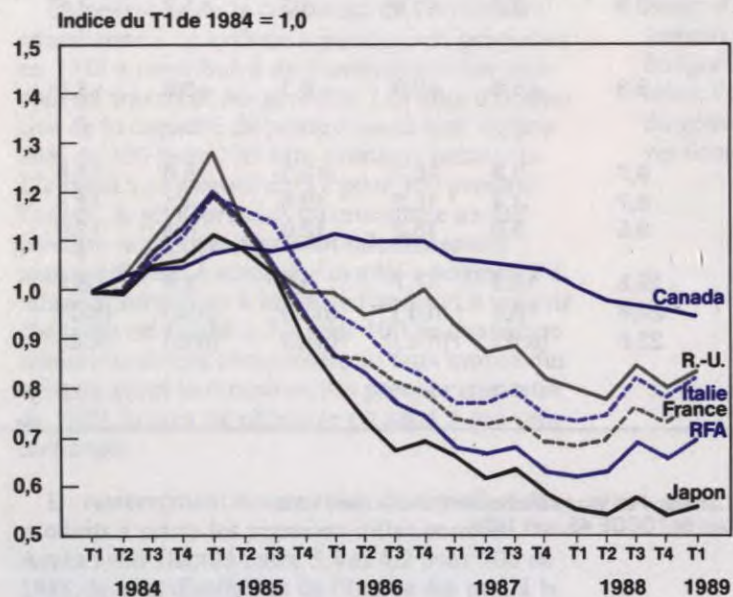


Tout comme en 1987, le dollar canadien a continué de s'apprécier par rapport au dollar américain en 1988, grâce à une forte confiance dans l'économie canadienne, à une hausse des prix des produits de base et aux écarts de taux d'intérêt avec les États-Unis. L'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain s'est poursuivie au début de 1989; cependant, vers le milieu de l'année, la vigueur du dollar américain par rapport à toutes les devises a entraîné une certaine baisse du dollar canadien.

À la suite de sa dépréciation par rapport aux devises d'outre-mer du début de 1985 jusqu'en 1987, le dollar canadien a affiché une reprise au cours de la majeure partie de l'année 1988 et en 1989. Après pondération en fonction des échanges commerciaux, le dollar canadien a terminé l'année avec une hausse de 9,6 pour 100 comparativement à la fin de 1987 et il s'est apprécié encore d'environ 2,0 pour 100 de la fin de 1988 à mai 1989.

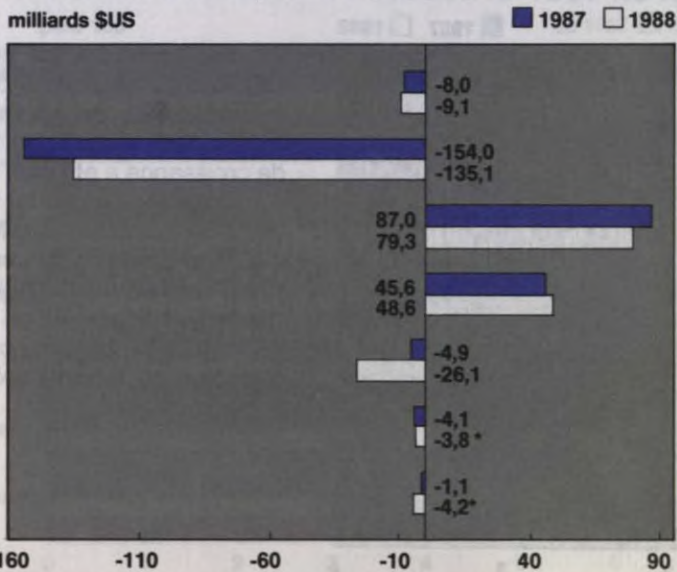
Graphique 2

Fluctuations de la valeur du dollar américain par rapport aux devises des autres pays du G-7



Au cours de la dernière année et demie, le cours du dollar américain a fluctué par rapport aux devises étrangères. Au début de 1988, en raison d'un resserrement de la politique monétaire par la Réserve fédérale, le dollar américain a entamé un renversement de la baisse subie par rapport aux devises d'outre-mer depuis février 1985. Après avoir atteint un sommet à l'automne de 1988, il a commencé à baisser encore une fois, pour afficher une reprise au début de 1989.

Graphique 3 Soldes aux comptes courants



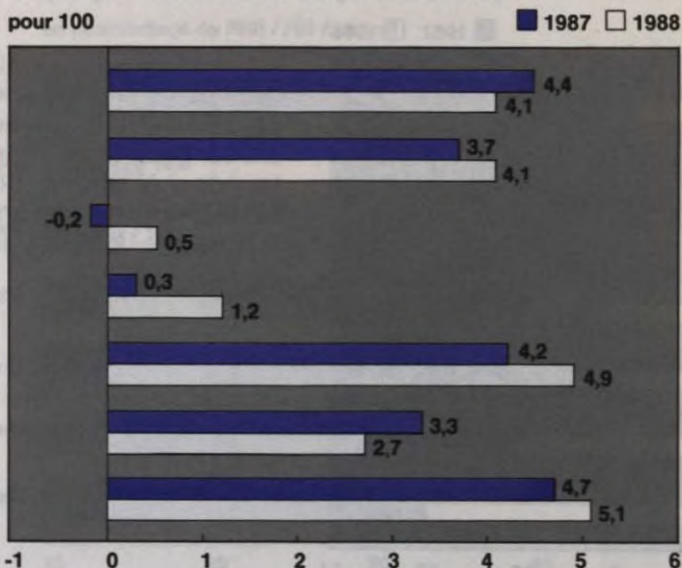
* Prévisions du FMI parues dans le World Economic Outlook d'avril 1989

Le déficit du compte courant des États-Unis a diminué en 1988. Par ailleurs, l'excédent enregistré par le Japon a diminué, la majeure partie de cette baisse s'étant produite au premier semestre de l'année. Au deuxième semestre et au début de 1989, les excédents enregistrés par le Japon ont commencé à augmenter encore une fois.

L'excédent enregistré par la RFA a augmenté quelque peu en 1988, malgré une baisse de l'excédent dans les échanges commerciaux avec les États-Unis. La forte croissance de la demande intérieure, particulièrement sur le plan des investissements, chez ses principaux partenaires commerciaux européens a contribué à la vigoureuse croissance des exportations allemandes. Parmi les principaux pays européens, c'est le Royaume-Uni qui a accusé la plus importante détérioration de son solde du compte courant.

La forte croissance de la demande intérieure au Canada a également entraîné une augmentation du déficit du compte courant.

Graphique 4 Croissance de l'Indice des prix à la consommation en 1987 et 1988

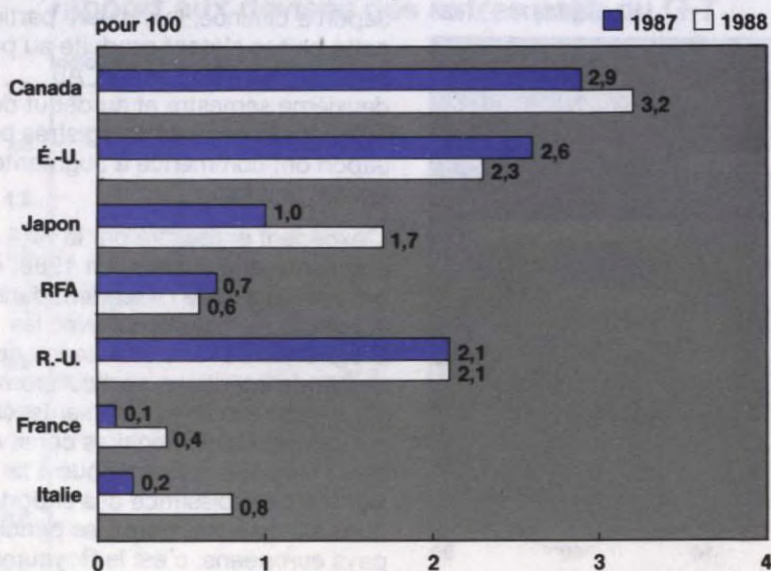


Les taux d'inflation ont augmenté dans la plupart des pays du G-7 en 1988. L'année 1988 étant la sixième de l'expansion en cours, des pressions ont commencé à s'exercer sur la capacité de production de certains des pays du G-7, et l'inflation a augmenté. Même si le taux d'inflation au Canada était inférieur en rythme annuel, il a augmenté de façon marquée à la fin de l'année et au début de 1989. En avril 1989, il atteignait 4,6 pour 100 comparativement à 4,0 pour 100 à la même période en 1988.

La dépréciation du taux de change et la hausse des prix des produits de base ont contribué à la hausse de l'inflation au Japon et en RFA en 1988.

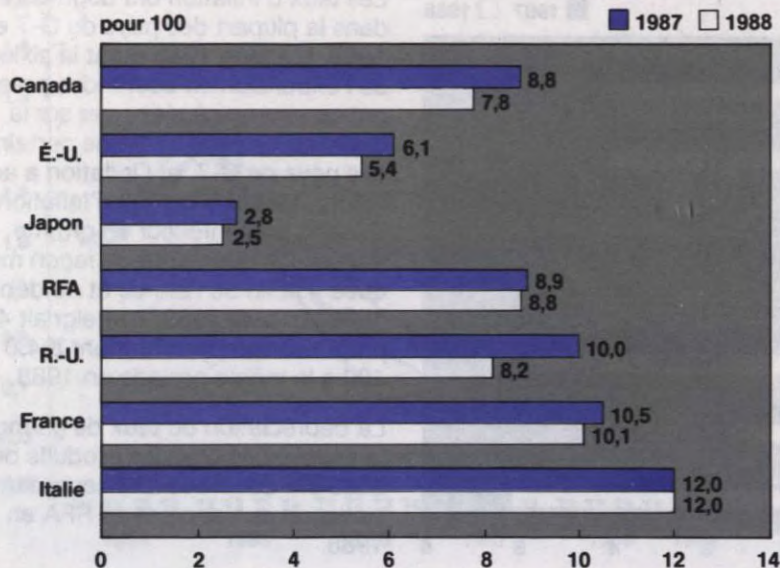
TABLEAUX COMPARATIFS

Graphique 5
Croissance de l'emploi en 1987 et 1988



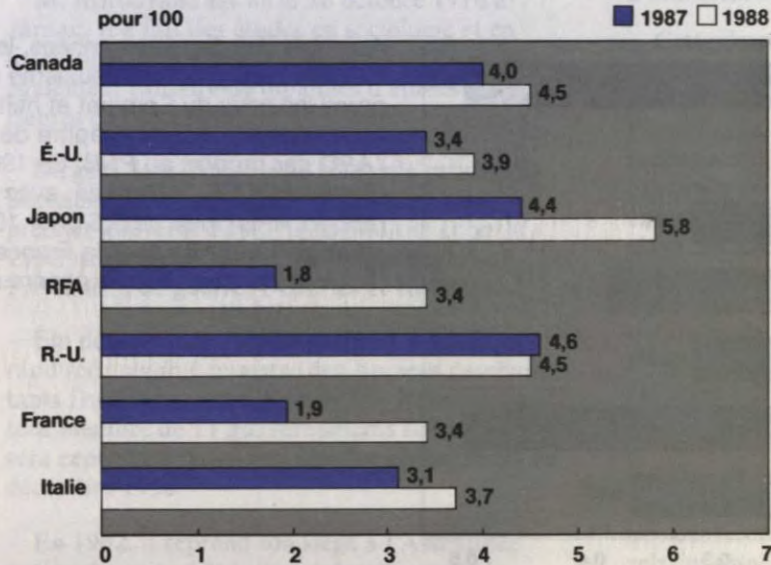
Parmi les pays du G-7, le Canada est celui qui a enregistré la plus forte croissance de l'emploi tant en 1987 qu'en 1988. Comme en 1987, le taux de croissance a été plus élevé en Amérique du Nord et au Royaume-Uni, l'Europe continentale n'enregistrant que de modestes augmentations. La croissance de l'emploi a cependant augmenté en France et en Italie en 1988. Enfin, la création d'emplois au Japon a progressé plus rapidement.

Graphique 6
Taux de chômage



À la suite de la forte croissance économique enregistrée en 1988, tous les pays du G-7, à l'exception de l'Italie, ont bénéficié d'une diminution de leur taux de chômage en 1988. Les plus fortes baisses ont été enregistrées par le Royaume-Uni et le Canada.

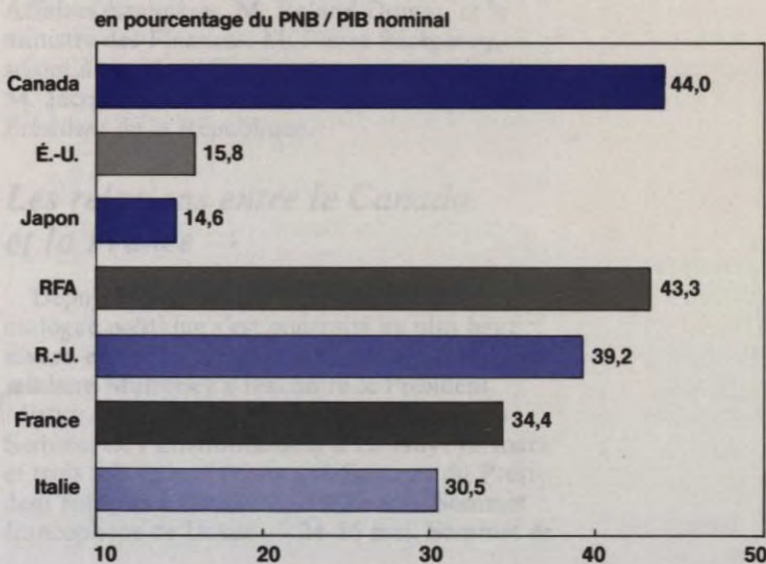
Graphique 7 Croissance du PNB / PIB réel en 1987 et 1988



Contrairement aux attentes d'un grand nombre de personnes à la suite de la crise boursière d'octobre 1987, les pays du G-7 ont connu une augmentation de la croissance en 1988. Le Canada venait au deuxième rang à ce chapitre, après le Japon.

Dans tous les pays du G-7, les investissements ont contribué sensiblement à la croissance.

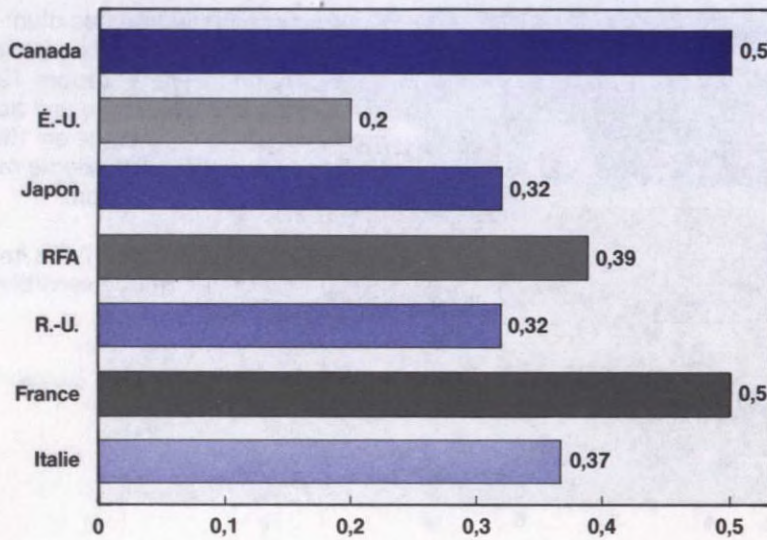
Graphique 8 Commerce total des biens en 1988 (Exportations et importations)



Même si des facteurs, comme les écarts de croissance et les fluctuations des taux de change, entraînent des fluctuations importantes dans les mesures annuelles des mouvements commerciaux, le graphique donne une indication de l'ampleur relative du commerce extérieur dans les économies des pays du Sommet. Il montre clairement le contraste entre l'important secteur du commerce extérieur du Canada et des pays européens et celui, relativement faible (en proportion du PNB/PIB), des États-Unis et du Japon.

Graphique 9 APD en pourcentage du PNB en 1988

pour 100



Au cours des dernières années, le Canada s'est placé au deuxième rang parmi les pays du Sommet et huitième au sein de l'OCDE au chapitre de l'APD par rapport au PNB. En 1988, d'après l'OCDE, le Canada, avec un rapport APD/PNB de 0,5 pour 100, se plaçait à égalité avec la France en tant que donateur le plus généreux.

Sources: OCDE - CAD. (N.B. DOM - TOM exclus des chiffres pour la France.)

FRANCE

Le Président François Mitterrand

M. Mitterrand est né le 26 octobre 1916 à Jarnac. Il a fait des études en sociologie et en littérature française et est diplômé en droit. Il est également titulaire de diplômes d'études supérieures en droit public et en sciences politiques.

Sergent dans l'infanterie coloniale pendant la Seconde Guerre mondiale, il fera partie du premier gouvernement français formé après la Libération, à titre de secrétaire général aux Prisonniers de guerre, Déportés et Réfugiés.

Élu député de la Nièvre en 1946, M. Mitterrand sera nommé ministre des Anciens combattants l'année suivante. Sous la IV^e République, il sera membre de 11 gouvernements successifs. Il sera cependant battu aux élections législatives de décembre 1958.

En 1962, il reprend son siège à l'Assemblée nationale, et en 1965, il se présente contre le Général de Gaulle à l'élection présidentielle du 5 décembre, où il se classe deuxième.

Après avoir regroupé plusieurs partis de la gauche, M. Mitterrand est élu premier secrétaire du Parti socialiste en 1971. À l'élection présidentielle de 1974, il est battu de peu par Valéry Giscard d'Estaing.

M. Mitterrand est devenu le premier Président socialiste de la V^e République le 10 mai 1981. Il a été réélu le 8 mai 1988.

Le Président Mitterrand en sera à son neuvième Sommet économique. Le ministre des Affaires étrangères, M. Roland Dumas, et le ministre des Finances, M. Pierre Bérégovoy, seront à ses côtés. Son représentant personnel est M. Jacques Attali, conseiller spécial auprès du Président de la République.

Les relations entre le Canada et la France

Depuis le Sommet de Toronto en 1988, le dialogue politique s'est poursuivi au plus haut niveau entre la France et le Canada. Le Premier ministre Mulroney a rencontré le Président Mitterrand à quatre reprises en 1989, soit au Sommet de l'Environnement à La Haye en mars et trois fois en mai (visite pré-Sommet du Président français à Ottawa — 19-20 mai, Sommet francophone de Dakar — 24-26 mai, Sommet de

l'OTAN à Bruxelles — 29-30 mai). M. Mulroney a aussi rencontré le Premier ministre Rocard à une occasion, lors du Sommet de La Haye.

Cette dernière année a aussi été témoin des visites officielles en France des Premiers ministres Robert Bourassa, du Québec, et David Peterson, de l'Ontario. Ces visites ont été effectuées sous le signe d'une plus grande volonté exprimée de part et d'autre de promouvoir une expansion des rapports économiques et commerciaux entre nos deux pays. Notre déficit commercial, qui se situait aux alentours de 455 millions \$ en 1987, a encore augmenté en 1988, par suite de livraisons de matériel aéronautique français. Pour 1988, nos importations de France se sont chiffrées à 2,8 milliards \$ et nos exportations vers ce pays, à 1,2 milliard \$.

Nos relations culturelles se sont intensifiées, tant dans les domaines des arts et de l'audiovisuel que dans ceux des échanges de jeunes et des relations universitaires. Le nouveau réseau international de télévision francophone (TV-5), accessible aux Canadiens depuis septembre 1988, en constitue une manifestation tangible.

L'un des points saillants de la dernière année a été la signature, le 31 mars 1989, de l'accord global sur les arrangements intérimaires de pêche et sur le Compromis d'arbitrage relatif à la frontière maritime entre le Canada et Saint-Pierre-et-Miquelon. Notons également que c'est à la même époque que le gouvernement français a annoncé sa décision de dispenser du visa les ressortissants canadiens se rendant en France pour des séjours inférieurs à trois mois.

ÉTATS-UNIS

Le Président George Bush

M. Bush est né le 12 juin 1924 à Milton (Massachusetts).

Après la Seconde Guerre mondiale, pendant laquelle il a combattu comme pilote de la marine dans le Pacifique, il est entré à l'université Yale, où il a obtenu son diplôme en science économique en 1948. Après avoir terminé ses études, il a déménagé au Texas, où il est entré dans l'industrie pétrolière et a été cofondateur de trois entreprises : Bush-Overbey Oil en 1951, Zapata Petroleum Corporation en 1953 et Zapata Off-shore Company en 1954.

M. Bush a commencé sa carrière publique en 1966 en se faisant élire à la Chambre des représentants des États-Unis dans le septième district du Texas. En décembre 1970, il a été nommé ambassadeur auprès des Nations Unies, poste qu'il a détenu pendant deux ans. De janvier 1973 à septembre 1974, il a été président du Comité national républicain. En octobre 1974, il a été affecté à Pékin en qualité de chef du bureau de liaison des États-Unis en République populaire de Chine. De 1976 à 1977, il a été directeur de la Central Intelligence Agency.

Choisi comme colistier de M. Reagan pour les élections présidentielles de novembre 1980, M. Bush a été vice-président des États-Unis pendant deux mandats. Le 20 janvier 1989, il est devenu le 41^e Président des États-Unis.

Le Président Bush en sera à Paris à son premier Sommet économique. Il sera accompagné du secrétaire d'État, M. James Baker et du secrétaire au Trésor, M. Nicholas Brady. Son représentant personnel est le sous-secrétaire d'État aux Affaires économiques, M. Richard McCormack.

Les relations entre le Canada et les États-Unis

Le Canada et les États-Unis entretiennent des rapports complexes et étendus. Leur relation commerciale bilatérale est la plus importante au monde. Ils sont alliés dans la défense de l'Amérique du Nord et de l'Europe. Ensemble, ils sont responsables de la qualité de l'environnement du continent.

Chacun des deux pays est le plus important client de l'autre. En 1988, le Canada a exporté des biens d'une valeur de 101,6 milliards \$CAN

vers les États-Unis, soit une augmentation de 5,2 pour 100 par rapport à 1987, et a importé des États-Unis des marchandises d'une valeur de 88 milliards \$CAN, soit 11,2 pour 100 de plus qu'en 1987. L'excédent commercial de 13,6 milliards \$CAN en faveur du Canada a été le plus faible enregistré depuis 1982.

Les invisibles, notamment le tourisme, les services, les revenus d'investissement et les transferts, constituent un élément croissant de l'ensemble de la relation économique bilatérale. En 1988, le Canada a enregistré, au titre des invisibles, des paiements de 32,9 milliards \$CAN et des recettes de 18,4 milliards \$CAN, ce qui a donné aux États-Unis un surplus de 14,5 milliards \$CAN. Par conséquent, pour la première fois en sept ans, la balance du compte courant favorise les États-Unis par une marge de 952 millions \$CAN.

Les États-Unis ont absorbé 74,1 pour 100 des exportations du Canada en 1988, tandis qu'environ 69 pour 100 des importations du Canada sont venues du marché américain. Par rapport aux volumes commerciaux des États-Unis pour 1988, les biens échangés avec le Canada ont représenté en valeur 22 pour 100 de toutes les exportations des États-Unis et près de 18 pour 100 de toutes leurs importations. Le département du Commerce des États-Unis a conclu que le Canada est le pays, qui à lui seul, soutient le plus d'emplois liés aux exportations aux États-Unis, soit 1,2 million en 1987.

Le Canada et les États-Unis sont aussi l'un pour l'autre d'importants investisseurs. À la fin de 1988, les États-Unis avaient au Canada des investissements directs estimés à 76,3 milliards \$CAN, contre des investissements canadiens directs estimés à 42,5 milliards \$CAN aux États-Unis. En 1988, les Canadiens ont investi 10,4 milliards \$US aux États-Unis, ce qui fait du Canada le troisième investisseur étranger en importance après le Royaume-Uni et le Japon.

La signature de l'Accord de libre-échange (ALE) entre le Canada et les États-Unis, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1989, a été la plus importante réalisation bilatérale des dernières années. L'Accord prévoit l'élimination de tous les droits de douane bilatéraux et autres restrictions frontalières d'ici dix ans; des mesures spéciales pour améliorer l'accès réciproque des exportateurs dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie, des produits automobiles ainsi que du vin et des spiritueux; l'assouplissement des réglementations touchant les marchés de l'État,

l'investissement et les services financiers; un code innovateur prévoyant l'application du traitement national dans les lois futures touchant un large éventail de secteurs de services; enfin, des dispositions institutionnelles pour le règlement impartial des différends.

La mise en œuvre de l'ALE est supervisée par la Commission mixte du commerce canado-américain, laquelle est dirigée, du côté canadien, par le ministre du Commerce extérieur, M. John Crosbie et, du côté américain, par la représentante au Commerce, M^{me} Carla Hills. La Commission a notamment pour mandat de résoudre les différends, en première instance, et de surveiller le développement de l'Accord.

C'est au Canada que le Président Bush a fait sa première visite officielle à l'extérieur des États-Unis, lorsqu'il a rencontré le Premier ministre Mulroney à Ottawa le 10 février 1989. Les deux hommes se sont rencontrés à nouveau à Washington le 5 mai 1989. Les deux fois, ils ont réaffirmé l'engagement de leurs gouvernements respectifs de négocier un accord sur la pollution atmosphérique transfrontière (pluies acides), qui constitue le principal écueil dans les relations bilatérales, et de faire de l'Accord de libre-échange un instrument efficace de gestion des relations économiques et commerciales entre les deux pays. Ces réunions ont aussi permis de reconnaître des préoccupations communes en matière de sécurité, d'examiner les problèmes que les deux pays veulent voir traiter au Sommet économique de Paris et de réaffirmer leur volonté commune de donner un nouveau souffle à l'Alliance occidentale à l'occasion du 40^e anniversaire de l'OTAN.

ROYAUME-UNI

Le Premier ministre Margaret Thatcher

M^{me} Thatcher, député de Barnet, Finchley, a été nommée Premier ministre, premier Lord de la Trésorerie et ministre de la Fonction publique le 4 mai 1979. Elle est la première femme à occuper le poste de Premier ministre en Grande-Bretagne et, après avoir remporté trois élections consécutives, elle est le Premier ministre britannique qui est resté en poste le plus longtemps au cours du siècle.

Née à Grantham en 1925, M^{me} Thatcher a fait ses études à Oxford, où elle a obtenu un diplôme en sciences naturelles et une maîtrise ès arts. Elle a travaillé comme chimiste de recherche pendant quatre ans, tout en faisant des études de droit. Elle a été admise au barreau par le Lincoln's Inn en 1954 et s'est spécialisée dans la pratique du droit fiscal.

M^{me} Thatcher a été candidate du Parti conservateur à deux élections parlementaires avant d'être élue à la Chambre des communes en 1959. Elle a obtenu son premier poste ministériel en 1961, celui de secrétaire parlementaire du ministre des Pensions et de l'Assurance nationale. Elle est devenue un des principaux porte-parole du Parti conservateur dans l'Opposition et membre du Cabinet fantôme. Au retour de son parti au pouvoir en 1970, M^{me} Thatcher a été nommée secrétaire d'État à l'Éducation et aux Sciences et a accédé au Conseil privé. Elle est devenue Chef de l'Opposition en février 1975.

M^{me} Thatcher participera à son onzième Sommet économique. Elle sera accompagnée du secrétaire aux Affaires étrangères et au Commonwealth, Sir Geoffrey Howe, et du Chancelier de l'Échiquier, M. Nigel Lawson. Son représentant personnel est M. Nigel Wicks, second secrétaire permanent au Trésor.

Les relations entre le Canada et le Royaume-Uni

Le Canada et le Royaume-Uni entretiennent des relations particulièrement étroites, même si elles ont changé considérablement au fil des ans. Deux événements importants — l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun européen en 1973 et, du côté canadien, la concentration des activités commerciales vers les États-Unis et les pays de la région du Pacifique — ont

particulièrement influencé leur évolution. L'avènement du marché européen unique et l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis ont avivé l'intérêt pour les débouchés qui s'offrent.

Le Royaume-Uni demeure notre principal partenaire commercial parmi les pays européens et, à l'échelle globale, notre troisième partenaire commercial après les États-Unis et le Japon. Le commerce bilatéral des marchandises s'est élevé à 8,1 milliards SCAN en 1988, soit une augmentation de 12 pour 100 par rapport à 1987. Le Royaume-Uni a profité d'un excédent d'environ 1,2 milliard \$, en raison surtout des exportations vers le Canada de pétrole de la mer du Nord. Les exportations canadiennes vers le Royaume-Uni se sont chiffrées à 3,5 milliards \$, soit une augmentation de 21 pour 100 (elles sont toujours dominées par les produits forestiers, les métaux, les minerais et le poisson, mais augmentent vigoureusement dans les secteurs du matériel électrique, des machines, des télécommunications et du matériel optique). Ce total représente environ 32 pour 100 de toutes les exportations canadiennes vers la Communauté économique européenne.

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Le Chancelier Helmut Kohl

Helmut Kohl est né le 3 avril 1930 à Ludwigshafen. Il a étudié le droit, les sciences politiques et l'histoire aux universités de Francfort et de Heidelberg. Il a obtenu une bourse de recherche universitaire à l'Institut Alfred Weber de l'Université de Heidelberg et a reçu son doctorat en 1958.

M. Kohl a adhéré à l'Union des chrétiens-démocrates (CDU) en 1947; en 1955, il est devenu membre du comité directeur de cette formation dans le Land de Rhénanie-Palatinat. Élu à l'Assemblée de cet État en 1959, il a été ministre-président (Premier ministre) du Land de 1969 à 1976. Il est membre du Bundestag (Chambre basse fédérale) depuis 1976, année où il a été candidat de la CDU à la chancellerie et est devenu président du groupe parlementaire de la CDU/CSU au Bundestag.

Le Chancelier Kohl a fait sa première visite officielle au Canada en juin 1988.

À Paris, le Chancelier Kohl en sera à son septième Sommet économique. Il sera accompagné du ministre des Affaires étrangères et Vice-chancelier, M. Hans-Dietrich Genscher, du ministre fédéral des Finances, M. Theo Waigel, et du ministre fédéral de l'Économie, M. Helmut Hausmann. Le représentant personnel du Chancelier Kohl est M. Hans Tietmeyer, secrétaire d'État au ministère fédéral des Finances.

Les relations entre le Canada et la RFA

Le Canada et la République fédérale d'Allemagne (RFA) entretiennent des relations étroites, marquées au coin de la coopération. La RFA est l'un de nos plus importants partenaires en matière de défense, notre troisième source d'investissements étrangers directs, notre quatrième partenaire commercial et notre plus important partenaire d'Europe occidentale en sciences et technologie. La coopération au sein de l'OTAN a créé un rapport particulier entre les deux pays : près de 7 500 militaires canadiens et leurs familles sont stationnés dans des bases canadiennes en RFA, tandis que 5 500 soldats et aviateurs allemands viennent s'entraîner chaque année à Shilo et à Goose Bay.

Les échanges commerciaux entre les deux pays ont connu une expansion spectaculaire au cours de la dernière décennie, et se chiffrent actuellement à plus de 5,5 milliards \$. Toutefois, les deux pays ne s'échangent qu'environ 1 pour 100 de leurs exportations totales. La RFA a régulièrement avec le Canada un surplus commercial, qui était de 2 milliards \$ en 1988. Les secteurs les plus prometteurs sont ceux de la technologie de pointe et de la fabrication. En 1988, les investissements directs de la RFA au Canada ont atteint environ 3 milliards \$, tandis que les investissements canadiens en RFA représentaient environ le sixième de ce montant.

JAPON

Le Premier ministre Sousuke Uno

M. Uno est né en 1922, fils d'un brasseur de saké bien en vue. Il a fréquenté une école de commerce avant d'être appelé sous les drapeaux de l'armée impériale du Japon. Il a servi en Corée où il a été capturé par les forces soviétiques et a passé deux ans dans un camp de prisonniers de guerre en Sibérie avant d'être rapatrié au Japon.

Il a commencé sa carrière politique en 1951 dans une assemblée préfectorale. En 1960, il a réussi à se faire élire à la Chambre des représentants, à laquelle il a été réélu à chacune des neuf élections subséquentes. M. Uno a notamment été ministre responsable de l'Agence de la défense et de l'Agence des sciences et de la technologie.

En 1983, il est devenu ministre du Commerce extérieur et de l'Industrie et a participé à ce titre à la Réunion quadrilatérale des ministres du commerce, à Londres. En 1987, il s'est vu confier le portefeuille de la politique étrangère par l'ancien Premier ministre Takeshita. Il est venu au Canada en 1988 à l'occasion du Sommet de Toronto. Il est devenu Premier ministre le 2 juin 1989.

À Paris, M. Sousuke Uno en sera à son premier Sommet économique comme Premier ministre. Il sera accompagné par le ministre des Affaires étrangères, M. Hiroshi Mitsuzuka et par le ministre des Finances, M. Tatsuo Murayama. Son représentant personnel est M. Michiko Kunihiro, sous-ministre des Affaires étrangères.

Les relations entre le Canada et le Japon

Le Japon est la deuxième puissance économique du monde occidental et le plus important partenaire commercial du Canada après les États-Unis. Pour sa part, le Canada est le huitième partenaire commercial du Japon. En 1988, les exportations du Canada vers le Japon (principalement des produits énergétiques, forestiers, minéraux, agricoles et halieutiques) ont augmenté de 23 pour 100 pour totaliser 8,7 milliards \$. Les exportations de produits finis augmentent.

En 1988, on estime que les investissements directs cumulés du Japon au Canada ont atteint 3,8 milliards \$. Nombre de ces investissements se concentrent dans les secteurs des pâtes et papiers et de l'automobile.

L'existence de plus d'une vingtaine de mécanismes de consultation, qui offrent des tribunes officielles pour la discussion de sujets d'intérêt commun, témoigne de l'importance et de la diversité des relations entre le Canada et le Japon. Ces mécanismes ont facilité l'expansion des relations bilatérales dans les domaines économique, culturel et politique.

Le Canada et le Japon se montrent tous deux intéressés à collaborer dans le domaine de la technologie de pointe. Les Canadiens consacrent davantage d'attention et de ressources à la coopération avec le Japon pour ce qui concerne l'acquisition et l'application de la technologie. Une étude sur la complémentarité en sciences et en technologie réalisée par les conseils des sciences du Canada et du Japon devrait jeter les fondements d'un renforcement de la coopération dans des secteurs clés.

ITALIE

Le Premier ministre Ciriaco De Mita

M. De Mita est né le 2 février 1928 près d'Avellino, dans le sud de l'Italie. Après ses études secondaires, il a mérité une bourse d'études à l'Université catholique de Milan, où il a obtenu un diplôme en droit.

M. De Mita a adhéré à la Démocratie chrétienne (DC) dans les années 50. En 1956, il a été élu conseiller national du parti. En 1962, après avoir occupé d'autres fonctions publiques à l'échelle régionale, il est devenu secrétaire de la DC pour la région de la Campanie.

Élu député pour la première fois en 1963, il a conservé son siège à chacune des élections subséquentes. En 1968, il a été nommé sous-secrétaire aux Affaires régionales. L'année suivante, il est devenu secrétaire général associé de la Démocratie chrétienne, poste qu'il a occupé jusqu'en 1973. De juillet 1973 à janvier 1979, il a été successivement ministre de l'Industrie, ministre du Commerce extérieur et ministre responsable des interventions spéciales dans le Midi, dans six gouvernements différents. En 1979, il a été réélu secrétaire général associé de son parti. En 1982, il est devenu secrétaire général, poste qu'il a occupé jusqu'en février dernier. Il est président du Conseil des ministres (Premier ministre) depuis avril 1988.

À Toronto, M. De Mita a participé à son premier Sommet économique. À Paris, il sera accompagné par le ministre des Affaires étrangères de l'Italie, M. Giulio Andreotti, et par le ministre du Trésor, M. Giuliano Amato. Son représentant personnel est l'ambassadeur Umberto Vattani.

Les relations entre le Canada et l'Italie

La communauté canadienne d'origine italienne, qui compte près d'un million de personnes, contribue largement à renforcer nos liens avec l'Italie, particulièrement dans le secteur du tourisme vers l'Italie. Elle a aussi joué un rôle très important dans la conclusion de l'Accord bilatéral de 1979 sur la sécurité sociale et de l'Accord culturel de 1984.

La valeur des échanges commerciaux entre nos deux pays est passée de 2,5 milliards \$ en 1987 à un peu plus de 2,9 milliards \$ en 1988. Les

exportations de l'Italie vers le Canada ont atteint 2 milliards \$, tandis que celles du Canada vers l'Italie sont passées de 836 millions \$ en 1987 à 995 millions \$ en 1988. Le déficit commercial du Canada est donc resté à peu près à son niveau actuel de 1,0 milliard \$.

Trois importantes missions commerciales et industrielles canadiennes se sont rendues en Italie au cours des deux dernières années. Le Canada a signé un protocole de coopération avec l'Office national italien des hydrocarbures (ENI) en 1987, tandis que la société publique italienne ANSALDO Transporti (groupe IRI) et la compagnie canadienne UTDC (groupe Lavalin) ont signé un accord prévoyant des échanges de technologie dans le domaine des transports. Enfin, un accord de coopération économique et industrielle a été conclu le 1^{er} août 1988.

LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Le Président de la Commission des communautés européennes

Jacques Delors

M. Delors est né en 1925 et est de nationalité française. Avant de devenir Président de la Commission des Communautés européennes en janvier 1985, il a été banquier, fonctionnaire, professeur d'université et politicien. Il a été ministre de l'Économie et des Finances de la France de 1982 à 1984.

La Commission agit en tant que bureaux administratifs de la Communauté européenne (CE). Comme président de la Commission, M. Delors milite énergiquement en faveur d'une réforme et d'un renouvellement de la CE. Sa présidence a été marquée par des initiatives comme le programme Europe 1992, qui vise l'élimination d'ici 1992 de toutes les barrières internes qui continuent d'entraver la circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux. M. Delors a aussi gardé un intérêt direct et profond pour les affaires monétaires; il préconise une coordination centrale plus poussée au sein de la Communauté, à l'appui du programme Europe 1992.

M. Delors sera accompagné par M. Frans Andriessen, Vice-président et commissaire aux Relations extérieures et à la Politique commerciale, et M. Henning Christophersen, commissaire aux Affaires économiques et financières. Son représentant personnel est M. Pascal Lamy, son chef de cabinet.

La Communauté européenne

La Communauté européenne compose une entité supranationale qui regroupe 12 États membres en trois Communautés : la Communauté économique européenne, ou Marché commun; la Communauté européenne du charbon et de l'acier; et la Communauté de l'énergie atomique. Les 12 membres actuels sont la France, l'Italie, la RFA, le Royaume-Uni, la Belgique, le Danemark, les Pays-Bas, la Grèce, l'Irlande, l'Espagne, le Portugal et le Luxembourg.

Ces pays ont cédé d'importants pouvoirs souverains à la CE, notamment dans le contrôle du commerce extérieur et intérieur, de l'agriculture et des pêches.

Les relations entre le Canada et la CE

La Communauté européenne est collectivement notre deuxième partenaire commercial. En 1988, la croissance de nos exportations vers la CE (10,7 milliards \$CAN) est demeurée très vigoureuse (18 pour 100), alors que celle de nos importations (16 milliards \$CAN) reprend (18 pour 100 aussi en 1988). Notre déficit commercial est conséquemment monté à 5,2 milliards \$CAN.

Les relations entre le Canada et la CE sont à la fois variées et dynamiques. Elles progressent particulièrement dans les domaines du commerce et de l'investissement, et le Canada élargit présentement ses programmes de coopération industrielle, scientifique et technologique. Il existe bien sûr des différends, surtout dans les domaines du commerce agricole et des pêches. Le Canada s'oppose aux pratiques de subventionnement des exportations de la CE, qui perturbent ses marchés agricoles intérieur et extérieur.

Le problème dans le domaine des pêches concerne le volume des prises effectuées par les pays membres de la CE dans les eaux voisines de la zone économique canadienne. Les bateaux de pêche de la CE se sont vu interdire l'accès aux ports canadiens et certains ont été arraisonnés pour avoir pêché illégalement dans les eaux canadiennes.

INSTITUTIONS ET ORGANISMES ÉCONOMIQUES INTERNATIONAUX

Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT)

Cet accord commercial multilatéral entré en vigueur en 1948 fixe des règles commerciales acceptées par les pays responsables de la majeure partie du commerce mondial. L'objectif premier du GATT est de libéraliser le commerce mondial. Sept séries d'entretiens (les Négociations commerciales multilatérales) ont eu lieu sous son égide. En septembre 1986, les États membres se sont entendus sur le lancement d'une nouvelle série de négociations, l'Uruguay Round. En décembre dernier, le Canada a été l'hôte d'une conférence à mi-parcours des ministres du Commerce, qui se sont retrouvés à Montréal pour faire le bilan des progrès accomplis et donner un nouvel élan aux négociations. Le GATT, dont le secrétariat se trouve au siège des Nations Unies à Genève, compte 96 États membres, y compris le Canada. Son directeur général est M. Arthur Dunkel, de Suisse.

Association internationale de développement (IDA)

L'IDA est l'organisme par l'intermédiaire duquel la Banque mondiale accorde des prêts à des conditions de faveur aux pays en développement les plus pauvres. Ces prêts à très long terme sont consentis sans intérêt, et des délais de grâce considérables sont prévus pour leur remboursement. Les fonds dont dispose l'IDA proviennent principalement de contributions spéciales des pays riches qui en sont membres. Tous les trois ans, les pays donateurs négocient des arrangements en vue de la reconstitution de ses réserves.

À la fin de 1987, le Canada avait versé 2 343 800 \$US à l'IDA.

Banque mondiale

La Banque mondiale regroupe quatre institutions : la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), créée en 1945, l'Association internationale de développement (IDA), la Société financière internationale (SFI) et une nouvelle venue, l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI), qui a vu le jour le 8 juin 1988. L'objectif commun de ces organisations est d'aider les pays en développement à hausser leur niveau de vie, en y canalisant des ressources financières provenant des pays développés. La BIRD compte 151 États

membres, dont le Canada. Son président est M. Barber Conable, des États-Unis. La tradition veut que le président de la BIRD soit un Américain et le directeur général du FMI, un Européen.

Le Canada est représenté au Conseil des gouverneurs par son ministre des Finances, M. Michael Wilson. Le Canada se classe neuvième parmi les bailleurs de fonds de la Banque; en 1986-1987, il a versé environ 285 millions \$ à ses organisations.

Club de Paris

Le Club de Paris est un groupe informel de représentants de créanciers publics qui tient séance sous l'égide du Trésor français afin de rééchelonner le remboursement des crédits gouvernementaux directs et des prêts commerciaux garantis par l'État accordés à d'autres pays. Créé dans les années 50, le Club ne se réunit régulièrement (tous les mois) que depuis le début des années 80, alors que se sont généralisées les difficultés du service de la dette dans les pays en développement. Le Club de Paris a notamment coutume d'étaler sur une période de 10 ans le remboursement du capital et, dans de nombreux cas, de l'intérêt. Pour les pays les plus pauvres, cette période se situe maintenant entre 15 et 20 ans. En contrepartie, le pays débiteur est tenu d'adopter un programme de réforme économique (généralement conforme aux spécifications du FMI) qui lui permettra d'améliorer sa situation économique et financière et, à terme, de rembourser sa dette.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) se réunit tous les quatre ans au niveau ministériel afin d'étudier les questions économiques internationales qui influent sur les plans et perspectives de développement des pays du tiers monde. La CNUCED comprend un secrétariat permanent ainsi que divers organismes et comités qui siègent régulièrement à Genève. Convoquée en 1987, la CNUCED VII a produit pour la première fois une analyse concertée de la situation économique mondiale et a formulé certaines orientations pratiques quant aux politiques et aux mesures à prendre à l'échelle internationale.

Le Canada subventionne la CNUCED au moyen de la quote-part qu'il verse chaque année au budget de l'ONU. En outre, il consacre environ 1,2 million \$ par an à des projets d'expansion du commerce et de formation en techniques de promotion mis en oeuvre par le Centre du commerce international CNUCED/GATT. Le Secrétaire général de la CNUCED est M. Kenneth Dadzie, du Ghana.

Fonds monétaire international (FMI)

Le FMI a été créé en décembre 1945 dans le but de promouvoir la coopération monétaire internationale et, en ouvrant et en stabilisant le système international des paiements, de favoriser le commerce international. Le FMI offre un soutien financier aux pays membres qui éprouvent des difficultés de balance de paiements et les aide à améliorer leur gestion économique. Il supervise également le fonctionnement du système monétaire international.

Le Comité intérimaire du Conseil des gouverneurs, créé en 1974, se réunit généralement deux fois l'an. Il se compose de 22 membres représentant chacun des pays ou groupes de pays membres du Conseil d'administration. Le Comité du développement (comité ministériel mixte des Conseils des gouverneurs de la Banque mondiale et du FMI pour le transfert de ressources réelles aux pays en développement), également mis sur pied en 1974, a été doté d'une structure similaire à celle du Comité intérimaire; son rôle consiste à examiner les questions relatives aux politiques de développement ainsi que les besoins financiers. Le FMI compte 151 pays membres, dont le Canada. Son directeur général est M. Michel Camdessus, de France. Le ministre des Finances, M. Michael Wilson, représente le Canada au Conseil des gouverneurs.

Groupe de Cairns

Le Groupe de Cairns des exportateurs agricoles rassemble 13 pays (Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Hongrie, Indonésie, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Philippines, Thaïlande et Uruguay) ayant en commun le désir de promouvoir la réforme du commerce des produits agricoles.

Le Groupe tient son nom de la ville de Cairns, en Australie, où a eu lieu sa première réunion, au niveau ministériel, en août 1986. C'est grâce à

ses efforts que des objectifs ambitieux ont été fixés pour les questions agricoles dans les négociations de l'Uruguay Round.

Groupe des Sept (G-7)

Créé lors du Sommet économique de Tokyo en 1986, le groupe constitué des ministres des Finances des sept pays du Sommet (Canada, États-Unis, Royaume-Uni, République fédérale d'Allemagne, France, Italie et Japon) a reçu pour mandat de resserrer la surveillance et la coordination des politiques économiques internationales de façon à améliorer la performance économique de ces pays.

Depuis, le Groupe des Sept s'est réuni régulièrement, souvent en présence du directeur général du FMI. En février 1987, il a adopté l'Accord du Louvre, par lequel les membres s'engagent à mieux coordonner leurs politiques de manière à favoriser une croissance économique plus équilibrée et à réduire les déséquilibres fiscaux et commerciaux.

Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE)

L'OCDE a été fondée en 1961 pour remplacer l'Organisation européenne de coopération économique (OECE), créée en 1948 dans le cadre du plan Marshall. L'OCDE, dont le siège est à Paris, est un forum qui permet aux représentants des gouvernements des pays industrialisés d'échanger des informations sur leurs économies respectives et de se consulter sur les approches à adopter à l'égard de questions économiques internationales. On y discute également de questions sociales. Le Conseil de l'OCDE, où sont représentés les 24 États membres (dont le Canada), se réunit généralement une fois l'an au niveau ministériel. La dernière rencontre du genre s'est tenue les 31 mai et 1^{er} juin 1989. Le secrétaire général est M. Jean-Claude Paye, de France.

GLOSSAIRE DE TERMES ÉCONOMIQUES

Accord du Louvre

Accord réalisé par les ministres des Finances du Groupe des Sept à leur réunion tenue à Paris le 22 février 1987. Dans cet accord, les ministres convenaient de la nécessité d'intensifier les efforts de coordination des politiques économiques pour promouvoir une croissance globale plus équilibrée et pour réduire les déséquilibres budgétaires et commerciaux existants. À cette fin, chaque membre prenait des engagements spécifiques. L'Accord prévoyait des mesures pour stimuler la demande intérieure dans les économies japonaise et ouest-allemande, et pour réduire le déficit budgétaire américain.

Accord du Plaza

Les ministres des Finances du Groupe des Cinq (France, RFA, Japon, États-Unis, Royaume-Uni) se sont réunis au Plaza Hotel de New York en septembre 1985. Le communiqué officiel préparé à cette occasion était la première déclaration publique faite par le Groupe.

Les ministres ont convenu d'une intervention concertée sur les marchés des changes pour réduire la valeur du dollar américain puisque cette monnaie était trop forte par rapport aux autres devises et qu'elle ne reflétait plus la situation économique globale.

Ajustement structurel

Ajustement des économies et des institutions aux facteurs micro-économiques et aux réformes réglementaires et institutionnelles. Les éléments structurels des économies nationales englobent l'offre et la répartition des facteurs de production, les marchés des biens et des services ainsi que les fonctions d'imposition, de dépense et de réglementation du secteur public.

Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (TRIPS)

Groupe de négociation de l'Uruguay Round établi en vue d'éclaircir les dispositions du GATT et d'élaborer de nouvelles règles touchant la propriété intellectuelle.

Balance commerciale

Composante de la balance des paiements; l'excédent ou le déficit qui résulte de la différence entre les dépenses d'un pays pour ses importations de marchandises et les recettes qu'il tire de ses exportations de marchandises.

Balance des paiements

Enregistrement des opérations d'un pays avec les autres pays et les institutions internationales. Ces opérations sont réparties en deux grands groupes : le compte courant et le compte de capital.

Compte courant

Composante de la balance des paiements qui enregistre les échanges visibles (exportations et importations), les échanges invisibles (revenus et dépenses au titre des services), les bénéfices tirés d'opérations à l'étranger, les intérêts et les paiements de transfert.

Compte de capital

Composante de la balance des paiements qui englobe les flux financiers liés aux investissements étrangers directs, les investissements dans les titres publics et privés, les transactions bancaires internationales et les mouvements dans les stocks publics d'or et les réserves de devises.

Crédit à l'exportation

Ligne de crédit que le pays exportateur offre au pays importateur pour l'achat du bien exporté.

Déséquilibres des comptes courants

Excédent ou déficit qu'un pays enregistre dans l'ensemble de ses transactions au titre du commerce des marchandises, des services et des transferts privés et publics. Il y a déséquilibre structurel lorsque la situation excédentaire ou déficitaire du compte courant devient chronique.

Déséquilibres extérieurs

Autre expression pour désigner les excédents ou déficits chroniques du compte courant ou de la balance des paiements.

Développement viable

Le 25 mai 1989, la Conférence générale du Programme des Nations Unies pour l'environnement a adopté une définition du concept de développement viable (aussi appelé «développement durable») qui incluait les notions suivantes :

- le développement viable pourvoit aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins;
- il suppose la réalisation de progrès dans le sens d'une plus grande équité nationale et internationale, donc la prestation d'aide aux pays en développement;
- il suppose l'existence d'un environnement économique international propice à une croissance et à un essor économiques soutenus dans tous les pays et en particulier dans les pays en développement, ce qui est très important pour rendre possible une saine gestion de l'environnement;
- il suppose l'intégration de considérations environnementales dans l'élaboration des plans et politiques de développement.

Droits de tirage spéciaux (DTS)

Ces droits ont été créés en 1969 par le Fonds monétaire international (FMI) comme avoir complémentaire de réserve monétaire internationale. Les gouvernements peuvent se procurer des DTS auprès du Fonds et les utiliser pour leurs transactions avec lui. Les pays membres du FMI ont accepté de considérer le DTS comme un complément de l'or et des monnaies de réserve dans la compensation de leurs comptes internationaux. Le DTS est devenu l'unité de compte du Fonds, et plusieurs monnaies nationales y sont rattachées.

Économies nouvellement industrialisées (ENI)

Économies en développement qui ont maintenu une croissance rapide (plus de 6 pour 100 par année) du produit national brut (PNB) au cours des 15 dernières années, et dont les exportations totales sont largement composées d'articles manufacturés. Ce groupe englobe actuellement la République de Corée, Singapour, Taïwan et Hong Kong.

Facilité d'ajustement structurel (FAS) et Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR)

La FAS, établie en 1986, est une facilité de financement du Fonds monétaire international qui consent des prêts aux pays membres à faible revenu qui sont confrontés à de difficiles problèmes de balance des paiements afin d'appuyer leurs programmes de politique macro-économique et d'ajustement structurel sur le moyen terme.

La Facilité d'ajustement structurel renforcée, établie en décembre 1987, améliore la capacité qu'a la communauté financière internationale d'appuyer les programmes d'ajustement structurel axés sur la croissance en augmentant sensiblement les ressources consenties aux pays à faible revenu admissibles.

Fonctionnement du système du GATT

Groupe de négociation établi pendant l'Uruguay Round pour améliorer le fonctionnement du GATT en tant qu'organisme d'établissement des politiques commerciales, notamment en valorisant le rôle des ministres, en améliorant la surveillance et en encourageant le resserrement des liens avec le FMI et la Banque mondiale.

Mesures d'investissement liées au commerce (TRIMS)

Groupe de négociation de l'Uruguay Round établi pour examiner les effets de restriction et de distorsion qu'exercent les mesures d'investissement. Ce groupe du GATT élaborera au besoin des dispositions tendant à éviter ces effets préjudiciables.

Négociations commerciales multilatérales (NCM)

Désigne les négociations des Parties contractantes à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). (Voir cette expression dans la section précédente.)

Politique agricole commune (PAC)

Ensemble de politiques et de mécanismes par lesquels les États membres de la Communauté européenne (CE) s'efforcent de fonder leurs programmes agricoles respectifs en un effort concerté pour favoriser le développement agricole régional, un niveau de vie équitable et croissant pour leur population agricole, des débouchés agricoles stables, une amélioration de la productivité agricole et des méthodes pour assurer la sécurité des approvisionnements alimentaires.

Politique macro-économique

Politique visant à influencer les grands agrégats de l'économie, comme l'emploi, la production et le taux d'inflation, par des mesures touchant l'équilibre budgétaire, la masse monétaire et le crédit.

Punta del Este

Ville de l'Uruguay qui a accueilli la conférence lançant les Négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round.

Qualité de l'aide

La qualité de l'aide désigne l'efficacité avec laquelle l'aide au développement permet de promouvoir et de soutenir le développement économique et social. Elle est souvent mesurée par les modalités de l'aide au développement, par la mesure dans laquelle celle-ci est ciblée sur les pays et les populations les plus pauvres, et par le degré auquel elle est déliée de l'obligation d'achat dans le pays donateur.

Sherpas

Représentants personnels des leaders des pays du Sommet, chargés de superviser le processus de préparation des Sommets et de conseiller leurs leaders respectifs sur les questions qui y seront étudiées. Les sherpas tentent, à leurs réunions préparatoires, de délimiter les points d'entente qui pourraient former les éléments d'un consensus du Sommet sur les principales questions étudiées. Le représentant personnel du Premier ministre Mulroney est M. J. H. Taylor, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Surveillance multilatérale

Utilisation d'indicateurs économiques pour comparer les politiques économiques des pays, et analyse de l'interaction de ces politiques.

Les ministres des Finances du Groupe des Sept ont élaboré et appliqué des arrangements renforcés visant la surveillance et la coordination multilatérales. Tel qu'il était mentionné dans la Déclaration économique du Sommet de Venise, le nouveau processus de coordination, qui suppose l'utilisation d'indicateurs économiques, renforcera les efforts pour que les membres du Sommet adoptent des politiques plus homogènes et davantage compatibles. (Voir Groupe des Sept dans la section précédente.)

Système monétaire européen (SME)

Système établi en 1979 pour créer une zone de stabilité monétaire visant à minimiser les fluctuations de change désordonnées. Le SME est basé sur un système de parités fixes mais ajustables, et utilise divers mécanismes d'intervention et de crédit. Son fondement est l'Unité monétaire européenne (Écu), qui est utilisée pour fixer les parités bilatérales officielles des monnaies des huit pays participants.

Unité monétaire européenne (Écu)

Un «panier» de montants spécifiés de chaque devise de la CE. Sa valeur est déterminée en utilisant le taux courant de chaque devise sur le marché. L'Écu est également l'unité de compte de la CE. Les monnaies de tous les membres de la CE sont englobées dans le «panier» de devises.

DÉCLARATIONS FAITES AU SOMMET DE TORONTO

DÉCLARATION ÉCONOMIQUE, LE 21 JUIN 1988

1. Nous, les chefs d'État ou de gouvernement de sept grandes nations industrielles et le Président de la Commission des Communautés européennes, nous sommes rencontrés à Toronto pour le quatorzième Sommet économique annuel. Nous avons tiré des leçons du passé et porté nos regards vers l'avenir.

2. Ces quatorze dernières années, l'économie mondiale et les politiques économiques ont subi de profondes transformations. En particulier, la révolution de l'information et de la technologie et la mondialisation des marchés ont accru l'interdépendance économique des nations. Il est de ce fait essentiel que les gouvernements envisagent pleinement les dimensions internationales de leurs délibérations.

3. Nous avons observé un contraste frappant entre les années 1970 et les années 1980. La première de ces décennies a été caractérisée par une inflation marquée et de plus en plus forte, par un ralentissement de la croissance de la productivité, par des politiques fondées essentiellement sur des considérations à court terme et par une coopération internationale souvent inadéquate en matière de politiques. Au cours des années 1980, l'inflation a été maîtrisée, ce qui a créé des conditions propices à une croissance vigoureuse et soutenue ainsi qu'à une productivité plus élevée. Il en est résulté la plus longue période de croissance économique des années d'après-guerre. Pendant cette période, toutefois, d'importants déséquilibres extérieurs se sont manifestés dans les principales économies industrielles; l'instabilité des taux de change s'est accrue, et certains pays en développement ont eu de la difficulté à assurer le service de leur dette. Devant cette évolution, nous avons renforcé notre engagement à l'égard de la coopération internationale, initiative qui a eu pour résultat le processus intensifié de coordination des politiques adopté lors du Sommet de Tokyo en 1986 et renforcé au Sommet de Venise et par le Groupe des Sept.

4. Les Sommets se sont révélés une tribune efficace pour s'attaquer aux problèmes de l'économie mondiale, promouvoir de nouvelles idées et faire naître une détermination commune. Ils ont contribué, particulièrement dans les années 1980,

à faire reconnaître de plus en plus la nécessité d'éliminer l'inflation et les anticipations inflationnistes pour assurer une croissance et une création d'emplois soutenues. Leur rôle à cet égard a été renforcé par le délaissement des considérations à court terme au profit d'un cadre à moyen terme à l'intérieur duquel puissent s'opérer l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques économiques, ainsi que par l'engagement d'améliorer l'efficacité et l'adaptabilité en s'appuyant davantage sur le jeu de la concurrence et la réforme des structures. Au cours de cette période, nous avons également isolé certaines questions d'importance décisive et au sujet desquelles il nous faudra concerter nos efforts : la nécessité primordiale de résister au protectionnisme et de renforcer le système commercial multilatéral ouvert; de maintenir et de renforcer une stratégie efficace pour relever le défi du développement et alléger le fardeau de la dette; et de s'attaquer au grave problème agricole mondial.

5. Depuis notre dernière rencontre, nos économies ont maintenu leur croissance. L'expansion s'est généralement poursuivie dans le secteur de l'emploi, l'inflation a été maîtrisée et des progrès ont été accomplis pour corriger les principaux déséquilibres extérieurs. Pour encourageante qu'elle soit, cette évolution ne justifie cependant pas un optimisme béat. La croissance non inflationniste soutenue doit reposer sur un engagement envers une coopération accrue, essentielle à la crédibilité et à la confiance.

Coordination de la politique économique internationale

Politiques macro-économiques et taux de change

6. Les Sommets de Tokyo et de Venise ont élaboré puis renforcé le processus de coordination des politiques économiques. Les événements survenus dans le sillage des difficultés financières d'octobre dernier prouvent l'efficacité et la permanence des arrangements adoptés. Le Groupe des Sept discute régulièrement des politiques, des perspectives à court terme ainsi que des objectifs et projections à moyen terme de nos économies. Les politiques et la performance de chacun sont évaluées sur la base d'indicateurs économiques. Nous nous félicitons des progrès réalisés vers une meilleure utilisation analytique des indicateurs ainsi que de l'introduction d'un

nouvel indicateur fondé sur le prix des produits de base. La coordination plus rigoureuse contribue au processus visant à parfaire le fonctionnement du système monétaire international.

7. Des politiques budgétaires, monétaires et structurelles ont été adoptées pour favoriser l'ajustement à une situation économique et financière plus stable dans le contexte d'une croissance non inflationniste. Les efforts en ce sens, et notamment la réduction soutenue des déficits budgétaires, se poursuivront. Nous devons rester en garde contre toute reprise de l'inflation. Nous réaffirmons notre détermination à suivre et, si possible, à renforcer la stratégie de coordination des efforts dont nous avons convenu afin de réduire la croissance des dépenses dans les pays ayant d'importants déficits commerciaux avec l'extérieur et de soutenir la demande intérieure dans les pays qui enregistrent d'importants excédents dans leurs transactions avec l'extérieur. Toutefois, la réduction des gros déséquilibres extérieurs exigera non seulement notre coopération, mais également celle des économies plus modestes, y compris les nouveaux pays industriels, dont les échanges avec l'extérieur sont fortement excédentaires.

8. Les fluctuations qu'ont connues les taux de change ces trois dernières années, et particulièrement la dépréciation du dollar américain par rapport au yen japonais et aux principales monnaies européennes, ont joué un rôle majeur dans l'ajustement des balances commerciales réelles. Nous entérinons les conclusions du Groupe des Sept voulant que des variations excessives des taux de change, de même qu'une nouvelle baisse du dollar ou une hausse suffisamment marquée de celui-ci pour compromettre le processus d'ajustement, pourraient avoir des effets négatifs en diminuant les perspectives de croissance de l'économie mondiale.

Réformes structurelles

9. La coopération internationale ne se borne pas à la coordination des politiques macro-économiques. Les réformes structurelles complètent les politiques macro-économiques, en renforcent l'efficacité et jettent les bases d'une croissance plus vigoureuse. Nous devons procéder à un examen collectif des progrès réalisés au plan des réformes structurelles et nous efforcer d'intégrer les politiques structurelles à notre processus de coordination économique.

10. Nous poursuivons nos réformes structurelles en supprimant des barrières ainsi que les

mesures de contrôle et les règlements inutiles; en accroissant la concurrence tout en atténuant ses conséquences négatives sur des régions ou des groupes sociaux donnés; en éliminant, notamment par une réforme fiscale, les mesures de nature à dissuader de travailler, d'épargner et d'investir; et en améliorant l'éducation et la formation. Les priorités que chacun de nous a déterminées dans ce contexte sont exposées dans l'annexe ci-jointe sur les réformes structurelles.

11. Nous nous félicitons de la nouvelle ampleur donnée par l'OCDE à la surveillance des réformes structurelles; ce mécanisme serait particulièrement utile pour faire mieux comprendre ces réformes au public en révélant leur incidence sur les budgets des gouvernements, les prix à la consommation et le commerce international.

12. Les politiques agricoles constituent l'un des problèmes structurels les plus sérieux, aussi bien dans les pays développés que dans le monde en développement. Il est essentiel que les importants efforts de réforme des politiques récemment entrepris par un certain nombre de parties soient poursuivis grâce à l'adoption de nouvelles mesures positives par tous les participants au Sommet. Des politiques agricoles davantage axées sur les marchés devraient permettre d'atteindre des objectifs importants, tels que la préservation des régions rurales et des petites exploitations agricoles, le relèvement des normes de qualité et la protection de l'environnement. Nous constatons avec satisfaction que l'OCDE met de plus en plus l'accent sur l'ajustement structurel et le développement de l'économie rurale.

13. Sous l'effet d'innovations financières et technologiques, une intégration internationale des marchés financiers se réalise rapidement, ce qui contribue à une meilleure répartition des capitaux mais accroît par ailleurs la rapidité et l'ampleur avec lesquelles des perturbations surviennent dans un pays peuvent se transmettre à d'autres. Nous continuerons à coopérer avec d'autres nations à l'examen du fonctionnement du système financier mondial, et notamment des marchés des valeurs.

Système commercial multilatéral — Uruguay Round

14. Le succès de l'Uruguay Round assurera l'intégrité d'un système commercial multilatéral ouvert, prévisible et fondé sur des règles claires; en outre, il conduira à une expansion des

échanges et à un renforcement de la croissance économique. Les ministres réunis à Punta del Este se sont engagés à libéraliser davantage les échanges dans toute la gamme des biens et des services, y compris dans de nouveaux domaines tels que les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce et les mesures concernant les investissements liés au commerce, ainsi qu'à renforcer le système commercial multilatéral, et à rechercher la négociation d'accords avant le terme de la négociation, s'il en est ainsi convenu. Les nations doivent continuer à résister au protectionnisme et à la tentation d'adopter des mesures unilatérales n'entrant pas dans le cadre des règles du GATT. Afin d'entretenir un climat favorable aux négociations, les participants doivent faire tous leurs efforts pour que les engagements de statu quo et de démantèlement qu'ils ont pris à Punta del Este et à l'occasion de rencontres internationales ultérieures se traduisent dans les faits.

15. Nous accueillons avec grande satisfaction la conclusion de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, ainsi que les progrès constants réalisés par la Communauté européenne en vue d'établir un marché unique d'ici 1992. Selon nous, ces développements, de même que d'autres initiatives de coopération régionale auxquelles nos pays prennent part, doivent étayer le système commercial multilatéral ouvert ainsi que l'incidence libéralisatrice de l'Uruguay Round.

16. Nous attachons une importance considérable au renforcement du GATT lui-même. Il est essentiel d'en faire une organisation plus dynamique et plus efficace, particulièrement en ce qui concerne la surveillance des politiques commerciales et les procédures de règlement des différends, qui fasse une plus large place à l'intervention des ministres et qui entretienne des relations plus étroites avec les autres organisations internationales. Les règles du GATT doivent être améliorées de façon que les membres de l'Organisation respectent leurs obligations et que les différends soient réglés rapidement, efficacement et équitablement.

17. Le commerce joue un rôle clé dans le développement. Nous encourageons les pays en développement, et surtout les économies nouvellement industrialisées à prendre de nouveaux engagements, à assumer de nouvelles obligations et à jouer un rôle plus important au sein du GATT, en rapport avec leur importance dans le commerce mondial et dans le processus interna-

tional d'ajustement, ainsi qu'avec leurs stades de développement respectifs. De même, les pays développés doivent poursuivre leurs efforts pour ouvrir davantage leurs marchés aux exportations des pays en développement.

18. En ce qui concerne l'agriculture, le maintien d'une impulsion politique est essentiel pour étayer les efforts politiquement délicats de réforme des politiques nationales et pour faire progresser le processus parallèle et tout aussi difficile de la réforme du commerce des produits agricoles. Bien que des progrès substantiels aient été réalisés en 1987, au cours des négociations de l'Uruguay Round, avec le dépôt d'importantes propositions, il faut faire en sorte que l'Examen à mi-parcours qui aura lieu à Montréal en décembre 1988 donne un nouvel élan aux négociations, dans ce domaine comme dans les autres. Nous soutenons les efforts faits pour adopter une approche-cadre, aux perspectives à long terme aussi bien qu'à court terme, de manière à promouvoir le processus de réforme amorcé l'an dernier et à atténuer les tensions qui se manifestent actuellement sur les marchés agricoles. Cela serait facilité par un instrument de mesure du soutien et de la protection. Il faudrait également mettre au point des méthodes permettant de tenir compte de la sécurité alimentaire et des préoccupations sociales. Pour faire progresser le dossier, et prenant acte entre autres de la diversité de nos situations respectives dans le domaine agricole, nos négociateurs à Genève doivent élaborer une approche-cadre comportant des options à court terme dans l'esprit des objectifs convenus pour le long terme relativement à la réduction de toutes les subventions directes et indirectes et d'autres mesures touchant directement ou indirectement le commerce agricole. L'objectif de cette approche serait de rendre le secteur agricole plus sensible aux signaux donnés par le marché.

19. Au moment où les négociations ambitieuses de l'Uruguay Round entrent dans une phase plus délicate, il est essentiel de maintenir l'élan qui leur a été donné. L'Examen à mi-parcours sera une occasion exceptionnelle de communiquer aux nations commerçantes un message politique crédible. Les négociations doivent avancer le plus possible dans tous les domaines — y compris, lorsque c'est approprié, au niveau des décisions — de façon à ce que des progrès tangibles puissent être enregistrés avant la fin de l'année. Dans cette optique, nous soutenons les efforts déployés en vue d'adopter une approche-cadre pour toutes les questions visées par les négociations, c'est-à-dire la réforme du système et des règles du

GATT, l'accès aux marchés, l'agriculture, et les nouvelles questions (par exemple le commerce des services, les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce et les mesures concernant les investissements liés au commerce. Pour notre part, nous sommes résolu à faire en sorte que l'Examen à mi-parcours établisse une base solide permettant le succès complet des négociations, conformément à la Déclaration de Punta del Este.

20. Nous reconnaissons tous le rôle essentiel et croissant de l'investissement international dans l'économie mondiale et nous craignons fortement qu'un protectionnisme accru ne diminue les avantages résultant des politiques d'ouverture en matière d'investissement. Nous sommes résolu à libéraliser progressivement nos politiques de l'investissement étranger et nous demandons instamment aux autres pays de faire de même.

Économies nouvellement industrialisées

21. Certaines des économies nouvellement industrialisées (ENI) Asie-Pacifique jouent un rôle de plus en plus important dans le commerce mondial. Bien qu'elles diffèrent sous de nombreux aspects importants, elles sont toutes caractérisées par une croissance rapide, ayant pour moteur l'exportation, qui leur a permis de tripler depuis 1960 leur part des échanges mondiaux. D'autres pays asiatiques à économie extravertie commencent également à se signaler par l'augmentation rapide de leurs exportations d'articles manufacturés. Cette importance économique accrue s'accompagne de plus grandes responsabilités internationales ainsi que d'un vif intérêt mutuel à engager à court terme un dialogue plus constructif et une meilleure collaboration entre les pays industrialisés et les ENI d'Asie, ainsi qu'avec les autres pays de la région dont l'économie est tournée vers l'extérieur. Ce dialogue et cette collaboration pourraient se concentrer sur des domaines tels que les politiques macro-économiques, monétaires, structurelles et commerciales, de façon à réaliser l'ajustement structurel international nécessaire à une croissance soutenue et équilibrée de l'économie mondiale. Nous encourageons la mise en place de processus informels susceptibles de faciliter l'examen multilatéral de questions d'intérêt mutuel et de favoriser la coopération nécessaire.

Pays en développement et dette

22. La performance des pays en développement est de plus en plus importante pour l'économie mondiale. L'avenir de ces pays dépend essentiellement d'un sain environnement économique mondial, d'un système commercial ouvert, de courants financiers adéquats et surtout d'un engagement de leur part à procéder aux réformes économiques nécessaires. Les problèmes que connaissent de nombreux pays en développement lourdement endettés suscitent des inquiétudes sur les plans économique et politique et pourraient menacer la stabilité politique de ces pays. Plusieurs pays se retrouvent dans cette situation dans diverses régions du globe : l'Amérique latine, l'Afrique et le Pacifique — et tout particulièrement les Philippines — et cela requiert que nous y accordions notre attention particulière.

Pays à revenu moyen

23. Un certain nombre de pays à revenu moyen fortement endettés continuent d'éprouver des difficultés à assurer le service de leur dette extérieure et à générer les investissements nécessaires à une croissance durable. Une stratégie de croissance axée sur le marché et fondée sur l'examen de chaque cas reste la seule approche viable pour régler leurs problèmes d'endettement extérieur.

24. Nous sommes encouragés de constater que nombre de pays endettés ont entamé le difficile processus d'ajustement macro-économique et de réformes structurelles indispensable à des progrès soutenus, encourageant ainsi le retour de capitaux en quête de refuge et de nouveaux investissements. Le succès de ces efforts est essentiel à l'amélioration des résultats économiques et au renforcement de la solvabilité de ces pays.

25. Les bailleurs de fonds publics ont joué un rôle capital dans la stratégie en matière de dette, le Club de Paris ayant permis de consolider 73 milliards \$US en capital et en intérêts depuis 1983 et les organismes de crédit à l'exportation faisant preuve de souplesse dans leurs politiques. Les institutions financières internationales continueront à jouer à cet égard un rôle central. Nous entérinons les initiatives prises récemment par le Fonds monétaire international pour renforcer sa capacité de soutenir à moyen terme les programmes d'ajustement macro-économique et de réforme structurelle, et pour mieux protéger les programmes d'ajustement des événements

extérieurs inattendus. Nous appuyons fermement le principe de la souscription intégrale des 75 milliards \$US prévus au titre de l'Augmentation générale du capital de la Banque mondiale, pour rendre cette institution plus capable de faciliter l'ajustement dans les pays à revenu moyen. Nous estimons également que les institutions financières internationales devraient être sensibilisées davantage aux incidences environnementales de leurs programmes de développement.

26. Les banques commerciales ont grandement contribué à appuyer les efforts de réforme des pays débiteurs en offrant un meilleur choix d'options de financement qui a facilité la canalisation des prêts commerciaux vers des utilisations productives. Leur participation reste indispensable à la stratégie concernant la dette. À cet égard, la Banque mondiale et le FMI peuvent jouer un important rôle de catalyseurs en mobilisant de nouveaux capitaux d'origine privée (et publique) en vue d'étayer les programmes d'ajustement des pays débiteurs.

27. Nous notons que, ces dernières années, on a eu de plus en plus recours à des techniques de financement innovatrices. Celles-ci ont pour caractéristiques principales d'être volontaires, axées sur le marché et mises en oeuvre après examen de chaque cas. La formule du «financement à la carte» a permis de nouveaux apports de capitaux et, en certains cas, a réduit le montant total de la dette. La souplesse de la stratégie actuelle serait accrue si cette formule se généralisait encore et si des techniques de financement innovatrices incitaient à améliorer la qualité des nouveaux prêts; cependant, chaque initiative devrait être soigneusement étudiée.

28. L'investissement étranger direct joue un rôle important en stimulant la croissance économique et l'ajustement structurel dans les pays en développement. Il contribue par conséquent à atténuer les problèmes posés par l'endettement. Les pays en développement devraient donc accueillir volontiers et favoriser de tels investissements en créant un climat qui leur soit favorable.

Endettement des pays les plus démunis

29. Un accroissement des apports de ressources concessionnelles est nécessaire pour aider les pays en développement les plus démunis à retrouver une croissance soutenue, surtout lorsqu'il leur est extrêmement difficile d'assurer le service de leur dette. Depuis Venise, des progrès encourageants ont été réalisés en vue d'alléger le fardeau de ces

pays. Les créanciers du Club de Paris rééchelonnent actuellement la dette en prolongeant les délais de grâce et de remboursement. En outre, le récent renforcement de la Facilité d'ajustement structurel du FMI, la mise en place par la Banque mondiale, conjointement avec des organismes d'aide publique au développement (APD), d'un programme amélioré de cofinancement et la cinquième reconstitution du Fonds africain de développement mettront au total plus de 18 milliards \$US à la disposition des pays les plus démunis et les plus endettés qui s'engagent dans des efforts d'ajustement durant la période 1988-1990. De ce total, 15 milliards \$US iront aux pays de l'Afrique subsaharienne.

30. Nous accueillons favorablement les propositions faites par plusieurs d'entre nous d'alléger davantage le service de la dette des pays les plus pauvres qui entreprennent des programmes d'ajustement approuvés au plan international. Nous nous sommes entendus sur le rééchelonnement de la dette publique de ces pays selon un modèle de comparabilité qui permet aux créanciers publics de choisir entre diverses options : des taux d'intérêt concessionnels ordinairement assortis d'échéances plus courtes, des périodes de remboursement plus longues aux taux du marché, des radiations partielles d'obligations au titre du service de la dette pendant la période de consolidation, ou une combinaison de ces options. Cette approche permet aux créanciers publics de choisir des options conformes à leur cadre juridique ou à leur situation budgétaire. Le Club de Paris a été instamment invité à élaborer les modalités d'une formule devant garantir la comparabilité d'ici la fin de cette année, au plus tard. Cette approche renforcera le dispositif déjà impressionnant d'accords multilatéraux mis en place durant l'année écoulée pour aider les pays les plus démunis. Nous saluons en outre les mesures prises par un certain nombre de gouvernements créanciers en vue d'annuler ou d'enlever de quelque autre façon le fardeau des emprunts contractés au titre de l'APD; nous demandons en outre instamment aux pays de maintenir un élément de libéralité élevé dans l'assistance qu'ils offriront à l'avenir aux pays les plus démunis.

Environnement

31. Nous sommes convenus qu'il est essentiel de protéger l'environnement et de le mettre en valeur. Le rapport de la commission mondiale sur l'environnement et le développement souligne que toutes les décisions économiques doivent tenir

compte des considérations environnementales si l'on veut assurer la survie de l'humanité. Nous appuyons par ailleurs le concept du développement durable.

32. Les menaces qui pèsent sur l'environnement font fi des frontières. L'urgence qu'elles présentent exige une collaboration internationale plus étroite entre tous les pays. D'importants progrès ont cependant été accomplis dans un certain nombre de domaines. Le Protocole relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, signé à Montréal, constitue en l'occurrence un événement marquant. Nous encourageons tous les pays à le signer et à le ratifier.

33. Il faut toutefois faire davantage. La priorité doit être accordée aux changements climatiques mondiaux, à la pollution de l'air, de la mer et des étendues d'eau douce, aux pluies acides, aux substances dangereuses, au déboisement et aux espèces en voie d'extinction. Il est donc opportun de poursuivre avec vigueur les négociations relatives à un protocole sur les émissions d'oxydes d'azote, qui s'inscrirait dans le cadre de la Convention de Genève sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance. Les efforts déployés au sein du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en vue d'élaborer un accord sur le transport transfrontière de déchets dangereux doivent être encouragés, de même que la création, sous les auspices du PNUE et de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), d'une commission intergouvernementale chargée d'étudier les changements climatiques mondiaux. Nous reconnaissons également l'incidence potentielle de l'agriculture sur l'environnement, qu'elle soit négative en raison de la surutilisation des ressources, ou positive en ce qu'elle empêche la désertification. Nous nous réjouissons par ailleurs de la tenue à Toronto, la semaine prochaine, de la conférence sur l'atmosphère en évolution.

Sommets futurs

34. Nous, chefs d'État ou de gouvernement et représentants de la Communauté européenne, croyons que les Sommets économiques ont renforcé les liens de solidarité, politique et économique, qui unissent nos pays et qu'ils ont de ce fait aidé à préserver les principes de démocratie sur lesquels reposent nos systèmes politiques et économiques. Chaque année, les Sommets ont été, pour les gouvernements des principaux pays industrialisés, la principale occasion de réfléchir, dans un cadre informel et souple, sur leur respon-

sabilité commune de favoriser le progrès de l'économie mondiale, et de déterminer comment cette responsabilité devra se traduire en manifestations concrètes dans les années à venir. Nous croyons que la compréhension mutuelle engendrée par nos rencontres a servi tant nos propres pays que l'ensemble de la communauté internationale. Nous croyons également que les perspectives ouvertes par les Sommets sont d'autant plus importantes dans un monde où l'interdépendance s'accroît de jour en jour et où les changements technologiques ne cessent de se multiplier. Nous avons donc convenu d'amorcer un autre cycle de Sommets en acceptant l'invitation du Président de la République française de nous réunir en France du 14 au 16 juillet 1989.

Autres questions

Programme des frontières humaines

1. Nous constatons que le Japon a mené à bonne fin son étude de faisabilité sur le Programme des frontières humaines et nous le remercions d'avoir donné à nos scientifiques la possibilité d'y participer. Nous espérons que le Gouvernement japonais présentera une proposition qui permettra la mise en branle du programme dans un proche avenir.

Bioéthique

2. Nous prenons acte, dans le contexte de l'examen continu des questions éthiques soulevées par l'évolution des sciences de la vie, que le gouvernement italien a été l'hôte de la cinquième conférence sur la bioéthique en avril 1988 et nous sommes heureux d'apprendre que les communautés européennes ont l'intention d'accueillir la sixième conférence au printemps de 1989.

ANNEXE SUR LES RÉFORMES STRUCTURELLES

—L'Europe procède actuellement à des réformes structurelles qui viennent compléter ses politiques macro-économiques, pour stimuler la création d'emplois, multiplier les possibilités de croissance et améliorer en permanence la situation des soldes extérieurs. Ces réformes sont mises en oeuvre dans le cadre du programme par lequel la Communauté compte unifier son marché interne d'ici 1992. Celle-ci prévoit notamment de libéraliser totalement les

mouvements de capitaux et d'éliminer les barrières physiques, administratives et techniques en vue de permettre la libre circulation des personnes, des biens et des services et d'améliorer la politique de concurrence. Cet objectif ne sera cependant atteint que si la Communauté applique intégralement et en temps opportun les mesures prévues et que si elle adopte des politiques complémentaires, notamment à l'égard des questions régionales, sociales et environnementales et de la coopération technique.

- L'Allemagne s'attachera surtout à réformer le régime fiscal, à réduire les impôts, à déréglementer et à privatiser les activités, à remanier le système des postes et des télécommunications, à assouplir le marché du travail et à réorganiser le régime de sécurité sociale.
- En France, les principales réformes structurelles permettront de relever le niveau d'instruction et d'améliorer la formation professionnelle et le perfectionnement des travailleurs, et d'apporter des corrections majeures au fonctionnement des marchés financiers afin de faciliter le financement de l'économie au coût le plus bas possible.
- L'Italie cherchera à promouvoir la formation et l'éducation, à renforcer la flexibilité du marché du travail pour stimuler l'emploi, à améliorer le fonctionnement des marchés financiers, à réviser le régime fiscal afin d'encourager l'efficacité et d'éliminer les déséquilibres, et à accroître l'efficacité du secteur public.
- Le Royaume-Uni poursuivra son important programme de réforme fiscale, de refonte de la législation syndicale, de déréglementation, d'ouverture des marchés et de privatisation des sociétés d'État. D'autres mesures sont prises actuellement pour améliorer la qualité des programmes d'éducation et assouplir le marché du logement.
- Le Japon procédera à d'autres réformes structurelles afin d'appuyer et de soutenir la confiance dans une croissance stimulée par la demande intérieure, croissance qui s'est remarquablement accélérée. Il encouragera par ailleurs une réforme de la réglementation gouvernementale dans des secteurs clés, notamment les politiques relatives à l'utilisation des terres, les systèmes de distribution et le régime fiscal.
- Aux États-Unis, les récentes indications selon lesquelles la baisse de l'épargne privée semble

s'être arrêtée sont encourageantes. Il n'en faudra pas moins multiplier les stimulants si l'on veut amorcer un mouvement en sens inverse. Les États-Unis renforceront par ailleurs la compétitivité internationale de leur secteur industriel.

- Au Canada, les aspects les plus prometteurs de la réforme structurelle sont la mise en oeuvre du deuxième volet de la nouvelle politique fiscale, le projet de libéralisation du secteur des services financiers et surtout l'application de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis.

DÉCLARATION POLITIQUE, LE 20 JUIN 1988

Relations Est-Ouest

1. Nous, dirigeants de nos sept pays et représentants de la communauté européenne, défendons les principes communs de la liberté et du respect des droits individuels ainsi que le désir de tous les hommes de vivre en paix dans un régime de droit. Nos peuples sont solidaires, dans le cadre des alliances existantes, pour soutenir la cause de la liberté et sauvegarder la démocratie et la prospérité qu'elle a engendrée. Dans nos discussions, nous avons cherché comment ces objectifs et ces valeurs pourraient être mis à contribution dans le domaine des affaires étrangères, en particulier en ce qui concerne les relations Est-Ouest.

2. Nous avons discuté de nombreuses questions régionales et nous poursuivrons ces discussions tout au long du Sommet.

3. Nous avons confirmé notre conviction qu'une coopération et un dialogue constructifs et réalistes, y compris en ce qui concerne le contrôle des armements, les droits de l'homme et les questions régionales, constituent le moyen d'affermir la stabilité entre l'Est et l'Ouest et d'accroître la sécurité à des niveaux d'armements plus bas. Nous avons également réaffirmé que, dans un avenir prévisible, la dissuasion nucléaire et l'existence de forces conventionnelles adéquates sont garanties de la paix dans la liberté.

4. Plusieurs aspects importants des relations entre les pays occidentaux et l'Union soviétique ont changé depuis notre dernière rencontre. Nous estimons, pour notre part, que ces changements sont survenus parce que les démocraties industrialisées se sont montrées solides et unies. Une

plus grande liberté et une plus grande ouverture en Union soviétique offriront la possibilité d'atténuer la méfiance et d'instaurer un climat de confiance. Chacun de nous adoptera une attitude positive face à une telle évolution.

5. Nous constatons avec satisfaction que les forces d'occupation soviétiques ont commencé leur retrait d'Afghanistan. Ce retrait doit être total et s'appliquer à l'ensemble du pays. Il faut que le peuple afghan puisse choisir son gouvernement en toute liberté. Chacun de nous confirme sa volonté de participer pleinement aux efforts que déploie la communauté internationale afin d'assurer le retour des réfugiés dans leur foyer, de faciliter leur réinstallation et de les aider à reconstruire leur pays. Nous escomptons désormais que l'Union soviétique apportera également une contribution constructive au règlement d'autres conflits régionaux.

6. Depuis notre dernière réunion, les États-Unis et l'Union soviétique ont progressé dans leurs efforts pour convenir de réductions des armements nucléaires sans pour autant compromettre la sécurité de chacun de nos pays. Conséquence directe de la fermeté et de l'unité manifestées par l'Ouest, le Traité FNI est le premier accord de l'histoire qui réduise effectivement les armes nucléaires. En consacrant le principe des réductions asymétriques et des mesures de vérification indiscrètes (intrusives), il crée un précédent d'une portée capitale pour les futurs accords de limitation des armements. Nous attendons maintenant des États-Unis et de l'Union soviétique qu'ils effectuent d'importantes réductions au niveau des armes stratégiques offensives. Nous félicitons le Président Reagan pour ce qu'il a déjà accompli en ce sens, de concert avec le Secrétaire général Gorbatchev.

7. Néanmoins, l'énorme concentration de forces conventionnelles soviétiques en Europe de l'Est, la supériorité conventionnelle du Pacte de Varsovie qui en découle et la capacité de lancer des attaques-surprises et des opérations offensives de grande envergure sont au coeur du problème de la sécurité en Europe. L'accroissement de la puissance militaire soviétique en Extrême-Orient constitue par ailleurs une importante source d'instabilité en Asie. Ces menaces doivent être réduites. Notre objectif est de renforcer la sécurité et la stabilité à des niveaux d'armement plus bas, après avoir éliminé les déséquilibres actuels. Nous cherchons à parvenir rapidement à une interdiction des armes chimiques, qui soit complète, effectivement vérifiable et réellement globale.

8. La paix véritable ne saurait reposer seulement sur le contrôle des armements. Elle doit être ancrée dans le respect des droits fondamentaux de l'homme. Nous exhortons l'Union soviétique à progresser dans le respect de la dignité humaine et des libertés, et à appliquer intégralement et renforcer substantiellement les engagements auxquels elle a souscrit dans le cadre du processus d'Helsinki. Il faut que les progrès récents soient consacrés par le droit et la pratique, que soient abattues les cruelles barrières qui séparent les hommes et que soient levés les obstacles à l'émigration.

9. Nous portons une attention particulière aux pays d'Europe de l'Est. Nous les engageons à ouvrir leurs économies et leurs sociétés et à respecter davantage les droits de l'homme. Dans ce contexte, nous sommes en faveur du maintien et du renforcement du processus d'Helsinki.

10. Nous notons avec satisfaction que les pays de l'Est désirent de plus en plus mettre fin à leur isolement économique, par exemple en nouant et développant des relations avec la Communauté européenne. Les relations économiques entre l'Est et l'Ouest peuvent prendre de l'expansion et servir nos intérêts communs dès lors qu'elles reposent sur une base commerciale saine, qu'elles sont menées selon les règles et les principes fondamentaux du système d'échanges et de paiements internationaux et qu'elles sont compatibles avec les intérêts de chacun de nos pays en matière de sécurité.

Terrorisme

11. Nous réaffirmons avec force notre condamnation du terrorisme sous toutes ses formes, y compris les prises d'otages. Nous renouvelons notre engagement à l'égard des politiques et des mesures convenues lors des précédents Sommets, notamment celles qui visent le terrorisme parainé par des États.

12. Nous condamnons fermement les actes ayant récemment menacé la sécurité aérienne en particulier la destruction d'un avion de ligne coréen et le détournement d'un avion de ligne koweïtien. Nous rappelons le principe affirmé dans les déclarations antérieures selon lequel les terroristes ne doivent pas rester impunis. Nous lançons un appel à tous les pays qui ne sont pas parties aux conventions internationales relatives à la sécurité de l'aviation civile, en particulier la Convention de La Haye, pour qu'ils y adhèrent.

13. Nous soutenons les travaux en cours à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), qui tendent au renforcement de la protection internationale contre les détournements d'avions. Nous nous félicitons de la dernière déclaration adoptée par le Conseil de l'OACI, qui consacre le principe selon lequel les avions détournés ne doivent pas être autorisés à décoller une fois qu'ils ont atterri, sauf dans les circonstances énoncées dans la Déclaration de l'OACI.

14. Nous saluons l'adoption cette année, à Montréal et à Rome, de deux accords internationaux relatifs à la sécurité aérienne et maritime, destinés à améliorer la sécurité des voyageurs.

15. Nous réaffirmons notre détermination à poursuivre la lutte contre le terrorisme par l'application de la règle de droit, la politique refusant toute concession aux terroristes et à ceux qui les parrainent, ainsi que la coopération internationale.

Stupéfiants

16. La consommation illégale et le trafic illicite des stupéfiants font courir des risques graves aux populations des pays du Sommet ainsi qu'à celles des pays de production et de transit. Il est urgent d'améliorer la coopération internationale, dans tous les forums appropriés, en ce qui concerne les programmes de lutte contre le problème des drogues illicites, sous tous ses aspects, en particulier la production, le trafic et le financement. La complexité du problème requiert une coopération internationale plus poussée, afin de repérer, de geler et de confisquer le produit du trafic illicite ainsi que d'empêcher le blanchissage de l'argent.

17. Nous escomptons que les négociations qui se tiendront à Vienne en novembre aboutiront à l'adoption d'une Convention des Nations Unies contre le trafic illicite des stupéfiants.

18. Nous appuyons l'initiative du Gouvernement des États-Unis visant la convocation d'un groupe spécial qui serait chargé de proposer des méthodes permettant d'améliorer la coopération dans tous les domaines, notamment les efforts nationaux, bilatéraux et multilatéraux de lutte contre les stupéfiants.

RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT CONCERNANT LES QUESTIONS POLITIQUES, LE 20 JUIN 1988

Ce document constitue un résumé agréé des discussions tenues sur le Moyen-Orient, l'Afrique du Sud et le Cambodge.

Moyen-Orient

Nous exprimons notre profonde préoccupation devant l'instabilité croissante au Proche-Orient. La violence que connaissent les territoires occupés montre clairement que le statu quo ne saurait être maintenu. Il est essentiel de parvenir rapidement à un règlement négocié du conflit arabo-israélien, qui en est la cause profonde. Nous nous déclarons en faveur de la convocation d'une conférence internationale adéquatement structurée, qui offre le cadre approprié pour la tenue des négociations nécessaires entre les parties directement concernées. Dans cette perspective, nous saluons les efforts en cours pour parvenir à un règlement, particulièrement l'initiative menée par M. Schultz depuis le mois de février. Nous demandons instamment aux parties de coopérer pleinement à la recherche d'une solution.

Nous avons poursuivi nos consultations sur la guerre qui dure entre l'Iraq et l'Iran et qui reste pour nous une source de vives préoccupations. Nous réaffirmons notre soutien de la Résolution 598 du Conseil de sécurité, qui a été adoptée à l'unanimité. Nous exprimons nos chaleureux remerciements au Secrétaire général pour ses efforts en vue d'obtenir un règlement sur cette base, et nous rappelons notre ferme détermination d'assurer la mise en oeuvre de cette résolution obligatoire en adoptant une résolution complémentaire. Nous condamnons l'emploi d'armes chimiques par l'une ou l'autre partie, déplorons la prolifération des missiles balistiques dans la région et renouvelons notre engagement à faire respecter le principe de la liberté de navigation dans le Golfe.

Afrique du Sud

Nous proclamons l'aversion que nous inspire l'apartheid, qui doit faire place, par un processus de négociations nationales véritables, à une démocratie non raciale.

Nous avons discuté de trois questions qui nous semblaient particulièrement urgentes :

- (1) tous les recours judiciaires possibles en Afrique du Sud doivent être utilisés pour empêcher l'exécution des Six de Sharpeville;
- (2) l'adoption d'une législation conçue de façon à priver de l'aide étrangère les organisations anti-apartheid. La mise en oeuvre d'une telle législation pèserait lourdement sur les relations que chacun de nos pays entretient avec l'Afrique du Sud;
- (3) nous appuyons fermement les négociations actuelles menées en vue d'opérer une réconciliation nationale en Angola et de régler le conflit Angola-Namibie, ainsi que la mise en oeuvre dans les meilleurs délais de la Résolution 435 du Conseil de sécurité.

Cambodge

Comme le récent message du prince Sihanouk nous l'a rappelé, le conflit qui se poursuit au Cambodge et les souffrances du peuple cambodgien sont sources de profondes préoccupations. Nous nous joignons à la vaste majorité des nations du monde pour demander le retrait prochain de toutes les troupes vietnamiennes. Nous appuyons un règlement politique du problème cambodgien, qui sera gage d'autodétermination pour les Cambodgiens et permettra la restauration d'un Cambodge libre et indépendant.

NOTES